

# Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1939.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

LP 50459/ 1939

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

# L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS



PENDANT L'ANNÉE 1939



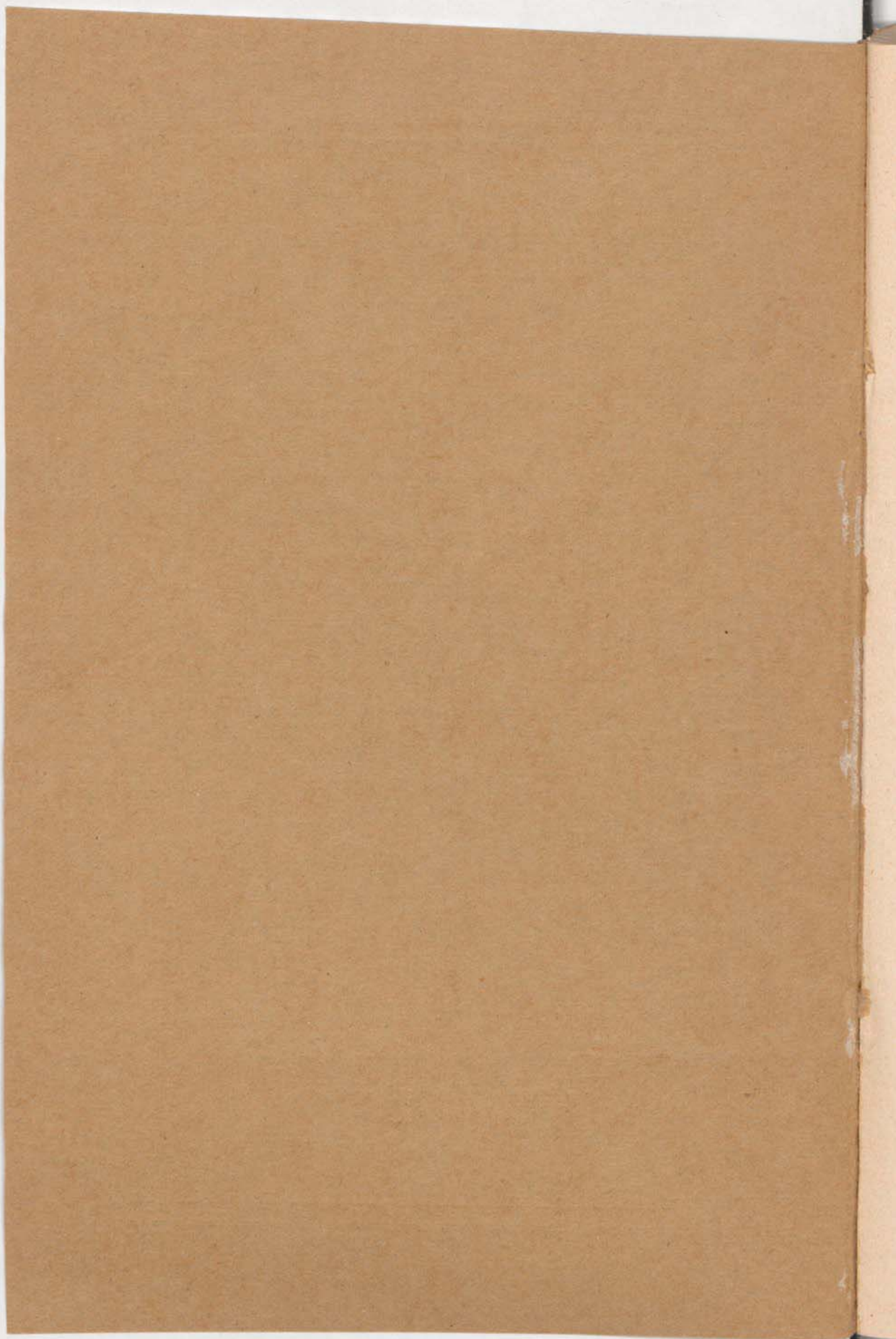
ROUEN

IMPRIMERIE LAINÉ

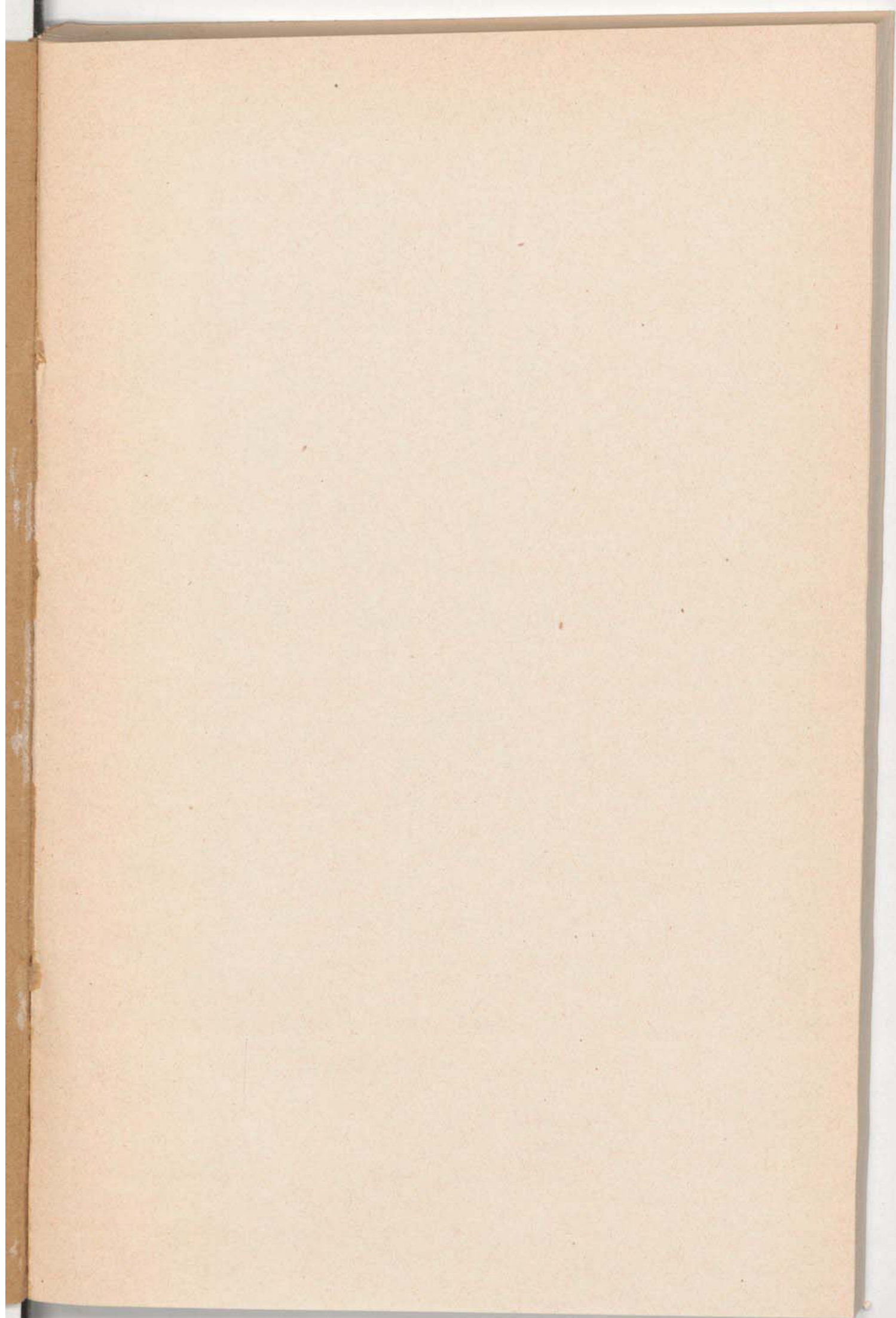
PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

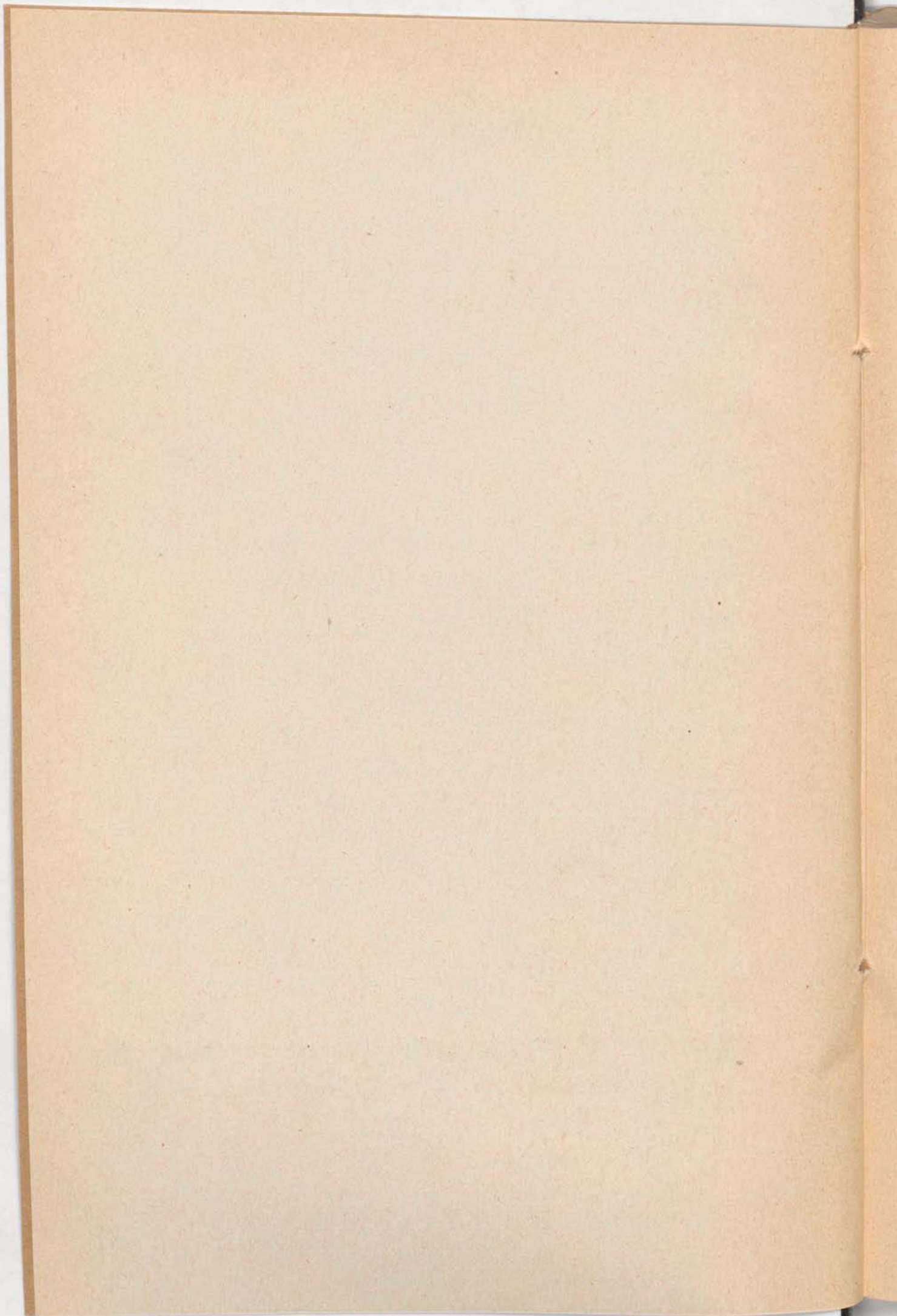
—  
1940











THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
PRESS

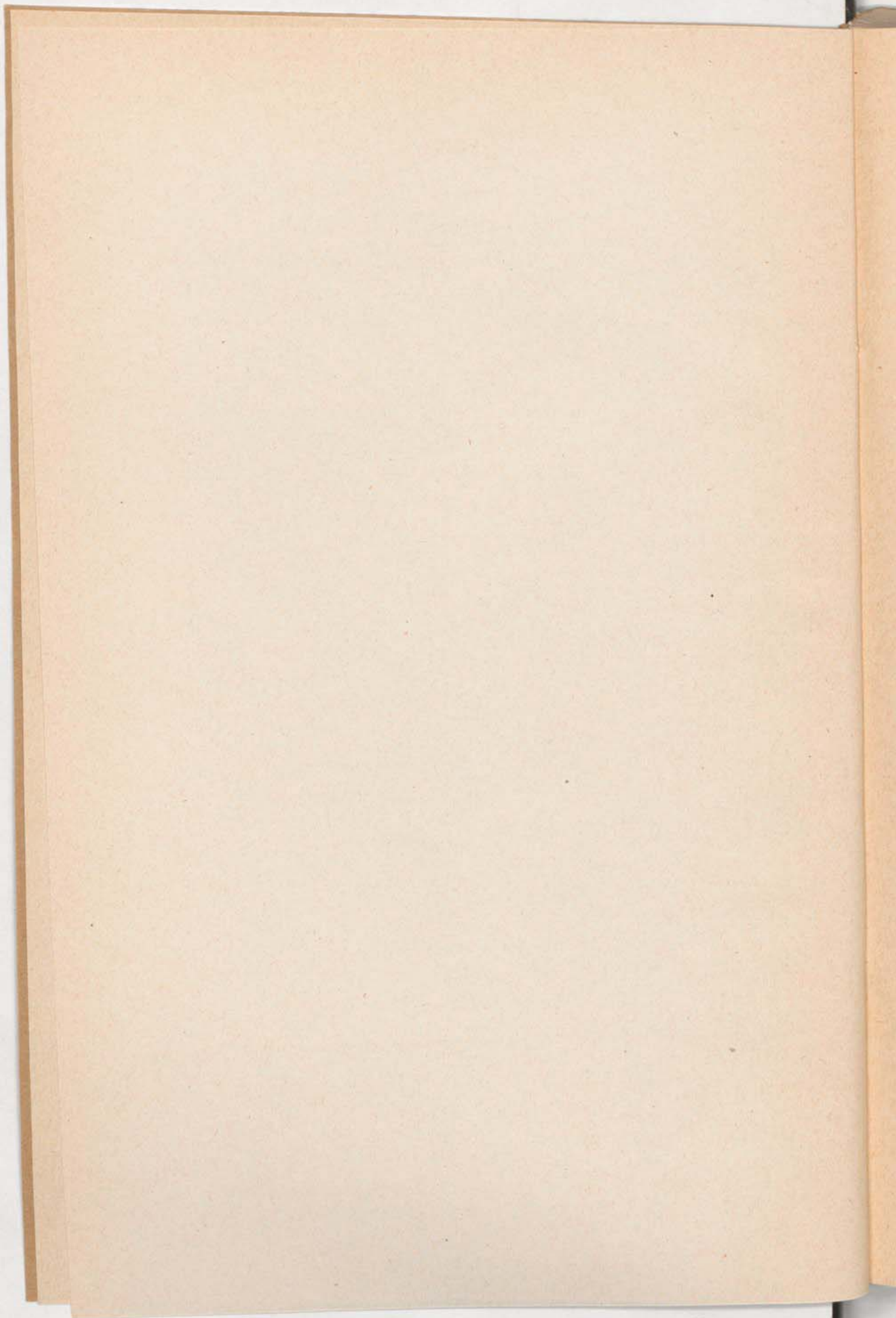
THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
PRESS





PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

DE ROUEN

Pendant l'année 1939

#### ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

---



PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
**L'ACADÉMIE**

DES SCIENCES BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1939



ROUEN

IMPRIMERIE LAINÉ

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—  
1940

PREIS VERZEICHNIS

# LACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

DE BRUXELLES

REVUE PÉRIODIQUE

DE LA SCIENCE ET DE L'ART



BRUXELLES

IMPRIMERIE DE LA BIBLIOTHÈQUE

N° 1, RUE DE LA VIOLETTE

1887



# TABLEAU

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN



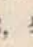

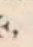

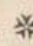

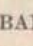
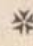
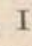
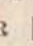

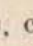

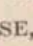
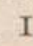
(au 31 décembre 1939)

## MEMBRES D'HONNEUR

- M. LE PRÉFET DE LA SEINE-INFÉRIEURE.  
M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN.  
M. LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA III<sup>e</sup> RÉGION.  
MGR L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN.  
M. LE MAIRE DE ROUEN.

## MEMBRES TITULAIRES

(Suivant l'ordre de réception)

- M. Ferdinand COUTAN, I , docteur en médecine (12 décembre 1895).  
M. Louis BOUCHER, I , docteur en médecine (1<sup>er</sup> mai 1896).  
M. Henri PAULME, , A , , directeur honoraire du Crédit Foncier (1<sup>er</sup> juin 1900).  
M. Georges DE BEAUREPAIRE, I , ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats (24 mai 1901).  
M. Georges RUEL, , I , architecte (11 décembre 1902).  
M. Edouard DELABARRE, , I , C , architecte diplômé du Gouvernement, directeur de l'École des Beaux-Arts et de l'École régionale d'Architecture (15 décembre 1909).  
M<sup>me</sup> Colette YVER [M<sup>me</sup> Huzard, née de Bergevin], , de la Société des Gens de Lettres (20 décembre 1917), *m. non résidant*.  
M. Albert DUPRÉ, I , , compositeur de musique, titulaire du grand orgue de Saint-Ouen (15 novembre 1918).  
M<sup>me</sup> LEFRANÇOIS-PILLION, archéologue (4 avril 1919), *m. non résidant*.  
M. Pierre CHIROL, I , architecte S. C., diplômé par le Gouvernement (16 mai 1919).  
M. Henri LABROSSE, , I , directeur des Bibliothèques et Archives historiques de la Ville (18 décembre 1919).



- M. Edmond PERRÉE, I ☉, archiviste de la Chambre de Commerce (25 février 1921).
- M. Louis DUBREUIL, O ✱, ✨, ancien député-maire de Rouen (15 décembre 1921).
- M. Maurice ALLINNE, A ☉, directeur du Musée départemental des Antiquités (7 mars 1924).
- M. Abel CAILLE, I ☉, directeur de l'Institut chimique (28 mars 1924).
- M. Albert FAROULT, ✱, ancien président de la Chambre de Commerce (23 mai 1924).
- M. Jean LAFOND, ✱, direct. du *Journal de Rouen* (3 avril 1925). (3 avril 1925).
- M. Fernand GUEY, ✱, I ☉, directeur des Musées de Peinture et de Céramique (23 avril 1926).
- M. Alexandre FÉRON, historien (18 juin 1926).
- M. André CAUCHOIS, ✱, docteur en médecine (25 juin 1923).
- M. Robert RÉGNIER, ✱, A ☉, O ☉, docteur ès sciences, directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Rouen et de la Station de Zoologie agricole du Nord-Ouest (3 décembre 1926).
- M. Gaston MANCHON, I ☉, peintre et graveur (7 janvier 1927).
- M. Paul-Louis ROBERT, I ☉, critique théâtral (17 décembre 1927).
- M. René HERVAL, membre de la Société des Gens de Lettres, directeur du Crédit du Nord (20 décembre 1928).
- M. le chanoine LÉSERGEANT, I ☉, O ✨, vicaire général, archiprêtre de la Cathédrale (17 mai 1929).
- M. André HALIPRÉ, ✱, I ☉, docteur en médecine, directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie (21 mars 1930).
- M. René FAUCHOIS, ✱, ✨, auteur dramatique (5 décembre 1930).
- M. L'HÔTE, ✱, A ☉, ✨, ancien directeur des Douanes (23 décembre 1930), *m. non résidant*.
- M. Léon LENOUVEL, ✱, agrégé de l'Université, docteur ès sciences physiques, directeur de l'École préparatoire à l'Enseignement supérieur des Sciences et des Lettres (13 février 1931).
- M. Maurice LEMESLE, en littérature : MAURICE GERMAIN, docteur en médecine (21 janvier 1932).
- M. Robert PINCHON, ✨, I ☉, artiste peintre (1<sup>er</sup> juillet 1932).
- M. Joseph CHEVALIER, botaniste, ancien président de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen (10 mars 1933).



- M. Marcel LANQUETUIT, I ☉, compositeur de musique, titulaire du grand orgue de la Cathédrale (9 mars 1934).
- M. le chanoine FARCY, A ☉, curé de Saint-Sever (15 juin 1934).
- M. Jean DELACOUR, ✱, ornithologiste (30 novembre 1934).
- M. Paul LABOUNOUX, O ✱, I ☉, C ☉, directeur honoraire des Services agricoles de la Seine-Inférieure (3 mai 1935).
- M. le Général Louis SCHUHLER, G O ✱, ☼, ✚, ✚, ✚ (5 juillet 1935).
- M. le chanoine L. LETELLIER, docteur ès lettres, directeur à l'Institution Join-Lambert (22 novembre 1935).
- M. Edmond SPALIKOWSKI, I ☉, ☉, homme de lettres (12 novembre 1936).
- M. Georges LAISNEY, ✱, I ☉, ✚, professeur agrégé au Lycée Corneille, homme de lettres (12 février 1937).
- M. Maurice PELLET, ingénieur agronome (4 février 1938).
- M. Eugène LE GRAVEREND, ☼, A ☉, O ☉, directeur du Service des Jardins et Promenades de la Ville de Rouen (4 mars 1938).
- M. Paul LAIGNEL-LAVASTINE, ✱, I ☉, agrégé de l'Université, professeur honoraire au Lycée Corneille (10 juin 1938).
- M. Pierre-René WOLF, romancier (2 décembre 1938).
- M. le chanoine Edouard COUTAN, agrégé de l'Université, professeur à l'École de Théologie (10 mars 1939).
- M. René-Gustave NOBÉCOURT, ✱, ✚, secrétaire général de la Rédaction du *Journal de Rouen* (12 mai 1939).

## MEMBRE DECEDE EN 1939

- M. Henri HIE, ✱, A ☉, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats (28 janvier 1927), décédé le 1<sup>er</sup> septembre 1939.

## MEMBRES ELUS NON ENCORE REÇUS

- M. Albert RICHART, ✱, O ☉, directeur des Services vétérinaires de la Seine-Inférieure (28 octobre 1938).
- M. Georges FAYARD (25 novembre 1938).
- M. Marius PERRIER, ✱, I ☉, directeur du Conservatoire de Musique et de la Musique municipale de Rouen (9 décembre 1938).
- M. François DE VAUX DE FOLETIER, archiviste du Département (16 décembre 1938).



## CORRESPONDANTS ELUS EN 1939

M. Georges WARCOLLIER (2 juin).

M. Paul JUBERT (23 juin).

## BUREAU (1939)

M. Albert FAROULT, *Président*.

M. le D<sup>r</sup> LEMESLE, *Vice-Président*.

M. Joseph CHEVALIER, *Secrétaire pour la Classe des Sciences*.

M. le chanoine LETELLIER, *Secrétaire pour la Classe des Lettres*.

M. René HERVAL, *Trésorier*.

M. Georges DE BEAUREPAIRE, *Archiviste*.

## BUREAU (1940)

M. le D<sup>r</sup> LEMESLE, *Président*.

M. Robert PINCHON, *Vice-Président*.

M. Joseph CHEVALIER, *Secrétaire pour la Classe des Sciences*.

M. le chanoine LETELLIER, *Secrétaire pour la Classe des Lettres*.

M. Henri LABROSSE, *Trésorier et Archiviste*.

---



CHRONIQUE  
DES  
SÉANCES DE L'ACADÉMIE  
PENDANT L'ANNÉE 1939

---

13 JANVIER. — M. Robert Regnier, président sortant, remercie la Compagnie de son activité pendant l'année précédente. Il rappelle les travaux exécutés, à l'occasion du Congrès d'Ornithologie, pour l'embellissement des salles de l'Académie. — M. René Herval, trésorier, présente le rapport financier de l'exercice 1938 : des félicitations lui sont votées. — M. le chanoine Cordonnier lit une étude sur *Le Premier Voyage de Louis XIV en Alsace après la conquête*.

20 JANVIER. — M. A. Féron étudie les négociations qui aboutirent, dans la querelle du Jansénisme, à la *Paix de l'Eglise* et les incidents qui la suivirent.

27 JANVIER. — M. Laignel-Lavastine commente les fables de La Fontaine, *Le Rat et l'Huître*, *Phébus et Borée*.

3 FÉVRIER. — M. le Président désigne les membres des Commissions pour l'année 1939. — M. Spalikowski présente *Louis Fabulet chez lui, au Genétay*. — M. Pellet signale *l'Influence des gelées de décembre 1938 sur la végétation*.

10 FÉVRIER. — L'Académie décide l'exécution de travaux pour l'entretien de la sépulture Guérault. — Communication de M. le D<sup>r</sup> Lemesle sur *Simonne Adam*.



17 FÉVRIER. — M. Robert Regnier donne des précisions sur le récent incendie du château de Clères; M. Spalikowski résume l'histoire de ce château. — M. le Président annonce que M<sup>me</sup> veuve Lambert, née Malvina Luce, a fait, dans son testament, une donation à l'Académie. — M. Allinne présente un spécimen de *Stipa pennata* et lit une communication sur cette plante.

24 FÉVRIER. — M. R. Regnier expose le programme des recherches scientifiques sur les hannetons, décidées par le Ministère de l'Agriculture.

3 MARS. — Eloge funèbre de M. le chanoine Porée, par M. Faroult. — Attribution des allocations de la fondation Guérault. — M. Labrosse étudie les Sources du Chat Botté de Charles Perrault. — M. P.-L. Robert lit son œuvre dramatique intitulée : *Le Semeur d'Etoiles*.

10 MARS. — Réception de M. le chanoine Coutan. — Discours du récipiendaire : *Hommage à Léonard Constant*. — Dans sa réponse, M. Chirol étudie *La Tour de Beurre et son architecte, Guillaume Pontifs*. (Ces discours sont publiés dans le *Précis*.)

17 MARS. — L'Académie accepte que le tableau de Lemonnier représentant *Une lecture chez Madame Geoffrin en 1755* soit prêté à la Ville de Bordeaux. — Elle décide de renoncer sans réserve à la succession de M. Langlois, antiquaire. — Communication de M. R. Herval sur *Charles du Pastis Hérembert et les Singularités de la Province de Normandie*.

24 MARS. — Lecture par M. Raymond Mensire d'un conte intitulé *La Mère Pinard*.

31 MARS. — L'Académie est invitée aux Fêtes jubilaires



de la *Psychologie scientifique française*, organisées par le Collège de France, à l'occasion du centenaire de la naissance de Théodule Ribot. — M. Georges Laisney lit quelques scènes observées *Chez Gustave*.

21 AVRIL. — M. Féron présente l'*Etat sommaire des Archives anciennes de l'Académie (XVIII<sup>e</sup> siècle)*.

28 AVRIL. — M. Féron accepte de classer les archives anciennes de l'Académie.

5 MAI. — Il est décidé que le cinquantenaire de la mort de Barbey d'Aurevilly et le troisième centenaire de la mort de Racine seront célébrés en séances publiques. — Une subvention de 100 francs est accordée au *Comité pour l'érection d'une nouvelle statue de Corneille au Lycée*. — M. R. Herval lit quelques poèmes inédits : *Hymne au Nil, Sélinonte, la Source, Roses d'Hiver, Velléda, la Naissance de Vénus, Réminiscences*.

12 MAI. — Réception de M. R.-G. Nobécourt. M. Nobécourt évoque dans son discours la génération des *Jeunes Fronts casqués* pendant la guerre de 1914. — M. R. Herval fait revivre *Deux Ecrivains combattants normands du XII<sup>e</sup> siècle, Raoul de Caen et Jourdain Fantosme*. (Ces discours sont publiés dans le *Précis*.)

19 MAI. — M. Paulme exprime le vœu que la fontaine du Mont-Riboudet, démolie pour des travaux d'urbanisme, soit reconstruite. L'Académie décide que ce vœu sera présenté à la Municipalité. — Communication de M. le chanoine Cordonnier : *Comment la Comtesse de Ségur composa et publia ses livres*. — M. le D<sup>r</sup> Coutan lit une notice sur M. le Commandant Quenedey. (Cette notice est publiée dans le *Précis* de l'année 1938.)



26 MAI. — Projets pour le classement des Archives anciennes. — L'Académie, après avoir entendu le rapport de M. R. Regnier, vote des félicitations à M. Georges Warcollier.

2 JUIN. — M. Georges Warcollier est élu correspondant. — M. Spalikowski lit quelques chapitres de son ouvrage intitulé *Le Palais de Justice de Rouen*.

9 JUIN. — M. le D<sup>r</sup> Lemesle entretient la Compagnie d'un *Projet de Tour pour Exposition*.

16 JUIN. — L'Académie, après avoir entendu le rapport de M. H. Labrosse, vote des félicitations à M. Paul Jubert, conservateur de la Bibliothèque de Caen. — M. P.-L. Robert donne ses impressions d'un récent voyage en Italie.

23 JUIN. — M. Paul Jubert est élu correspondant. — M. Jean de La Varende accepte de donner, à l'automne prochain, en séance publique, une étude sur Barbey d'Aurevilly. — Communication de M. Albert Faroult sur *Les Relations de la Normandie et des Amériques*.

30 JUIN. — Attribution des arrérages de la fondation Guérault. — A la demande de M. H. Labrosse, l'Académie accepte que le tableau de Lemonnier représentant *Une lecture chez Madame Geoffrin* et les bustes de Voltaire et de Rousseau soient prêtés pour l'*Exposition de la Révolution*. — Communication de M. P.-L. Robert sur l'année théâtrale à Paris. — M. R. Herval lit son poème inédit intitulé *les Canéphores*. — M. Labrosse, délégué de la Compagnie, rend compte des fêtes organisées par le Collège de France à l'occasion du centenaire de Théodule Ribot.

7 JUILLET. — L'Académie, autorisée par la Préfecture de la Seine-Inférieure, accepte la donation de M<sup>me</sup> veuve



Lambert, née Malvina Luce. — M. le D<sup>r</sup> Lemesle lit une étude sur *La Mortalité infantile et les Vaccinations anti-tuberculeuses*.

6 OCTOBRE. — (Séance extraordinaire.) — Eloge de M. Henri Hie, décédé le 1<sup>er</sup> septembre. — L'Académie approuve les initiatives prises par le D<sup>r</sup> Lemesle et quelques-uns de ses collègues pour la sécurité de nos plus précieux documents. — M. Labrosse est élu trésorier suppléant pour le temps des hostilités, en remplacement de M. R. Herval, mobilisé. — M. le Maire de Rouen donne l'assurance que la fontaine du Mont-Riboudet sera reconstruite, selon le vœu de notre Compagnie. — Communication de M. M. Pellet sur *Le Masque de protection contre les gaz*.

20 OCTOBRE. — Il est décidé que les séances de l'Académie auront lieu, pendant la guerre, le premier et le troisième vendredi de chaque mois, à 5 heures. — Une subvention de 200 francs est accordée à l'Union des Femmes de France. — M<sup>e</sup> Rungeard, notaire, annonce que M. Henri Hie lègue à l'Académie une somme de 20.000 francs, à charge d'entretenir sa tombe et d'augmenter la valeur du jeton de présence. — Communication de M. E. Delabarre sur *Quelques dangers de la cave-abri*. — Les communications de MM. Maurice Pellet et Delabarre sont envoyées à M. le Maire de Rouen.

3 NOVEMBRE. — Lettre de M. le Professeur Lebeau, membre de l'Institut, confirmant les observations de M. Pellet sur *les Masques de protection contre les gaz*. — M. le D<sup>r</sup> Lemesle prononce l'éloge funèbre de M. Georges Goyau, secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre associé.



— L'Académie décide d'accepter le legs de M. Henri Hie.  
— Attribution des prix Boulet-Lemoine, Octave Rouland, Dumanoir, Pellecat, Bouctot, Gossier et des arrérages de la fondation Guérault.

17 NOVEMBRE. — M. Paulme rappelle, d'après ses souvenirs d'ancien président de la Croix-Rouge, la réouverture du Théâtre-Français de Rouen en octobre 1915. — Communication de MM. Delabarre et Chirol sur *Les dangers d'asphyxie par l'oxyde de carbone se dégagant des poêles à combustion lente.*

1<sup>er</sup> DÉCEMBRE. — L'Académie approuve l'attribution, proposée par la Commission, de plusieurs prix de la fondation Braquehais-Verdrel. — M. Pellet étudie les dégâts observés en octobre, après la chute des neiges, dans la région de Dieppe, sur les arbres, les plantes et les fleurs.

7 DÉCEMBRE. — L'Académie approuve l'ensemble des conclusions de la Commission pour les prix Braquehais-Verdrel. M. le D<sup>r</sup> Lemesle félicite M. P. Chirol, rapporteur de ces prix.

15 DÉCEMBRE. — M. le D<sup>r</sup> Lemesle est élu président et M. Robert Pinchon vice-président. — M. Spalikowski lit quelques pages d'impressions sur *Rouen de guerre.*

16 DÉCEMBRE. — Séance publique annuelle. — Remise des prix des différentes fondations. (L'allocution de M. le D<sup>r</sup> Lemesle et les rapports de MM. Chirol, Pellet, Guey et Labrosse sont publiées dans ce *Précis.*)

L. LETELLIER,

Secrétaire pour la Classe des Lettres.



# COMPTES DE L'ANNEE 1939

## A. — ACADÉMIE

<i>Recettes</i> .....		18.491 88
Valeurs mobilières .....	2.627 60	
4 0/0 1918 .....	282 40	
4 1/2 0/0 1932 (A) .....	289 65	
4 1/2 0/0 1932 (B) .....	576 73	
8 Obligations Ville de Paris .....	64 46	
4 Communales 1906 .....	38 36	
12 Communales 1912 .....	57 54	
1 Communale 1927 .....	22 19	
5 Foncières 1895 .....	39 89	
1 Foncière 1913 .....	8 48	
20 Oblig. Ch. de Fer du Nord .....	161 90	
10 Bons du Trésor 1935 .....	377 50	
10 Crédit National 1919 .....	235 »	
20 Crédit National 1920 .....	473 50	
	2.627 60	
Intérêts de dépôts .....	676 64	
Subvention municipale .....	1.800 »	
Cotisations .....	1.688 60	
Participation des Fondations aux frais généraux ..	11.150 39	
Vente du <i>Précis</i> .....	548 65	
 <i>Dépenses</i> .....		18.052 81
Impression du <i>Précis</i> de 1938 (17 ff. 1/2) .....	10.052 15	
Impressions diverses .....	923 15	
Consortium des Sociétés savantes .....	1.486 80	
Personnel .....	1.400 »	
Frais généraux .....	86 80	
Frais de banque et de comptabilité .....	272 91	
Entretien .....	1.025 11	
Eclairage .....	264 10	
Chauffage .....	328 95	
Frottage .....	182 »	
Mobilier .....	250 06	
Assurances contre l'incendie .....	169 95	
Séances publiques annuelles (1938-1939) .....	380 50	
Souscriptions .....	402 75	
Gratifications et rémunérations .....	157 »	
Service funèbre annuel .....	215 »	
Timbres et divers .....	768 75	
Service des dépôts (3 fr. 25 d'intérêt) .....	345 15	
Assises de Caumont .....	16 50	
Normannia .....	297 65	
Delamare-Deboutteville .....	31 »	
Dépenses extraordinaires .....	119 20	
Legs Buquet : Remboursement du reliquat du versement des héritiers .....	50 20	
Legs Gossier (complément d'arrérages) .....	69 »	
Solde débiteur de 1938 .....	1.734 39	
Excédent de recettes .....		439 07



## B. — FONDATIONS ET DÉPÔTS

		Recettes	Dépenses	Excédents
<b>BOUCTOT :</b>				
Report de 1938.....	500 »	1.161 50	» »	» »
Arrér. 4 $\frac{1}{2}$ 0/0 B 1932.	661 50			
Prix 1939 (L. Rousseau) .....	500 »			
Part. aux frais génér..	161 50		661 50	500 »
<b>BOULET-LEMOINE :</b>				
Arrérages .....	1.316 24		1.316 24	» »
Prix (Marie Lebreton).	1.000 »	1.316 24	» »	» »
Part. aux frais génér..	316 24			
<b>COURTONNE :</b>				
Report de 1938.....	292 75			
Arrér. 4 $\frac{1}{2}$ 0/0 B 1932.	283 50	576 25	» »	576 25
<b>DUMANOIB :</b>				
Report de 1938.....	800 »			
Arrér. 4 $\frac{1}{2}$ 0/0 B 1932.	1.062 »	1.862 »	» »	» »
Prix (J. Faucon).....	800 »			
Part. aux frais génér..	262 »		1.062 »	800 »
<b>GOSSIEB :</b>				
Report de 1938 (Ville).	631 »			
Versem. de l'Académie.	69 »	700 »	» »	» »
Prix (M. Manesse).....			700 »	» »
<b>GUÉROULT :</b>				
Arrér. 4 $\frac{1}{2}$ 0/0 B 1932.	7.452 »	7.452 »	» »	» »
Allocations et frais ...	6.026 20			
Part. aux frais génér..	425 80		6.452 »	1.000 »
<b>HOUZEAU :</b>				
Report de 1938.....	386 20			
Arrér. 4 $\frac{1}{2}$ 0/0 B 1932.	162 »	548 20	» »	» »
Part. aux frais génér.....			112 20	436 »
<b>LA REINTY :</b>				
Report de 1938.....	975 25			
Arrér. 4 $\frac{1}{2}$ 0/0 B.....	405 »	1.380 75	» »	» »
Part. aux frais génér..	280 75		280 75	1.100 »
<b>PELLECAT :</b>				
Arrér. 4 $\frac{1}{2}$ 0/0 B.....	2.652 30	2.652 30	» »	» »
Prix (Y. Sylvestre et A. Beaucamp) .....	2.000 »			
Part. aux frais génér..	652 30		2.652 30	» »
<b>O. ROULAND :</b>				
Report de 1938.....	900 »			
Arrér. 4 $\frac{1}{2}$ 0/0 B.....	830 24	1.730 24	» »	» »
Prix (Y. Lhermitte)...	300 »			
Prix (L. Gouay).....	300 »			
Prix (S. Maillard)....	300 »		1.430 24	300 »
Part. aux frais génér..	530 24			
<b>VERMONT :</b>				
Arrérages .....	162 »			
Report de 1938.....	395 »	557 »	» »	» »
Part. aux frais génér..	57 »		57 »	500 »
<b>ROUSSELIN-MAYET :</b>				
Arrér. 4 $\frac{1}{2}$ 0/0 B.....	911 24	911 24	» »	» »
Part. aux frais génér.....			311 24	600 »
<i>A reporter</i> .....		20.847 72	15.035 47	5.812 25



COMPTES

17

	Recettes	Dépenses	Excédents
<i>Reports</i> .....	20.847 72	15.035 47	5.812 25
<b>BRAQUEHAIS-VERDREL :</b>			
Coupons de 1939 :			
4 0/0 1917 .....	265 »	} 60.311 62	» »
4 0/0 1918 .....	1.862 52		
4 0/0 1925 .....	8.852 20		
4 1/2 0/0 1932 (A) .....	1.809 90		
4 1/2 0/0 1932 (B) .....	37.422 »		
5 0/0 1920 .....	10.100 »		
Allocations .....	44.000 »	} 53.311 62	7.000 »
Frais (débours) .....	1.270 50		
Frais (participation)...	8.041 12		
<b>DÉPÔTS :</b>			
Caumont (Assises de 1943) :			
Report de 1938.....	508 05	} 524 55	» » 524 55
Intérêts 3,25 0/0....	16 50		
Normannia :			
Report de 1938.....	10.900 70	} 11.198 35	» »
Intér. 3,25 0/0 Caisse d'Épargne .....	297 65		
Retrait (23 avril)...	2.089 60		
<b>DELAMARE-DEBOUTTEVILLE :</b>			
Versement (28 juillet) .....	2.298 »	} 2.329 »	» » 2.329 »
Intérêts à 3,25 0/0....	31 »		
	<u>95.211 24</u>	<u>70.436 69</u>	<u>24.774 55</u>

C. — BILAN (au 31 décembre 1939)

(sans tenir compte de la valeur en capital des titres ni du mobilier artistique ou utile)

PASSIF

Disponibilités des Fondations .....	12.812 25	} 24.774 55
Dépôts .....	11.962 30	
Disponibilités de l'Académie.....		439 07
		<u>25.213 62</u>

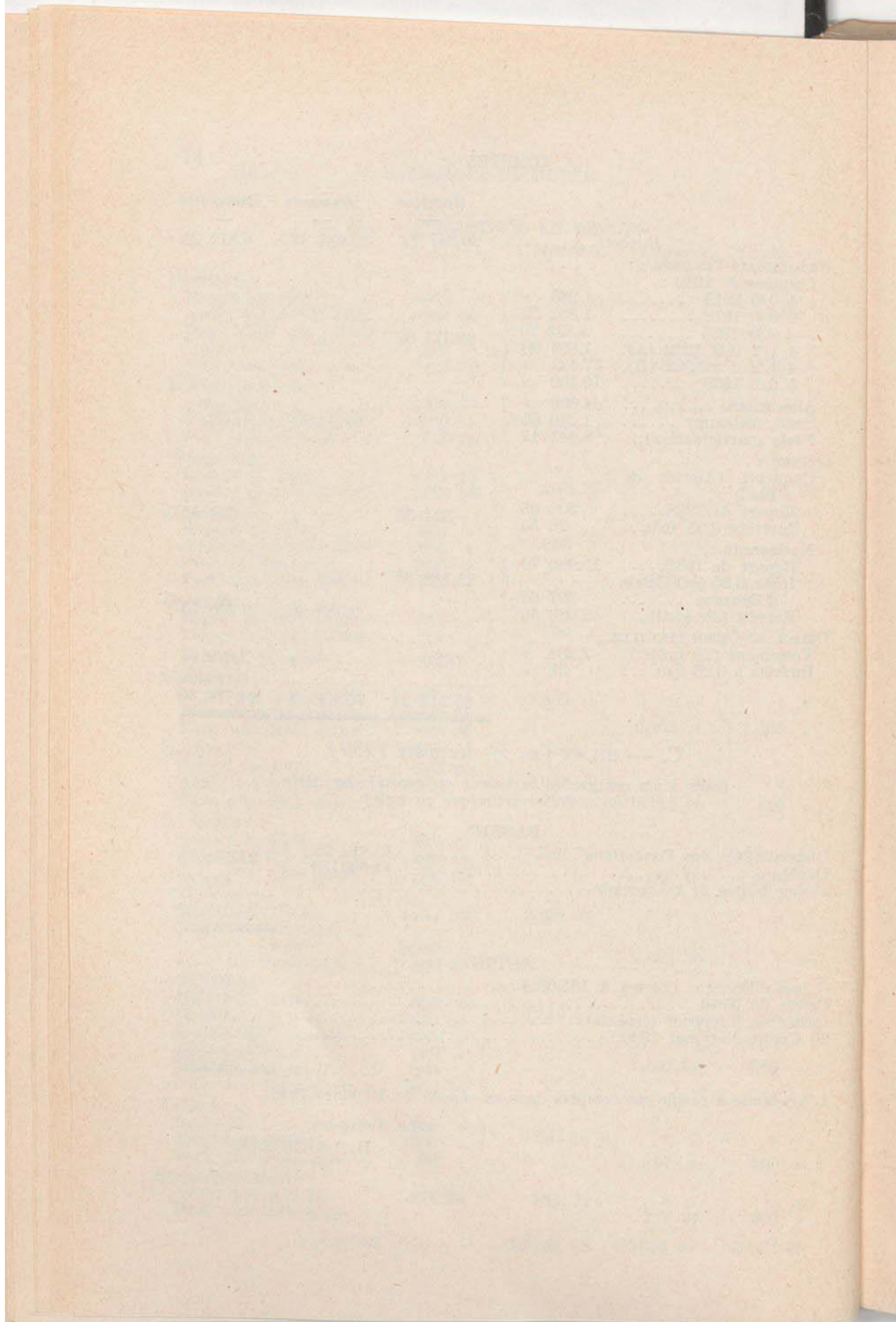
ACTIF

Caisse d'Épargne (Livret A 168.698).....	8.860 83
Crédit du Nord .....	2.411 54
Caisse du Trésorier (espèces).....	3.595 25
20 Crédit National 1920.....	10.346 »
	<u>25.213 62</u>

L'Académie a ratifié ces comptes dans sa séance du 1<sup>er</sup> mars 1940.

Le Trésorier,  
H. LABROSSE.





## SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(16 décembre 1939)

---

### Allocution de M. le D<sup>r</sup> LEMESLE

Vice-Président

---

Nous vous recevons, non dans la salle où se tiennent, chaque année, nos séances solennelles, mais dans le lieu où notre Académie s'adonne à ses travaux habituels.

Nous n'avons pas voulu que les circonstances nous empêchent de célébrer dignement et le talent, et la vertu. Il importe, avant tout, de prendre pour mot d'ordre « Maintenir », et vous avez répondu à notre invitation parce que vous avez compris, comme nous, la nécessité de conserver toute son activité à la vie intellectuelle et sociale de notre patrie. Animées par la même pensée, les plus hautes Autorités de la Ville et du Département ont bien voulu assister à cette cérémonie, ou nous dire tout l'intérêt qu'elles lui reconnaissaient.

A tous, nous exprimons notre reconnaissance.

Aujourd'hui plus que jamais, les idées de renoncement et d'abandon sont bannies de la conscience française. Le pays, tout nerfs tendus, aspire à un renouveau et à un épanouissement. Or, il sait que ce renouveau et cet épanouissement exigent, en même temps que la mise en œuvre de ses ancestrales vertus militaires, un rayonnement toujours plus intense de l'intelligence et de l'art français, d'innombrables et quotidiennes actions accomplies par des hommes, des femmes, des



enfants se consacrant au bien commun dans l'ombre et la simplicité et, par-dessus tout, le développement de la famille française qui seul permet d'imaginer sans angoisse l'avenir.

Ce sont ces richesses écloses sur le sol normand que nous dénombrons et que nous célébrons à l'heure où nos soldats montent la garde à la frontière. J'ai l'assurance que nous sommes de cœur avec eux en honorant ceux qui nous offrent, comme eux, des droits à l'espérance.



# SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(16 décembre 1939)

---

## RAPPORT SUR LES PRIX

DE LA

## FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL

PAR M. PIERRE CHIROL

---

MESSIEURS,

DEPUIS quatorze ans, la somptueuse donation de M<sup>me</sup> Braquehais-Verdrel permet à l'Académie de Rouen de distribuer des prix et des allocations aux familles nombreuses de l'ancien arrondissement de Rouen. Ainsi, chaque année, une quarantaine de foyers, généreusement peuplés par des Français courageux, connaissent l'avantage d'une aide appréciable et la joie d'un témoignage officiel.

Vous vous étonneriez à bon droit de ne pas entendre tout d'abord monter de mes lèvres un hommage ému envers la charitable donatrice qui voulut léguer tout son patrimoine et jusqu'à ses bijoux pour apporter aux mères, si souvent angoissées par un équilibre instable de budget, un peu d'adoucissement et quelque répit.

M<sup>me</sup> Braquehais, dans une pensée de confiance dont nous mesurons toute la portée, tint à laisser l'Académie seule juge des modalités concernant le partage et la distribution des revenus. Ceux-ci, d'ailleurs, connaissent les fluctuations de notre temps. Il s'ensuit l'impossibilité de fixer par avance en



une sorte de jurisprudence immuable, le nombre et la valeur des sommes accordées. Mais, que ce point soit bien compris, tous les revenus de chaque exercice sont totalement répartis et nulle capitalisation, fille d'une prudence exagérée, n'est envisagée par notre trésorier. Nous faisons face au plus grand nombre possible de demandes, car les cas dignes d'intérêt, sinon même angoissants, ne nous ont jamais manqué.

En 1939, le nombre des dossiers déposés atteint quatre-vingt-onze. Sur ce nombre, quatorze postulants ont déjà obtenu une allocation et cinq autres, par deux fois, avaient eu part aux bénéfiques. Aussi, sauf exception causée par quelque catastrophe familiale, nous avons dû reporter aux années suivantes ces courageuses familles, car dix autres postulaient depuis trois années consécutives, et rien, dans leur cas, n'était susceptible d'arrêter plus longtemps notre choix, et leur patience méritait d'être prise en considération.

Un fait doit être souligné d'ailleurs, à la louange des informateurs et spécialement des infirmières et visiteuses sociales : au cours de nos investigations, aucun dossier ne présentait des candidats indignes, ou même douteux. Les renseignements fournis étaient exacts et les attestations exposaient les cas en un style discret et sans lyrisme méridional. Je crois devoir rappeler quel prix notre Commission attache à la sincérité dans la déclaration des ressources. Sur ce point, la loyauté est de rigueur, et, pour ma part, je n'hésite pas à déclarer publiquement avoir fait écarter, sans autre examen, une demande muette quant au gain journalier : je n'avais pu la compléter lors de ma visite à domicile, par suite du mutisme délibéré et persistant de la mère de famille. Au contraire, un autre candidat a immédiatement attiré mon attention par sa franchise à m'exposer ses efforts pour accu-



muler des économies afin d'acquérir deux vaches laitières, destinées à l'alimentation de ses jeunes enfants.

Examinons maintenant le bloc imposant de ces documents où dorment tant de vertus, de si nombreux témoignages d'une magnifique élite.

Si nous voulons le considérer sous l'angle du nombre d'enfants, qui, je tiens à le souligner, constitue un important élément d'appréciation, mais n'est pas le seul, ni le primordial, nous constatons au dépouillement avoir rencontré une famille de 14 enfants, une autre de 13, une autre de 12. Trois dossiers dénombraient 11 enfants. Onze attestaient 10 enfants, sept en comptaient 9, puis seize comportaient 8 enfants, vingt-deux s'arrêtaient à 7, vingt-trois ne dépassaient pas 6, et deux seulement se limitaient à 5. Cette dernière catégorie avait trait à des veuves, dont la situation très grave permettait un examen bienveillant.

Les revenus de l'année ont permis à notre trésorier de mettre à la disposition de la Commission spéciale du Prix la somme de 44.000 francs. Et l'Académie, sur proposition de sa Commission, a estimé nécessaire, vu le malheur des temps, d'étendre le plus possible le bienfait de cette manne et de répartir le crédit en parts égales de 1.000 francs. L'attribution d'un prix plus important risque, en effet, de rendre plus difficile dans l'avenir le renouvellement de la même candidature.

En outre, comme pour la Fondation Cognacq, nous ne saurions laisser toujours les mêmes lauréats revenir à intervalles fixes, au détriment des jeunes ménages courageux.

Car ces jeunes ménages courageux, dont les pères gardent virilement la frontière en ces heures angoissantes, constituent la réserve française par excellence, l'espoir suprême de notre



race. Tout le reste est vain et toute stratégie stérile qui ne s'appuierait pas en définitive sur la vigueur et le nombre d'un peuple : malheur aux races incapables de se défendre elles-mêmes.

Depuis longtemps, des sociologues clairvoyants ont poussé le cri d'alarme : raillés par de honteux égoïstes, sinon par de méprisables jouisseurs, ils ont bravé le ridicule, puis ils ont obtenu l'audience d'une élite morale. Leurs campagnes inlassées ont créé un courant dont sont issues les fondations généreuses, telle celle de M<sup>me</sup> Braquehais. Elles ont enfin abouti à ce Code de la Famille, récemment promulgué par les Pouvoirs publics : le fracas des armes, en ces derniers mois de 1939, ne doit pas faire oublier comment, grâce à lui, cette même année sera marquée d'une pierre blanche par la postérité.

Hélas ! ce fracas des armes, d'éminents esprits en prévoyaient le retour, lorsque l'autre guerre demeurait indécise et que le grand cordial des combattants en montant à Verdun était leur conviction d'éviter à tout jamais pareille catastrophe à leurs enfants.

En effet, j'ai retrouvé, signé de Paul Bureau, l'éminent professeur de droit, fondateur de la Revue *Pour la Vie*, une lettre singulièrement clairvoyante dont le moment me semble opportun de donner communication à l'Académie. Averti d'une naissance à mon propre foyer en 1915, il n'hésitait pas, après les félicitations d'usage, à ajouter ces graves paroles dans ce style âpre de prophète qu'il affectionnait : « Ne perdez aucune occasion, cher ami, de faire autour de vous une *ardente* propagande : autrement, dans vingt-cinq ans au plus tard, votre gendre et sa génération en verront de dures. »



Il avait anticipé avec une lucidité effrayante puisque, aujourd'hui, je compte un gendre sur la ligne de feu.

La longue attente des années suivantes, le fol enthousiasme du 11 Novembre et la sincère bonne volonté des Français nous ont fait illusion. Aujourd'hui, revenus à pied d'œuvre, nous devons courageusement reprendre l'édifice par la base, selon la formule de Paul Bureau, ce noble Normand dont le nom fut donné à une rue des Sapins. Nous devons entendre cet appel en faveur de la fécondité familiale, et par l'honneur et les avantages dont il est indispensable d'entourer la famille française nous assurerons la grandeur et la pérennité de la Patrie.

## ALLOCATIONS DE 1.000 FRANCS

- M<sup>me</sup> veuve Adolphe ANDRÉ, 27, rue Braquehais-Verdrel, Rouen, 8 enfants (7 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> ANTOR, 5, rue du Manoir-Rigault, Déville-lès-Rouen, 10 enfants (9 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Edmond AUTIN, 21 B, Cité Navarre, rue de l'Eglise, Grand-Quevilly, 10 enfants (8 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Olivier BLED, 8, rue Madeleine, Barentin, 6 enfants (tous vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Louis BÉNARD, 81, rue Garibaldi, Sotteville, 10 enfants (7 vivants).
- M<sup>me</sup> veuve Maximilien BRIÈRE, 12, rue Orbe, Rouen, 7 enfants (tous vivants).
- M. et M<sup>me</sup> André-Alexandre CABOT-BUNEL, Pissy-Pôville, 6 enfants (tous vivants).
- M. et M<sup>me</sup> André CALTOT, 151, rue de la République, Grand-Quevilly, 10 enfants (8 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Marcel CAMPARD, 4, rue Juste-Dumanoir, Rouen, 8 enfants (7 vivants).



- M. et M<sup>me</sup> René CHARRIER, 28, rue Alexandre-Ribot, Rouen, 7 enfants (tous vivants).
- M. et M<sup>me</sup> CHÉRON-BERTIN, Houppesville, 7 enfants (6 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Robert CHESNEL, 27, rue des Capucins, Rouen, 10 enfants (tous vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Pierre CHRÉTIEN, 17, route de Rouen, Darnétal, 13 enfants (11 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Joseph-Henry COLLEY, Fresquienne, 8 enfants (7 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Raphaël COQUELIN, 8, rue Poutrel, Croisset, 7 enfants (6 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Noël CREVET, Butot, 8 enfants (7 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> DÉHAIS-PINEL, Fontaine-sous-Préaux, 7 enfants (tous vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Victor DELAMARE, 91, chemin des Sapins, Rouen, 7 enfants (6 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Emile DESCHAMPS, Grainville-sur-Ry, 10 enfants (tous vivants).
- M<sup>me</sup> veuve Marguerite DESÈVE, 41, rue Beffroy, Rouen, 6 enfants (tous vivants, le dernier enfant né sept mois après la mort accidentelle du père).
- M. et M<sup>me</sup> Alphonse DÉSOBRE, Saint-Jean-du-Cardonnay, 9 enfants (8 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Edouard FEMEL, Gouy, 6 enfants (tous vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Alphonse FLEURY, 2, rue de Normandie, Saint-Etienne-du-Rouvray, 9 enfants (8 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Augustin FOURBÉ, 1 bis, route de Lyons, Rouen, 7 enfants (6 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Xavier GODARD, Saint-Pierre-de-Varengeville, 9 enfants (6 vivants).



- M. et M<sup>me</sup> François GRIGNOUX, 63, route de Rouen, Oissel, 8 enfants (6 vivants).
- M<sup>me</sup> René HELLOUIN, 41, rue Saint-Eloi, Rouen, 8 enfants (tous vivants).
- M<sup>me</sup> veuve André LECŒUR, rue de la Paix (Mont-Gargan), Rouen, 9 enfants (7 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Lecourt SIMON, Fresquienne, 8 enfants (6 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Louis LÉCUYER, 79, chemin des Sapins, Rouen, 8 enfants (7 vivants).
- M<sup>me</sup> veuve LEFEBVRE-CAUMONT, 44, rue des Bons-Enfants, Rouen, 17 enfants (13 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Joseph LEFEBVRE, rue Moitte (Mont-Gargan), Rouen, 11 enfants (tous vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Louis LEHMAN, Saint-Jacques-sur-Darnétal, 6 enfants (tous vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Raymond LEPRIEUR, 5, rue Lamauve, Rouen, 6 enfants (tous vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Théophile MAHIAS, 32, rue du 11-Novembre, Petit-Quevilly, 13 enfants (9 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Georges-Emile MAILLARD, 27, rue des Capucins, Rouen, 10 enfants (6 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Raphaël MALVASIO, 14, rue Max-Duret (Cité de Trianon), 8 enfants (6 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Léopold MARIVOET, Mont-Saint-Aignan, 8 enfants (tous vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Louis MOREL, rue Benjamin-Normand, Sotteville-lès-Rouen, 12 enfants (10 vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Robert PIEDELEU, 4, rue Dorchain, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, 9 enfants (tous vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Marcellin POULAIN, rue Alexandre-Ribot, Rouen, 8 enfants (tous vivants).



- M. et M<sup>me</sup> Maurice RICHARD, 11, rue Garibaldi, Sotteville-lès-Rouen, 7 enfants (tous vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Joseph THOMAS, 11, rue Louis-Pasteur, Petit-Quevilly, 6 enfants (tous vivants).
- M. et M<sup>me</sup> Jean VERTHIER, 9, rue Edmond-Blondel, Boisguillaume, 14 enfants (9 vivants).
-



# SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(16 décembre 1939)

---

## RAPPORT

SUR LES

PRIX DES FONDATIONS

BOULET-LEMOINE, DUMANOIR ET OCTAVE ROULAND

Par M. MAURICE PELLET

---

PARMI toutes les fondations dont l'Académie de Rouen doit, chaque année, attribuer les allocations correspondantes, il en est trois qui sont spécialement réservées aux actes de courage, de dévouement et d'abnégation : ce sont les prix Boulet-Lemoine, Dumanoir et Octave Roulland.

Votre Commission spéciale d'attribution de ces prix, en me faisant l'honneur du soin des trois rapports, me charge de vous présenter les lauréats que, parmi plusieurs candidats, elle a retenus pour cette année 1939.

Vous pourrez constater, une fois de plus, qu'il est toujours sur terre des humains, vieilles gens tout aussi bien qu'adolescents, pour qui la Bonté, la Charité, la Fraternité ne sont pas de vains mots. L'on ne saurait trop admirer ceux qui, sans relâche, sans plaintes, se dévouent de quelque façon que ce soit pour secourir leur prochain, et cela simplement, modestement, sans qu'on puisse découvrir, à l'origine de leur geste d'altruisme intégral, le moindre attrait de récompense.

Vous voudrez bien, en conséquence, vous joindre à nous pour adresser de très vives félicitations aux lauréats suivants :



## PRIX OCTAVE ROULLAND

Le prix Octave Roulland, d'une valeur de 900 francs, a été, cette année encore, partagé également entre trois bénéficiaires.

M<sup>lle</sup> Lucienne GOUAY, demeurant à Rouen, 78, rue de la République. Cette jeune fille, âgée de vingt-huit ans, est l'aînée d'une famille de cinq enfants. Le père est décédé en 1925 des suites d'une maladie contractée au front en 1914; la mère est morte neuf ans après. Si depuis cette époque, l'Office départemental des Pupilles de la Nation a assumé la tutelle des enfants mineurs en exerçant son contrôle et l'administration de leurs biens, il a cependant laissé les jeunes orphelins aux soins de la sœur aînée; avec autant de dévouement que de tact et de bonheur, M<sup>lle</sup> Lucienne Gouay a élevé tous ses frères et joué d'excellente façon le rôle de mère de famille.

M<sup>lle</sup> Yvonne LHERMITTE, demeurant à Boissay, canton de Buchy, a dû prendre il y a quatre ans, à la mort de sa mère et alors qu'elle entrait seulement dans sa quinzième année, la direction d'une famille de cinq enfants. Elle veille depuis cette époque sur ses frères et sœurs avec la plus grande sollicitude et elle dirige la maisonnée d'une façon exemplaire.

M<sup>lle</sup> Simone MAILLARD, route de Neufchâtel, à Forges-les-Eaux, âgée de seize ans et demi, a tout d'abord soigné sa mère, morte en 1937 après une longue et pénible maladie, puis son père, décédé des suites de la précédente guerre. Tout en s'occupant de ses malades, elle veillait aux soins du ménage et élevait ses deux frères et sœur, âgés actuellement de dix et sept ans.

Très déprimée à la suite de ces dures épreuves, M<sup>lle</sup> Si-



mone Maillard a dû faire un séjour au Préventorium de Campeaux.

#### PRIX DUMANOIR

Ce prix, d'une valeur de 800 francs, est réservé à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure.

Votre Commission a attribué ce prix à Jean FAUCON, rue du Pressoir, à Fécamp.

Cet enfant, en août 1938, alors qu'il avait à peine douze ans, n'a pas hésité à tenter de secourir, sur la plage de Fécamp, une baigneuse, M<sup>me</sup> Duparc, qui, ayant perdu pied, se trouvait entraînée vers le large par le courant.

Bien que M<sup>me</sup> Duparc rendît plus difficile la tâche de son jeune sauveteur en s'agrippant à lui, celui-ci put arriver à ramener saine et sauve l'imprudente baigneuse sur la rive.

Cet acte de bravoure a déjà été consacré par les diverses récompenses de M. le Ministre de la Marine, de la Société des Naufragés et de la Ville de Fécamp. L'Académie est heureuse de pouvoir les compléter par le prix Dumanoir 1939.

#### PRIX BOULET-LEMOINE

L'allocation de la fondation Boulet-Lemoine, constituant un prix d'une valeur de 1.000 francs, a été attribuée cette année à M<sup>lle</sup> Marie LEBRETON, 88, rue Goubermoulins, à Lillebonne.

Née à Saint-Aubin-de-Crétot le 14 novembre 1866, Marie Lebreton, aînée de sept frères ou sœurs, après une enfance assez pénible, commence sa vie de dévouement en s'occupant, dès que cela lui est possible, de tous ses « cadets », tandis que ses parents gagnent difficilement leur vie comme ouvriers agricoles.

Elle a treize ans lorsque sa famille vient s'installer



à Lillebonne; dès lors, la fillette commence à travailler en usine, tout en aidant sa mère aux besoins du ménage dès qu'elle rentre à la maison.

Son père, devenu impotent à quarante-cinq ans, ne succombera qu'à soixante-treize ans; sa mère, dont elle doit assurer aussi les vieux jours, vivra elle-même jusqu'à soixante-dix-huit ans.

Entre-temps, Marie Lebreton soigne successivement deux de ses frères qui, bien que mariés, sont revenus à la maison paternelle atteints de maladies graves contre lesquelles, malgré tous les soins prodigués, elle ne peut arriver à lutter victorieusement.

A la mort de sa mère, Marie Lebreton reste avec l'une de ses sœurs, souffrante depuis plus de vingt ans; celle-ci termine sa vie, percluse de rhumatismes déformants et sujette à de nombreuses crises d'épilepsie.

A soixante-neuf ans, Marie Lebreton reste seule!

Va-t-elle pouvoir enfin se reposer? Hélas! au bout de peu de temps, elle est appelée par ses beau-frère et sœur, M. et M<sup>me</sup> Barro, tous deux très souffrants. Si le mari disparaît au bout de quelques mois d'une crise de diabète aigu, sa femme, atteinte d'un cancer à l'intestin, met cependant plusieurs années à mourir et son impotence, qu'augmente une obésité exagérée, rend extrêmement pénible l'ultime dévouement de sa garde-malade.

Et actuellement, M<sup>lle</sup> Marie Lebreton, âgée de soixante-treize ans, qui a tant vécu pour les siens, n'a plus de famille pouvant s'occuper d'elle.

Cette vie de sacrifices continuels, jointe à une vie de labeur acharné, constitue l'un des exemples les plus dignes d'éloges que l'Académie ait eu à récompenser. C'est donc avec la joie et l'émotion les plus profondes que notre Compagnie attribue le prix Boulet-Lemoine à M<sup>lle</sup> Marie Lebreton.



## RAPPORT SUR LES PRIX PELLECAT

PAR M. PIERRE CHIRÔL

---

LA Commission chargée d'examiner les dossiers déposés pour l'obtention du prix Pellecat a fixé son choix sur deux candidats dont le fondateur eût été pleinement satisfait.

Une tradition tenace persiste, qu'en son for intérieur, M. Pellecat, tout en respectant la complète liberté de l'Académie, eût volontiers incliné vers des lauréats exclusivement choisis dans le monde artistique. Certes, nous conservons pourtant le droit absolu — et nous l'avons exercé — d'encourager tout jeune homme dont la carrière nous agréée; nous ne saurions redouter nul *veto* pour la qualité exclusivement intellectuelle de celle-ci.

Mais notre bienfaiteur avait fréquenté « le monde des Arts », selon le jargon de son époque, il avait eu pitié des misères imméritées : il voulut contribuer à les soulager et il assura deux prix de 1.000 francs-or qui, aujourd'hui, procurent autant de gloire avec un pouvoir économique, hélas! moins efficace.

Mais je connais nos élus et je suis assuré que Mammon n'a pas exercé le principal attrait lors de la constitution de leur dossier : témoin ces lignes de remerciement d'un de nos lauréats : « Je suis heureux, m'écrivait-il, de recevoir ce prix pour l'honneur qui en rejaillit sur notre vieille Maîtrise Saint-Evode, à laquelle je reste très attaché. » Fait à signaler, en effet, les dossiers dont je vous dois l'exposé émanent de deux anciens élèves de cette école de musique, vénérable autant



que célèbre et dont l'influence est primordiale dans la vie intellectuelle de notre cité. En plusieurs circonstances, nous avons déjà distingué certains candidats sortis de ce cénacle. Ce soir, pour la première fois, voici deux jeunes gens, l'un architecte, l'autre musicien, qui ont puisé dans la chaude atmosphère de ces vieux murs l'amour et la compréhension raffinée de leur métier. Et chacun d'eux parle avec pertinence du métier de l'autre : Yves Silvestre, architecte, raffole de musique et s'assoit avec autorité chaque dimanche devant un clavier d'église ; Albert Beaucamp, musicien comme son père, notre regretté collègue, porte des jugements motivés sur les arts plastiques et l'esthétique.

Aussi, évoquent-ils avec une reconnaissance émue les années où, *in hymnis et canticis*, des apôtres dévoués ont ouvert leur intelligence et aiguisé leur sensibilité devant la cathédrale sonore aux perspectives infinies, devant la cathédrale de pierre où une goutte de lumière pourpre souligne la présence du Divin.

Cette fidélité marque la qualité de leurs âmes, elle glorifie l'Institution qui connaîtra par eux un lustre nouveau.

Yves Silvestre, né à Rouen, aborde la carrière d'architecte avec une volonté farouche. Fils d'une famille nombreuse, il quitta la Maîtrise pour le dessin et entra au cabinet de M. André Lefort. Depuis sept ans, il y est attaché et il a déployé une énergie indomptable pour gagner son pain quotidien, tout en préparant son admission à l'École des Beaux-Arts. Il est parvenu à la réussir du premier coup au retour du régiment. Depuis lors, il a su satisfaire, selon un rythme régulier, aux obligations du bureau patronal et aux nécessités des concours techniques. Résultat tout à son honneur, certes, mais je suis tenté d'en féliciter aussi son patron qui l'apprécie hautement et s'ingénie à lui faciliter sa scolarité.



Parmi le dossier d'Yves Silvestre, notre Commission a distingué particulièrement un cahier d'archéologie, résumant le cours excellent professé par M. Robert Flavigny. C'est un recueil de planches, relevés originaux ou pastiches de vieilles gravures, qui présente d'étourdissantes reproductions judicieusement choisies. La médaille parisienne qui le récompensa n'a étonné personne.

Elève de première classe, après l'obtention d'une médaille au difficile concours de construction, Yves Silvestre voyait s'ouvrir l'ère des amples études et du diplôme assez proche quand il dut rejoindre son régiment le 1<sup>er</sup> septembre : n'avait-il pas à défendre son jeune foyer, fondé courageusement l'an passé et où sourit aujourd'hui un bébé de cinq mois? Son courage, tant de fois affirmé, est mis maintenant à une nouvelle épreuve; nous savons par expérience qu'il dominera les circonstances les plus lassantes et qu'il jugulera les difficultés. L'Académie est heureuse de saluer en ce jeune architecte un talent viril, riche de promesses, et, en l'absence du lauréat, retenu aux Armées, elle invite M<sup>me</sup> Silvestre, sa confidente et collaboratrice dans les heures sombres, à venir recevoir ce prix Pellecat si justement décerné.

Notre second lauréat, Albert Beaucamp, élève du Conservatoire national de Musique depuis 1937 et organiste titulaire de Saint-Godard, est le digne fils de son père, notre regretté confrère : ce mot dit tout, n'est-il pas vrai, et je ne devrais pas insister.

Henri Beaucamp, agrégé à notre Compagnie en 1932, compte au nombre de ces maîtres qui, à la suite des Abbé Bourdon, des Albert Dupré, des Jules Hælling, ont constitué à Rouen, depuis cinquante ans, une pléiade artistique de très haute qualité. Comme en d'autres branches de l'Art, la postérité discernera pour la musique une Ecole de Rouen



sous la Troisième République. Par l'effort de ces professionnels, le goût public s'est trouvé rénové et parallèlement aux mélodies profanes l'art religieux aura connu un essor dont la culture générale française a tiré grand profit. A qui le contesterait, faudrait-il rappeler les triomphes parisiens et mondiaux de Marcel Dupré et de Paul Paray, nés Normands, éduqués en notre ville, ayant puisé dans son terroir les premiers sucs si admirablement fécondés par la suite?

Les historiens précis n'auront pas de peine à y entrevoir dès l'origine notre vieille Maîtrise et le mécénat musical du Cardinal Thomas, trop oublié aujourd'hui.

Brutalement enlevé à ses élèves, Henri Beaucamp laissait un fils plein de promesses, celui auquel nous nous félicitons d'apporter ce soir un encouragement pour ses études : saluons en sa personne un des espoirs de la troisième génération des virtuoses rouennais.

En effet, notre regretté confrère, Henri Hie, dont l'infatigable campagne de critique tint une grande part dans ce renouveau, annonçait en ces termes le premier récital de notre candidat : « Notre jeune concitoyen, Albert Beaucamp, écrivait-il dans le *Journal de Rouen*, donnera à la Cathédrale, le 22 novembre 1934, un récital d'orgue. Ce sera la première fois, depuis l'inoubliable début de Marcel Dupré à Saint-Vivien, il y a trente-cinq ans, que nous reverrons un enfant de cet âge donner publiquement une séance d'orgue. » Et ce texte s'accompagnait d'une épreuve photographique, montrant un garçonnet en culotte courte, posant les mains sur les claviers en cascade du grand orgue, face à la *Pastorale* de César Franck.

Depuis ce début, Albert Beaucamp a largement tenu les promesses de son enfance et il a triomphé d'un risque redoutable : se classer parmi les enfants prodiges.



De la Maîtrise, il passa à l'Institution Join-Lambert, et il quitta cet autre conservatoire de l'esprit pour Paris.

La classe d'harmonie, professée par M. Noël Gallon, lui vaut un second accessit en 1937, en attendant les futures récompenses promises à sa ténacité.

Demeuré élève pour la connaissance approfondie des règles, Albert Beaucamp se sent déjà inspiré pour la composition et il en a donné une preuve décisive dans une pièce, *Souvenir*, écrite à la mémoire d'un ancien professeur, l'Abbé Dudout : morceau de grand style, aux réminiscences classiques, sans pastiche, où courent dans la trame les thèmes les plus nobles des mélodies grégoriennes.

L'Académie se félicite, en décernant le prix Pellecat à Albert Beaucamp, de saluer en lui un talent plein de promesses et d'ajouter ainsi son nom à ce palmarès où, depuis trente ans, s'inscrivent et s'annoncent de valeureux artistes et de si nobles caractères.

Les années, par leur cours précipité, permettent d'apprécier aux fruits si les prémices étaient justifiées : or, notre palmarès Pellecat contient des noms devenus célèbres.

Aussi, je m'en voudrais de clore ce rapport sans souligner l'honneur funèbre et glorieux qu'il a connu cette année lors de la catastrophe du pétrolier *Sumick*. Le Commandant Bernard Bicheray, disparu héroïquement dans le naufrage, avait reçu notre récompense en 1923. A cette époque, chargé de rapporter votre choix, j'avais tenu à souligner les belles qualités de Bernard Bicheray, et combien il importait de l'aider à gravir les échelons qui le conduiraient à la passerelle de capitaine. Hélas ! j'étais loin de me douter, devant cet adolescent au profil de médaille, qu'il réaliserait à la lettre la citation de Pascal, par laquelle j'avais cru devoir terminer



mon exposé : « Je crois des témoins qui se font égorger. » Bernard Bicheray a vécu jusqu'au sacrifice suprême la définition du grand penseur : Jeune père de famille, il a refusé d'abandonner quelques survivants médusés par la catastrophe du *Sunick* en feu et incapables d'une décision énergique pour quitter le bord ; il a préféré se laisser engloutir avec son bateau, quoiqu'on eût évoqué à sa pensée le souvenir de sa femme et de ses enfants : il ne voulut pas manquer à la loi de la mer et à l'honneur de la marine française. La Ville du Havre a consacré une rue à son souvenir, non loin de la rue Jean-Charcot ; il serait hautement désirable de voir renouveler ce geste par la Ville de Rouen. De tels exemples ne seront jamais assez honorés, et il faut en perpétuer l'enseignement pour le plus grand profit de la morale publique.

C'est un honneur impressionnant pour l'Académie d'avoir discerné, puis d'avoir aidé, selon ses faibles moyens, à l'ascension d'un véritable héros, et celui qui fut jadis votre porte-parole pour l'encourager, connaît ce soir une grave mélancolie d'adresser publiquement à cette haute mémoire le témoignage ému d'une affectueuse et très poignante admiration.

---



## RAPPORT SUR LE PRIX BOUCTOT

(BELLES-LETTRES)

Par M. HENRI LABROSSE

---

EN 1938, M. Louis Rousseau, né à Brest le 18 octobre 1914, ancien élève de notre Lycée Corneille, élève de l'École des Chartes, présentait, pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe, une thèse intitulée *l'Assistance charitable à Rouen, du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*. La soutenance publique eut lieu en janvier 1938. A la suite de cette soutenance, M. Rousseau obtint le diplôme par arrêté ministériel du 18 février 1938.

C'est ce travail, encore manuscrit, fruit de trois années de recherches, principalement aux Archives départementales et municipales de notre ville, que l'auteur a présenté à vos suffrages pour le prix Bouctot de 1939, destiné à récompenser un travail historique relatif à la Normandie.

Pendant tout le moyen âge, l'histoire de l'assistance charitable à Rouen jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle se borne à celle de l'Hôtel-Dieu de la Madeleine, l'hôpital le plus important non seulement de la ville, mais de toute la province de Normandie, les autres hôpitaux rouennais (Saint-Martin, Jérico, Saint-Esprit) étant plutôt des hôtelleries. Cette histoire ressemble à celle de tous les autres établissements religieux réguliers et son étude se ressent de la composition de leurs archives : beaucoup de renseignements sur le temporel, sur les privilèges royaux et pontificaux, peu de choses sur la vie intérieure et le rôle social de l'Hôtel-Dieu.



Fondé à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, sans doute par réorganisation d'un hôpital plus ancien, situé peut-être au *Nid-de-Chien*, dans l'actuel quartier Saint-Hilaire, il est considérablement enrichi par Henri II Plantagenet et par les dons, peut-être imposés en guise d'amende, des compagnons de révolte d'Henri le Jeune. Installé au voisinage de la cathédrale, il s'étend entre celle-ci et la Seine et l'actuelle *rue de la Madeleine* perpétue son souvenir.

Jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, on n'a guère à relater à son sujet que ses enrichissements auxquels participent le roi, l'archevêque, le chapitre, la noblesse et les bourgeois de Rouen.

L'Hôtel-Dieu suivait la règle de saint Augustin; les chanoines, régis par un prieur, au nombre d'une dizaine à l'origine, étaient trente environ au XIV<sup>e</sup> siècle, quinze au XVI<sup>e</sup>, s'occupant uniquement du service divin et de l'administration du temporel, plusieurs résidant dans des paroisses dépendant de leur prieur; ce chapitre laissait à une communauté de femmes le soin des pauvres. Ceux-ci, très peu nombreux au XIII<sup>e</sup> siècle puisque Eudes Rigaud trouve à l'une de ses inspections dix chanoines pour un malade, deviennent très nombreux pendant les troubles des guerres anglaises et leur affluence finit par compromettre les finances de l'établissement.

Les ravages des guerres diminuent d'autre part les revenus temporels de l'Hôtel-Dieu qui ne peut plus suffire à sa tâche, et l'accroissement du revenu casuel est impuissant à assurer une bonne gestion, bien que l'archevêque de Rouen lui ait accordé, en 1429, le *denier à Dieu* sur toutes les transactions commerciales du diocèse. L'Hôtel-Dieu sollicite et obtient du pape des indulgences de plus en plus importantes, puis, en 1505, l'indulgence plénière. Ces indulgences, colportées par toute la Normandie par des fermiers, connaissent leur



plus grand succès le jour du « grand pardon de l'Hôtel-Dieu », le jour où la cathédrale est envahie par les pénitents et les prêtres venus les confesser. Ces charités casuelles rapportent à l'Hôtel-Dieu le sixième de son revenu.

L'Hôtel-Dieu, appauvri dans son patrimoine par la guerre de Cent ans, se relève peu à peu, mais le paupérisme ne cesse de se développer, les famines et les épidémies de peste deviennent extrêmement fréquentes; il est alors incapable d'assurer à Rouen l'assistance charitable qu'il avait assumée à la période prospère du XIII<sup>e</sup> siècle. Le nombre extrêmement élevé des pauvres (plus de sept mille atteste un recensement de 1535) oblige le Conseil de la Ville et l'Echiquier puis le Parlement à prendre en mains l'organisation des secours. Ces deux corps mènent de front l'organisation des secours aux *pauvres valides*, nos chômeurs actuels, et la réorganisation de l'Hôtel-Dieu pour les pauvres malades. Ce faisant, à l'instar de toutes les grandes villes du royaume, de Paris surtout, ils jettent les bases à Rouen de l'assistance publique moderne. Pour s'emparer des ressources et de l'administration de l'Hôtel-Dieu, ils s'appuient sur le texte des donations anciennes faites presque toutes *Deo, Priori, Canonicis et pauperibus Prioratus seu Hospitalis Beate Marie Magdalene Rothomagensis*, arguant que « s'il n'y avait pas de pauvres, il n'y aurait pas de prier ». Ils se heurtent à la résistance opiniâtre du prieur Jean Le Tellier, mais réussissent, en excipant de fautes de gestion et de quelques irrégularités dans sa vie privée, à lui enlever l'administration de l'hôpital proprement dit pour la confier à trois bourgeois (des parlementaires) nommés par le Conseil de Ville pour une année.

Gosselin et le docteur Panel, utilisant le premier les



registres du Parlement, le second les archives municipales, nous avaient déjà fait connaître cette Police des pauvres, mais ni l'un ni l'autre n'avaient utilisé le registre de la Chambre des Pauvres de 1544 à 1546, ni le Plumitif du Bureau des Pauvres de 1552 à 1565. M. Rousseau nous présente ainsi pour cette décade une étude vraiment nouvelle. Bien que des mesures d'assistance aient été prises régulièrement avant 1545, ce n'est qu'à cette date et non en 1534 que fut organisée la première assemblée s'occupant uniquement de l'assistance, « la Chambre des Pauvres ». Cette première Chambre ne fonctionna d'ailleurs qu'un an, et ce n'est qu'en 1552 qu'apparurent définitivement les deux organismes spécialisés, la Chambre des Pauvres et le Bureau des Pauvres.

Ce fut le Président Pétremol, instigateur principal de la réforme de l'Hôtel-Dieu, qui organisa dans les années 1552-1560 les secours aux pauvres valides. La Chambre des Pauvres rend les ordonnances générales relatives aux pauvres et juge les procès les concernant, le Bureau des Pauvres, réuni chaque semaine, expédie les affaires courantes. Le Trésorier des pauvres s'occupe de toutes les affaires financières, charge fort lourde, car il doit avancer de ses deniers toutes les sommes nécessaires, si bien qu'ecclésiastiques et parlementaires s'en font exempter, tandis que tout le poids en retombe sur le « négoce ». Avocats, procureurs, sergents des pauvres sont aussi créés.

Pour financer les secours, le Parlement demande aux ecclésiastiques ayant des biens-fonds à Rouen en raison de leur bénéfice, ainsi qu'au chapitre et à l'archevêque, une cotisation plus ou moins volontaire; chaque bourgeois doit fixer le montant de son aumône hebdomadaire que le Parlement, qui n'ose pas imposer de lui-même, rend ensuite



obligatoire. Ces revenus sont accrus d'une part du revenu des bénéfices ecclésiastiques séquestrés, d'amendes de justice, de quêtes, etc. Des rentes importantes sont constituées par des dons, la plupart testamentaires.

Grâce à ces ressources, le Bureau et la Chambre des Pauvres mettent sur pied une œuvre considérable. Les pauvres, recensés sur des listes mises à jour périodiquement, sont signalés par une marque et n'ont plus le droit de mendier. Les enfants abandonnés, particularité de la coutume normande, sont mis à la charge de l'Hôtel-Dieu sous la surveillance du Bureau. Les enfants sont recueillis dans des écoles qui les empêchent de vagabonder plus qu'elles ne les instruisent. Plus tard, mis en apprentissage, ils reçoivent un métier et peuvent ainsi échapper au chômage. Les pauvres de passage se voient interdire l'accès de la ville par les *sergents des pauvres* et reçoivent la *passade*. Le Bureau fait soigner gratuitement les pauvres malades non hospitalisés (teigneux, vénériens, accidentés) et appointe pour cette besogne médecins, chirurgiens et apothicaires. Il s'efforce de mettre à la disposition des chômeurs des outils et du matériel, mais l'assistance par le travail n'est organisée que fragmentairement jusqu'à 1562.

Les nécessiteux reçoivent une aumône hebdomadaire de 3 sols 6 deniers, correspondant environ à deux pains.

Le sac de la ville par les Protestants en 1562 compromet temporairement cette œuvre qui renaît par la suite sur les mêmes bases. Le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles ne feront que reprendre l'œuvre du Président Pétremol, qui doit être considéré comme le père de l'assistance publique à Rouen.

Il ne faut pas séparer ce qui s'est fait à Rouen du mouvement général de réforme des hôpitaux au XVI<sup>e</sup> siècle et de la création simultanée de « police des pauvres » dans



toutes les villes importantes dont certaines, comme Paris et Lyon, précédèrent Rouen. Notons qu'en 1556, des lettres patentes voulurent imposer l'organisation rouennaise à toute la région. Cette œuvre fut durable et n'avait pas été jusqu'ici bien suffisamment mise en lumière. Le renouveau de la charité au XVII<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion de saint Vincent de Paul, ne l'a pas rendue caduque. C'est au XVI<sup>e</sup> siècle que fut vraiment organisée l'administration de l'assistance que l'ampleur du paupérisme rendait indispensable. Cette organisation ne s'est pas faite en dehors de l'esprit chrétien de charité, mais, au contraire, a permis aux bienfaiteurs charitables d'agir plus efficacement dans le cadre de bonnes institutions.

Tel est le travail qui, parmi les ouvrages présentés, a retenu particulièrement l'attention de notre Compagnie. Son importance, son intérêt, sa documentation, sa présentation lui ont paru mériter le prix Bouctot qu'elle est heureuse de lui décerner, en y ajoutant le vœu de le voir imprimé et même continué, dès que le triomphe définitif du droit et de la liberté aura rendu à notre lauréat, actuellement sur le front, les loisirs nécessaires au labeur pacifique de l'érudit.



## SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(16 décembre 1939)

---

### RAPPORT SUR LE PRIX GOSSIER

PAR M. FERNAND GUEY

---

« **A** une époque comme la nôtre où les hommes s'usent avec tant de rapidité, où les réputations les mieux établies, les plus populaires disparaissent presque subitement, où les passions s'agitent, où les caractères les plus fermes en apparence se démentent et se parjurent, n'est-ce pas une chose rare et digne de remarque que de voir un vieillard qui n'a jamais vacillé dans ses opinions, dont les convictions sont toujours restées les mêmes et qui, suivant avec persévérance les impressions reçues dès son enfance, n'a pas dévié de la route qu'il s'était tracée. »

C'est par ces paroles que M. de Stabenrath commençait, il y a un siècle, la notice qu'il consacrait à M. le Chanoine Gossier, membre bienfaiteur de cette Académie et fondateur du prix que notre Compagnie a décidé d'attribuer cette année à l'éminent peintre graveur qu'est Henri Manesse.

A un tel artiste semblables éloges pourraient judicieusement s'appliquer, et, si on voulait les situer dans l'ambiance présente, faudrait-il sans doute peu changer ce qui y caractérise, non sans quelque amertume, l'atmosphère de la pacifique année 1840 où ils furent écrits.

Henri Manesse est né à Rouen en 1854; après de bonnes études, il fréquenta avec succès notre Ecole de Dessin, et



désireux de se perfectionner, il gagna la capitale où l'atelier de Gérôme, à l'École des Beaux-Arts, l'accueillit. Il devait y acquérir cette connaissance de la forme, ce goût d'en dégager le style qui sont à la base de toute formation plastique.

A cette culture élémentaire il veut joindre quelque chose de plus et de plus important : l'étude de la psychologie et de la physionomie humaine, le portrait, et il va demander à un des maîtres de l'heure, à Carolus Duran, un enseignement plus large, plus vivant et plus libre.

Mais, très rapidement, un autre moyen d'expression lui paraît mieux adapté à son tempérament, et il subit, comme tant d'autres de ses contemporains, l'attrait d'un procédé qui traduit avec une précision si personnelle et une fermeté si colorée tous les caprices et tous les enthousiasmes de l'inspiration pittoresque : l'eau-forte.

Depuis l'époque romantique, l'eau-forte, en général, et l'eau-forte de reproduction, en particulier, avait pris en France un développement de plus en plus grand. Les peintres s'étaient d'abord emparés de cette merveilleuse technique qui fut entre leurs mains uniquement originale; mais pour interpréter les maîtres de la nouvelle École, pour diffuser leurs œuvres, ne fallait-il pas précisément des méthodes nouvelles capables d'opposer à la froide souplesse des burinistes davidiens un procédé plus vivant et plus chaleureux.

L'eau-forte, qui dispose d'une gamme infinie de valeurs où la pointe vivifie et anime les volumes, était bien faite pour transposer sur le papier les chatoyants mirages des peintres romantiques.

Le procédé est riche de tant de ressources. Il est susceptible de tant de renouvellements où chacun peut trouver la



juste expression de son tempérament, qu'il a suscité et qu'il suscite toujours — malgré les progrès des reproductions mécaniques — l'intérêt du public et du monde artistique.

Champollion avait prodigué à Manesse les premiers conseils, Léopold Flameng et Boilvin, maîtres incontestés dont la gloire demeure, furent pour le jeune artiste les guides les plus précieux.

Il débute au Salon de 1881 par un fac-similé d'après Hans Baldung. L'étude passionnée des bons maîtres l'avait conduit à soumettre au public ce premier témoignage de son talent. Il fut tout de suite remarqué et apprécié à sa juste valeur. Les publications artistiques à cette époque s'étaient multipliées : de nombreuses revues, *l'Art*, la *Gazette des Beaux-Arts*, la *Revue de l'Art ancien et moderne*, notamment, enrichissaient chacune de leurs livraisons d'une ou de plusieurs planches dues à l'un des artistes les plus renommés. Henri Manesse n'allait pas tarder à se faire une place de premier plan parmi cette élite.

En consultant année par année les catalogues des Salons et des Expositions, on constate que l'artiste, s'il demeure fidèle à ses débuts, s'il continue toujours à prêter sa pointe à la traduction des œuvres des plus grands maîtres du passé et du présent, n'oublie pas non plus les enseignements de la nature : de temps à autre il offre au public des souvenirs de voyage, des impressions du vieux Paris et de vivantes effigies de ses contemporains.

Il a conquis la faveur des grands éditeurs, Carteret, Jouaust, Garnier, Charpentier, Hetzel, dont il reproduit en 1887 le portrait dû au minutieux pinceau de Meissonier.

En 1886, le Jury lui avait attribué une médaille pour une magnifique interprétation de Franz Hals : le portrait de M<sup>me</sup> Van Beereesteyne.



La réputation de l'artiste franchit le détroit et les grands éditeurs anglais, les Bentley, les Murray, les Mac Millan, les Homerton, font appel à ses talents, il devient le graveur attitré de la Société royale de Londres.

Malgré tant de succès, Henri Manesse demeure le chercheur infatigable, il joint à la technique de l'eau-forte celle du burin, il veut, le cas échéant, pouvoir se servir de ce procédé plus sévère, plus mesuré, sans doute, mais dont il compte tirer de savoureux contrastes.

En 1891, au cours d'un séjour dans sa ville natale, avec les collaborations de notre cher Confrère, le maître peintre graveur Gaston Manchon, de Paul Lafond, de Jules Adeline et de Paul Delesque, il fonde notre Société normande de Gravure. Le but en était de conserver par la gravure confiée à des maîtres normands les œuvres précieuses que renferment les collections publiques et privées de notre province, ainsi que les ouvrages de nos compatriotes illustres épars dans les musées étrangers à notre région, et de donner par le même procédé l'immortalité à nos vieux monuments, aux traits des plus célèbres fils de la Neustrie.

Ainsi, par une initiative hardie, demeurée vivante depuis bientôt quarante années, Henri Manesse entendait diffuser dans sa province natale l'art qui était toute sa vie; le faire comprendre et aimer sans cesse davantage, en contribuant dans toute la mesure du possible à aider généreusement ceux qui le pratiquaient autour de lui.

Après avoir été présidée par les plus éminents amateurs et collectionneurs rouennais, la Société vécut pendant plus de vingt ans sous la direction éclairée de son promoteur, distribuant à ses membres des épreuves d'admirables planches dont beaucoup sont d'incontestables chefs-d'œuvre.



Poursuivant sa carrière, le graveur ne cessait d'alimenter les plus luxueuses publications; les éditeurs étrangers et français se disputaient ses planches. Les jurys des expositions les couronnaient, aussi bien au cours de nos manifestations nationales que dans ces grands tournois internationaux où les artistes de tous les pays confrontent leurs efforts.

En 1937, le Jury international, une fois encore, ajoutait à cette longue liste une nouvelle récompense. C'était, hélas! le terme d'une vaillante et courageuse carrière; une nuit impitoyable devait peu après fermer à jamais, en quelques minutes, les yeux qui pendant plus d'un demi-siècle avaient conduit les souples efforts d'une main merveilleusement douée, suivi avec une fiévreuse attention les mystérieux travaux de la morsure et conjugué tant de soins et d'efforts pour obéir au rêve de son cerveau et aux émotions de son cœur.

Pour celui qui assume maintenant la présidence de la Société normande de Gravure, exprimer les sentiments de notre Compagnie à l'égard d'Henri Manesse ne peut être qu'un profond et émouvant honneur.

---



Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.



HOMMAGE À L'ÉDITEUR CONSTANT

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ DE LA LIBRAIRIE

DE LA SOCIÉTÉ DE LA LIBRAIRIE

DE LA SOCIÉTÉ DE LA LIBRAIRIE

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE LA LIBRAIRIE

MÉMOIRES

Il a été imprimé chez M. de la Librairie, au Palais National, sous le Vestibule, par la Société de la Librairie, le 10 Mars 1793.

DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS

Discours prononcé par M. de la Librairie, le 10 Mars 1793.

Discours prononcé par M. de la Librairie, le 10 Mars 1793.

Discours prononcé par M. de la Librairie, le 10 Mars 1793.

Discours prononcé par M. de la Librairie, le 10 Mars 1793.

Discours prononcé par M. de la Librairie, le 10 Mars 1793.

Discours prononcé par M. de la Librairie, le 10 Mars 1793.

Discours prononcé par M. de la Librairie, le 10 Mars 1793.

Discours prononcé par M. de la Librairie, le 10 Mars 1793.

Discours prononcé par M. de la Librairie, le 10 Mars 1793.

Discours prononcé par M. de la Librairie, le 10 Mars 1793.

Discours prononcé par M. de la Librairie, le 10 Mars 1793.

Discours prononcé par M. de la Librairie, le 10 Mars 1793.

Discours prononcé par M. de la Librairie, le 10 Mars 1793.

Discours prononcé par M. de la Librairie, le 10 Mars 1793.

Il a été imprimé chez M. de la Librairie, au Palais National, sous le Vestibule, par la Société de la Librairie, le 10 Mars 1793.

Il a été imprimé chez M. de la Librairie, au Palais National, sous le Vestibule, par la Société de la Librairie, le 10 Mars 1793.



DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS



## HOMMAGE A LÉONARD CONSTANT

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. LE CHANOINE E. COUTAN

Agrégé de l'Université

(10 mars 1939)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

EN m'introduisant dans votre aimable et docte Compagnie, quels ont été vos motifs trop bienveillants? Je n'ose pas le savoir. Mais ce que je sais, c'est que vous avez réveillé, d'une manière très délicate, l'un des bons souvenirs de mon enfance; je revois, en la salle de l'Hôtel de Ville, un Académicien qui lisait, sous une modeste lumière, son discours de réception (1), et qui évoquait la Cathédrale de Rouen, sa façade, véritable eau-forte de pierre, sa tour Saint-Romain, témoin superbe du passé religieux de la cité. Le respect que j'éprouvais pour mon père dut grandir ce soir-là; un peu de l'honneur de votre Compagnie, un peu de la gloire de la vieille Cathédrale posaient leurs reflets sur son front; aujourd'hui, vous avez voulu que ce soit mon tour de parler devant lui; j'en suis confus, mais surtout je vous en remercie.

Quoique ayant l'avantage d'être reçu par un architecte (2) qui me pardonnerait amicalement des incursions dans ses chantiers, je ne vous entretiendrai, Messieurs, d'aucun monument d'architecture. J'ai pensé que d'un prêtre votre Com-

(1) Le 12 décembre 1895.

(2) M. Pierre Chirol.



pagnie, soucieuse de la connaissance des âmes, comme le sont toujours les Français cultivés, se plairait à entendre l'histoire d'une âme. Il m'a semblé que d'un ancien élève de l'École normale, elle accueillerait volontiers quelques souvenirs universitaires et mon sujet s'est alors imposé à moi, qui ne vous trouvera pas indifférents dans l'état actuel de la France et de la Chrétienté occidentale. Je voudrais esquisser devant vous la figure de Léonard Constant, professeur de philosophie au Lycée Français de Mayence, qui mourut glorieusement à quarante-trois ans, victime de sa charité, en octobre 1923, lors des essais de séparatisme rhénan, et dont Maurice Barrès a écrit (3) qu'il a conquis d'emblée sa place dans la meilleure légende du Rhin. Vous qui êtes, Messieurs, les appréciateurs, à la fois, du talent et de la vertu, vous déciderez s'il n'est pas juste de compter le philosophe, le héros de Mayence, au nombre de ceux qui dans la génération de 1880 ont fait le plus d'honneur à la France, l'égal des Péguy et des Psichari, un modèle de cette culture humaine et chrétienne que bien des étrangers envient à notre pays. Au surplus, Messieurs, en me permettant de rendre hommage à Léonard Constant, vous me donnez la joie de payer une dette d'amitié et de revivre mes années de jeunesse.

La jeunesse, on croit qu'elle durera toujours; les impressions fraîches et vives qu'on éprouve en ce temps-là, on ne prend guère soin de les noter; au fond, c'est mieux ainsi; elles n'en sont que plus spontanées, quand elles se produisent et elles laissent, tout de même, leurs traces dans l'âme; les circonstances accessoires s'effacent, mais l'essentiel, le plus suggestif et le plus poétique demeure.

(3) Article de l'*Echo de Paris*, 12 novembre 1923, reproduit dans *les Grands Problèmes du Rhin*, p. 346.



\*  
\*\*

C'est en l'année 1907 que je rencontrai pour la première fois Léonard Constant dans les milieux enthousiastes du Sillon; je devais le retrouver, quelques années plus tard, en 1909 et 1910, à Niort où je le suppléai dans sa chaire de Philosophie, tandis que sa santé l'obligeait à plusieurs mois de repos. J'habitai alors son logis, j'utilisai ses livres et ses notes de cours. Nous eûmes, durant cette année, le soin des mêmes élèves et notre amitié s'en accrut.

On ne pouvait aborder cet homme de haute taille, d'une allure élégante, à la figure réfléchie et mobile, aux yeux bleus méditatifs, dont la parole était tour à tour grave et enjouée, sans être attiré par une noblesse extérieure qui traduisait, à n'en pas douter, la noblesse de l'âme. L. Constant surgit dans ma mémoire au milieu des étudiants les plus brillants d'intelligence et de vertu que l'Université m'ait fourni l'occasion de connaître. Je ne nommerai ici que quelques disparus dont les visages sont restés pour moi inoubliables : Henri Franck, un Israélite, cousin de Bergson, ami de Barrès, socialiste, malgré lui, très peu unifié, que sa flamme intérieure consuma en quelques années; il avait eu le temps de « danser devant l'arche », comme il disait en style biblique, et de réjouir le cénacle de ses amis par son lyrisme charmant (4) :

Je suis un feu de joie au cœur d'un carrefour.

C'est lui qui m'a fait connaître l'œuvre de Paul Claudel. Un autre admirateur de Claudel, c'était Jacques Rivière qui, tout en écrivant des articles de revue, en préparant des

(4) Cité par François Poncet, dans son discours prononcé sur la tombe d'Henri Franck, le 27 février 1912.



leçons d'agrégation pour les philosophes de la Sorbonne, se mettait, par correspondance, à l'école du poète catholique de *l'Arbre* et des *Grandes Odes*; âme complexe d'artiste, qui, suivant une route originale et douloureuse, perdit et retrouva, à plusieurs reprises, « la trace de Dieu », jusqu'à ce qu'il mourût « miraculeusement sauvé » (5). Puis voici plusieurs chrétiens d'élite : le cher Paul Vuibert, fils de l'éditeur parisien, qui remportait également des prix de sciences et de lettres au Concours général; cœur pur et délicat, modeste et vaillant, l'un des premiers, en France, qui ait loué pertinemment les méthodes du scoutisme (6); Anziani, un Corse, qui fut élève à l'École de Rome, et ne se plaignit jamais du rattachement de son île natale au pays de France. C'était mon « cacique » de promotion; il était fait pour être premier partout; il mourut à Köchingen, en Lorraine, dès le 19 août 1914 (7); enfin, un mathématicien, Pierre Poyet, de la famille de Gay-Lussac, et de la race spirituelle de Pascal, qui fut, à la rue d'Ulm, l'un des témoins les plus fiers du catholicisme, habile à gagner les esprits et les cœurs et qui faisait hardiment du directeur de l'École normale, Ernest Lavis, le confident de sa vocation religieuse, afin d'avoir l'occasion de lui exposer sa foi (8).

L. Constant prend place en mon souvenir à côté de ce dernier. Il n'avait pas passé comme Pierre Poyet par l'École, mais il était, comme lui, Limousin. Il n'habitait déjà plus

(5) Introduction à la *Correspondance de Jacques Rivière et de Paul Claudel*, p. XXI.

(6) Article de *l'Education*, septembre 1911, pp. 321-341.

(7) Cf. la notice parue sur lui en 1928 dans *l'Annuaire des Anciens Elèves de l'École normale supérieure*.

(8) Voir sur Pierre Poyet l'opuscule de Rouzie (éd. Lethielleux, 1914) et l'ouvrage de Bessières (éd. Spes, 1932).



Paris, lorsque, pour la première fois, j'entendis parler de lui. C'était une des physionomies les plus attachantes du Sillon de province, l'un des militants les plus appréciés de Marc Sangnier, l'intime ami d'Henry du Roure, dont il devait écrire la vie. A la Sorbonne, on l'avait regardé comme un sujet remarquable; Gabriel Séailles, l'auteur des *Affirmations de la Conscience moderne*, un des promoteurs de la « Ligue des Droits de l'Homme », ne parlait jamais qu'avec respect de ce chrétien accompli, et Victor Delbos, l'historien de Spinoza, de Kant, de Maine de Biran, admirait la souplesse et la distinction d'esprit de son ancien élève. Cependant il y avait chez lui quelque chose de supérieur à son esprit, c'était son cœur.

Venu de Limoges à Paris, après des épreuves familiales qui lui donnèrent une gravité précoce et l'obligèrent de rendre service aux siens le plus tôt possible, mais qui ne lui firent jamais perdre sa joie expansive, il fut successivement élève du Lycée Condorcet, du Lycée Henri-IV et de la Sorbonne. Entre-temps, soldat à Alençon, il se lia d'amitié avec deux camarades de service militaire, Eugène Langevin, qui a signé maintes fois des chroniques à *l'Action française* sous le pseudonyme d'Orion, et Pierre Gerlier, aujourd'hui archevêque de Lyon, Primat des Gaules, cardinal de la Sainte Eglise.

Agrégé de philosophie en 1904, L. Constant connut une carrière assez mouvementée à travers la France; l'Administration universitaire de cette époque estimait opportun sans doute de ménager, de temps à autre, des terrains nouveaux à l'apostolat intellectuel de ce maître dont les convictions religieuses ne s'étaient jamais cachées. C'était intéressant, à coup sûr, de passer de Bastia à La Roche-sur-Yon, et de



La Roche-sur-Yon à Niort, mais c'était fatigant aussi, surtout pour sa mère et sa sœur qui le suivaient. Il se maria pendant l'été de 1910 et obtint bientôt, en raison d'une santé devenue délicate, le poste recherché de Pau qui, certes, n'était pas au-dessus de son mérite. Il l'occupa toute la guerre, n'ayant pas réussi, malgré ses démarches, à être mobilisé. Il ne le quitta qu'en 1919, quand on lui offrit d'enseigner la philosophie au Lycée de Mayence. Les autorités universitaires, sur la courageuse intervention du philosophe Louis Lavelle, avaient annulé la fiche qui, depuis trop longtemps, nuisait à son avancement et elles se félicitaient de découvrir, pour représenter la culture française, au bord du Rhin, un homme de cette qualité. Elles avaient raison, il devait y servir efficacement la cause de la France par sa vie et par sa mort héroïque. Sa mort, consécration de toute son œuvre, ne fit que mettre dans une lumière plus éclatante la beauté de son âme déjà radieuse.

Dès son adolescence au Lycée Condorcet, L. Constant laissait entrevoir des richesses intérieures exceptionnelles. Le camarade et l'ami de ses premières années, Albert Malaurie, qui devait être à Mayence celui de ses dernières heures, ne tarit pas d'éloges sur ce jeune garçon qui connaissait tous les succès, depuis les triomphes sportifs jusqu'aux triomphes scolaires, et qui ne s'enorgueillissait de rien, qui savait manier joliment l'arme de l'ironie, mais qui ne s'en servait que pour plaisanter ou pour protéger les faibles. Tout en lui était pureté et bonté : « Bien qu'il m'ait souvent dit, rapporte Malaurie (9), qu'il n'était comme les autres qu'un pauvre

(9) *Journées universitaires de Paris*, 29-31 mars 1937, *Un témoin : Léonard Constant*, pp. 110-136. Albert Malaurie est mort prématurément le 9 avril 1939.



pécheur, le péché semblait n'avoir pas de prise sur sa nature (nous retrouverons bientôt des témoignages analogues) : à me le remémorer, Léonard m'apparaît immaculé. » La moindre injustice provoquait la réaction de son caractère chevaleresque ; un jour, il prit fougueusement la défense d'un camarade israélite qui lui était antipathique, mais contre lequel il ne pouvait supporter que s'acharnât la malice de ses disciples. Il était, il fut toujours, un fils d'un dévouement exemplaire pour ses parents qui connurent de difficiles années. Par-dessus tout, il aimait son Père des Cieux, d'un cœur inviolablement fidèle. Ecoutez-le dire à Malaurie, dans les termes de l'argot parisien : « A ma première Communion, j'ai promis à Dieu de ne pas le plaquer, je ne le plaquerai pas. » Qui que nous soyons, ces mots doivent nous faire réfléchir et nous inspirer le respect.

\*  
\*\*

Chez une personnalité si fortement orientée dès ses plus jeunes années, nous ne devons pas nous attendre à observer par la suite d'incertitudes doctrinales ; L. Constant n'a jamais hésité à penser comme un philosophe chrétien. Qu'est-ce que la philosophie chrétienne ? La mise au point de cette notion a donné lieu récemment à bien des débats (10) ; L. Constant ne l'avait pas élaborée d'une manière explicite, cependant il la portait en lui ; il savait que les domaines de la raison et de la foi sont distincts, que les sciences philosophiques doivent jouir de l'autonomie de leur méthode rationnelle, mais il savait aussi que la philosophie la plus complète laisse dans

(10) La discussion fut soulevée notamment par une communication de M. Etienne Gilson à la Société française de Philosophie, le 21 mars 1931.



l'âme des problèmes irrésolus et des aspirations mal satisfaites, qu'elle doit donc avouer ses lacunes et demeurer prête à accueillir le complément transcendant d'une révélation. En l'âme ouverte du jeune philosophe de Sorbonne la vérité totale était entrée, avant même qu'il ne philosophât; son travail consistait surtout à rechercher l'expression intellectuelle la plus précise de la synthèse qui doit unir la sagesse humaine et la sagesse divine de la doctrine révélée. Jamais il ne s'est laissé égarer, dans son labeur philosophique, par l'antiintellectualisme des modernistes. Son bon sens d'homme équilibré, une connaissance approfondie de la philosophie grecque, l'estime où, comme fils de l'Église catholique, il tenait saint Thomas d'Aquin, son étude de la pensée française au XVII<sup>e</sup> siècle le défendirent contre cet agnosticisme doublé de mysticisme qui fut le refuge périlleux de quelques esprits inquiets. Il était ferme en sa doctrine; mais avec une curiosité toujours en éveil et un don de sympathie pénétrante, il s'assimilait, des systèmes les plus modernes, tout ce qui pouvait nourrir une pensée vivante et désireuse de progrès; de Maine de Biran à Bergson, en passant par Aug. Comte, Cournot, Renouvier, W. James, Boutroux, il avait lu et retenu, en psychologue et en métaphysicien, tout ce qui pouvait développer chez les spiritualistes, parfois trop enclins aux formules, le sens du concret et le goût de l'expérience. Auprès des philosophes foncièrement catholiques, comme Gratry et Ollé-Laprune, il avait appris de bonne heure les conditions d'une vie intellectuelle tout entière dévouée à la recherche de la vérité et il n'avait cessé de suivre l'effort dialectique de Maurice Blondel pour montrer comment l'action de l'homme ne peut devenir adéquate à ses exigences qu'en se reconnaissant dépendante de Dieu dans son origine, dans sa fin, et dans les lois de son mouvement.



Il ne nous reste de la pensée métaphysique de L. Constant que des notes de cours, quelques conférences destinées au grand public et des indications éparses dans son immense correspondance (11). On y admire son aptitude à tout simplifier, sans rien altérer, parce que son intelligence domine tout. Nous gardons de lui des écrits plus nombreux concernant les questions de philosophie morale, sociale, politique : Le sage qui doit être un homme complet ne peut demeurer, en aucun temps, indifférent à la chose publique ; il en a moins que jamais le droit à notre époque, où les problèmes sociaux présentent une acuité douloureuse, où l'ordre des nations apparaît fragile et précaire. En des matières d'une telle complexité, qu'on aborde souvent avec des idées de parti, voire avec des passions meurtrières, ce n'est pas trop, pour bien juger, d'un discernement exact des principes, d'une observation des faits aussi étendue et précise que possible, voire même d'une documentation technique. L. Constant le savait et, sans jamais prétendre à dresser des plans économiques ou politiques, il s'acquittait de sa besogne doctrinale. Dans la cité de forme démocratique où vivent les Français, il s'efforçait de faire prévaloir les maximes de prudence et de désintéressement qui doivent mettre en garde tout régime contre ses propres excès, et il apportait ce ferment d'esprit chrétien sans lequel l'idéalisme moral le plus vif tend, hélas ! à s'étioler et à se corrompre. Il avait conçu le projet d'écrire une thèse sur « l'autorité » et d'en justifier la notion, telle que les docteurs chrétiens la proposent (12). Il est dommage que

(11) Consulter à cet égard la première partie du livre de Jean Plaquet sur Léonard Constant. *La Démocratie* a publié plusieurs de ses conférences (10 mars, 25 mars, 25 avril 1922).

(12) Cf. une lettre à Antoine Sainte-Beuve du 19 août 1912, publiée dans *l'Aube nouvelle* du 15 septembre 1926.



ce livre, où il aurait tenu compte des reproches adressés au Sillon par le Souverain Pontife Pie X, n'ait pas été composé ; au milieu d'un labeur incessant, classes multiples et correspondance, il n'eut jamais le temps de produire que des études fragmentaires dont un certain nombre ont été recueillies sous ce titre suggestif : *Vie éternelle et Vie sociale* (13). Léonard Constant était de ceux qui voient toutes choses, la vie sociale comme la vie individuelle, dans leurs relations avec le but même de la vie : « Il n'y a pas seulement de la matière à dompter, des œuvres sociales à créer, des élections à surveiller, il y a des âmes et des destinées éternelles et tout ce qui ne s'y rapporte pas n'est rien. » (*Vie éternelle et Vie sociale*, p. 124.) Le bien commun le plus précieux en ce monde, c'est que toutes les personnes humaines puissent tendre à leur épanouissement dans leur union à Dieu. Voilà le principe à la lumière duquel L. Constant juge les attitudes politiques et les essais d'organisation sociale ou économique : laïcisme, socialisme, entreprises syndicales et coopératives, essais de collaboration internationale, tout est considéré et apprécié suivant cette règle à la fois si large et si exigeante.

Telles sont, en un résumé trop court peut-être, les pensées maîtresses de notre philosophe. Il excellait à les communiquer aux autres avec le souci de satisfaire à leurs aspirations et à leurs besoins intellectuels. Il opérait avec tant de bonne grâce, son langage était si savoureux qu'il semblait offrir aux intelligences avides une corbeille de beaux fruits mûrs. Il avait une aisance souveraine à se mouvoir parmi les âmes comme parmi les idées, habile à comprendre ses interlocuteurs et à les rectifier, au besoin, en les complétant. On sentait en lui un jugement sûr, un équilibre harmonieux, l'abondance

(13) Ed. BLOUD et GAY, 1927.



d'une vie intellectuelle et morale prête à se répandre généreusement. Il était comme une source où l'on pouvait puiser toujours, parce que les eaux divines n'y manquaient jamais. Famille, élèves, amis, innombrables sont ceux qui se rafraîchirent et se réconfortèrent à cette source.

\*  
\*\*

Un amour d'une exquise pureté embellissait la vie de L. Constant. Sa femme, qui fut la mère admirable de sept enfants, était une petite-cousine qui habitait son pays natal, la pittoresque bourgade de Saint-Léonard (14). Francis Jammes, dans son livre *la Divine Douleur* (15), a dédié à M<sup>me</sup> Constant quelques lignes qui sont un hommage aux deux époux à la fois : « Vous l'aimiez si chrétiennement et si joyeusement ! Vous le grondiez si bien, quand avec une cigale de ma sorte, il s'était trop attardé à flâner dans le parc royal de Pau et vous arrivait quelque peu en retard pour le repas !

« Il est si doux pour une femme d'être aimée par un homme tellement homme et qui a un cœur de premier communiant !

« Dans sa vie, vous aviez l'air d'une moisson avec des bluets et des coquelicots dont il jouait.

« Et vous grandissiez tous les deux chaque jour dans l'amour du prochain. Je n'ai rencontré aucun couple plus digne que le vôtre de réintégrer le Paradis terrestre. »

Le témoignage du romancier Emile Baumann (16), qui

(14) Voir, dans *le Correspondant* du 25 novembre 1923 l'article de Raymond Lariol : « Aux deux pays de Léonard Constant », pp. 730-734.

(15) P. 42 : « La mort d'un Héros ».

(16) Dans le *Correspondant* du 10 mars 1924, p. 859 : « L'esquisse d'un beau visage ».



n'est pas habitué à fermer les yeux sur le mal dans le monde, rejoint celui de Francis Jammes. Revenant d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, il s'était arrêté à Pau, chez son ancien collègue de La Roche-sur-Yon. « Une lourde pluie tombait, écrit-il, mais sa maison me parut remplie de soleil. Avec l'abandon d'une force détendue, il se penchait vers sa femme épanouie, vers la petite fille qui gazouillait en son berceau. Toutes les joies s'harmonisaient dans son regard limpide. Il était de ceux qui feraient par moment croire que le péché n'est plus. »

M<sup>me</sup> Constant ne se souvient pas qu'elle ait eu jamais le moindre reproche à lui faire : « Il n'était que patience et délicatesse, jusque dans les moindre détails. » (17) Ce ménage parfait enchantait l'abbé Bremond lorsqu'il les rencontra à Pau et il dit gravement à Fr. Jammes : « Je connais enfin deux chrétiens. »

\*  
\*\*

Le chrétien débordant de charité qu'était L. Constant savait se donner à tous, mais il observait l'ordre dans l'amour ; après sa famille, ses élèves étaient les premiers bénéficiaires de ses richesses intellectuelles et morales. Son prestige à Pau, où il passa huit ans, fut tel qu'en 1919 on envoya de jeunes Béarnais suivre ses cours aux bords du Rhin. Nous savons déjà quelle doctrine il enseignait : un spiritualisme accueillant à tous les aspects de la réalité et orienté vers l'amour du Dieu vivant ; mais il nous faudrait imaginer maintenant avec quelle clarté, quelle bonne humeur, quelle souplesse, quels élans de l'âme il présentait des thèses, en elles-mêmes un peu austères, à ses jeunes disciples.

(17) Cf. J. PLAQUEVENT, *Léonard Constant*, p. 202.



Il était le moins pédant des maîtres. Comme une amie du Béarn lui écrit au sujet des cours de philosophie qu'elle suit, il lui répond : « Que d'heures de cours, douze ou treize ! je n'en donne que neuf à mes garçons, sur lesquelles il faut bien compter trois ou quatre heures de libre bavardage. » « Ses classes étaient étonnantes, rapporte Malaurie (18), et je n'en ai jamais connu de semblables.... » Elles évoquaient les plus exquises images des dialogues platoniciens. Quelquefois, d'ailleurs, tel Socrate, le long de l'Ilissos, il emmenait ses élèves dans le parc de la ville au-dessus du Rhin et il enseignait là, parmi les fleurs et les oiseaux.... Il le pouvait sans danger et nul, en l'écoutant, n'avait, même parmi les plus médiocres, la pensée distraite. Il parlait beaucoup, dénouant avec aisance les plus difficiles problèmes, mais il faisait encore davantage parler. A chaque instant, les questions fusaient, et c'étaient souvent des luttes dialectiques passionnantes. Il y triomphait comme en se jouant, ou plutôt c'était la vérité qui triomphait dans les âmes, aimable et apaisante. Ajoutez à la classe les entretiens personnels du maître avec les élèves qui venaient le trouver chez lui et vous comprendrez son extraordinaire influence. « Il représentera toujours pour moi l'enthousiasme généreux et sûr », écrit, après sa mort, un de ses disciples de Pau, « tout ce que la jeunesse a de beau.... J'ai aimé jusqu'à la sévérité de son jugement sur moi..., après bien des faiblesses, j'ai suivi ses conseils.... Je l'aime toujours et même beaucoup plus qu'il y a dix ans. » (19) « A travers l'intelligence du professeur,

(18) *Journées universitaires de Paris*, 29-31 mars 1937, numéro spécial du *Bulletin Lotte*, juin 1937, p. 130.

(19) Lettre à M<sup>me</sup> Constant, citée dans le livre de Jean Plaquevent, p. 196.



on devinait son cœur immense », écrit un autre. « Ma reconnaissance pour lui passe les bornes de la terre par ces portes de lumière sur l'infini qu'il m'a ouvertes toutes grandes. » (20) A ces lignes, reçues par la veuve de L. Constant, comment ne pas ajouter une page admirative et fraternelle d'Henry du Roure, datée du 26 novembre 1913? (21)

« Que je voudrais être plus jeune, et être l'un de tes élèves, être celui-là dont je voyais (l'autre jour) les impressions neuves, les sentiments naïfs et spontanés! Que je voudrais m'asseoir sur les bancs de ton lycée et t'écouter, mon cher Léonard, parler de Pascal ou lire *Phèdre* et toujours me rappeler aux préoccupations essentielles, diriger mon regard vers Dieu et me révéler le sens profond de toutes choses. Plus que jamais, ce soir, j'éprouve le besoin de te dire ce qu'il y a de respectueux dans mon amitié, et comment, avec quelle facile humilité, mon amour-propre, en d'autres cas plus rebelle, s'incline devant la supériorité de ton esprit et de ta vie morale... » Il faut avoir connu Henry du Roure, l'excellence de son âme, pour mesurer la valeur d'un tel hommage. Et l'ami insiste : « Vraiment, je souhaiterais d'être ton élève et d'entreprendre les ascensions où tu convies les tiens avec tout l'élan de mes dix-huit ans. Mais qu'ils sont loin! Je repasse en esprit le temps parcouru... Te souviens-tu des soirs où, au sortir de quelque réunion, nous parlions indéfiniment de nos espérances? Te souviens-tu des récits que je te faisais de mes veillées de jeune garde? Là aussi nous commentions Pascal, le mystère de Jésus et l'*Imitation* et, dans l'ardeur d'une longue veillée, nous entrevoyions des clartés éternelles. »

(20) Lettre à M<sup>me</sup> Constant, citée dans le livre de Jean Plaquevent, p. 198.

(21) Publiée dans *la Démocratie* du 10 novembre 1923.





L. Constant ne cessa jamais de se souvenir de ces choses et on ne saurait comprendre son âme, si on ne se représentait ce que fut pour lui et pour tant d'autres le mouvement du Sillon où il engagea sa vie. Autant que les premiers amis de Marc Sangnier à la crypte de Stanislas, autant qu'Amédée Guiard ou Henry du Roure, il voulut se donner sans réserve à ce que les Sillonnistes appelaient « la Cause ». « La Cause », c'était le service du Christ et de la France du XX<sup>e</sup> siècle, c'était, plus forte que la philosophie irréligieuse, méprisante ou hostile, l'affirmation d'une foi chrétienne intacte et fière, plus forte que la séparation politique de l'Eglise et de l'Etat, l'union scellée, dans les profondeurs, entre la religion catholique et le peuple de France, incapable de se gouverner lui-même sans elle; c'était la vie ardente d'une jeunesse, en qui se confondaient tous les rangs sociaux et qui espérait bien vaincre par la charité du Christ les oppositions, d'où qu'elles pussent venir. L'avocat de cette cause généreuse possédait le don de parler à une seule âme comme à un immense auditoire, et à un immense auditoire comme à une seule âme. L. Constant se laissa volontairement gagner par l'éloquence de M. Sangnier et prit place parmi ces militants « qui, comme l'a écrit Fr. Jammes, dans l'enthousiasme de leur pure jeunesse crurent entrevoir la cité bienheureuse au-dessus du Sillon lourd de blé » (22).

Qu'il y ait eu de l'imprécision dans les doctrines, de l'imprudence dans les démarches de cette chevalerie nouvelle, le Pape Pie X l'a déclaré solennellement dans sa lettre adressée aux Archevêques et Evêques de France en août 1910. Si

(22) *Echo de Paris*, 2 novembre 1923.



L. Constant n'a pas recopié cette lettre à genoux comme Am. Guiard (23), il l'a lue et relue en la méditant. Il n'était pas de ceux, je crois, qui avaient le plus à rectifier leur pensée, car, avec sa puissance de réflexion et sa loyauté d'orthodoxie, il avait travaillé sans relâche à la mise au point de ses idées, mais il fut de ceux qui s'appliquèrent le plus humblement à recueillir toutes les lumières du texte pontifical. Il remarqua davantage que la dignité essentielle de l'homme ne tient pas à son émancipation politique ou économique, mais à la valeur de son âme soumise à Dieu, et lui-même, joyeusement docile à l'Église, il poursuivit son chemin vers la sainteté. Jamais, toutefois, il n'oublia sa rencontre décisive avec le Sillon; pas plus que Paul Renaudin ou Louis Gillet n'ont oublié l'œuvre commencée à la crypte de Stanislas; récemment encore, ils ont produit leurs témoignages (24). Son témoignage à lui est inscrit dans le livre qu'il a composé sur Henry du Roure, aux lignes qui précèdent le récit de sa mort en Lorraine : « O Sillon de notre jeunesse, pur et passionné mouvement d'une génération vers la justice et vers l'amour, quelles énergies tu as préparées à la France, quelles âmes tu as trempées! » (25) Henry du Roure mourait en Lorraine le 21 septembre 1914. Il avait été le plus brillant des auxiliaires de Marc Sangnier, fidèle jusqu'au bout à celui qui avait orienté sa vie à dix-sept ans. C'était une nature fière, aux instincts aristocratiques, que la charité chrétienne avait pliée au service du peuple,

(23) Cf. le livre de Jean des Cognets sur *Amédée Guiard*, p. 102.

(24) Paul Renaudin, dans *la Vie catholique* du 13 février 1937; Louis Gillet, dans *les Nouvelles littéraires* du 26 décembre 1936.

(25) P. 213.



c'était une âme éprise d'idéal dont la politique n'a jamais abaissé la mystique et qui, au surplus, perdit de bonne heure toute illusion sur les hommes; c'était un patriote clairvoyant qui, depuis le coup d'Agadir, ne cessa de signaler à ses camarades les dangers courus aux marches de l'Est. Docteur en droit, journaliste, et romancier, d'un talent superbe, à qui les années seules ont manqué pour donner toute sa mesure (qu'on lise la *Vie d'un Heureux* ou ses chroniques et ses nouvelles), âme d'une vigueur, d'un détachement, d'un dévouement incomparables, il était prêt aux plus petites comme aux plus grandes besognes. Ses amis gémissaient parfois de l'ombre dans laquelle il demeurait et auraient souhaité de lui voir jouer un rôle de tout premier plan. Mais il ne faut jouer que le rôle voulu par la Providence : « Je prie Dieu qu'il fasse pour d'autres du repos avec ma fatigue et du sommeil avec mon insomnie », a-t-il écrit dans son carnet de route à la guerre (26); Dieu a fait de la vie avec son renoncement et sa mort.

Nous avons tenu à honorer ici la mémoire de celui qui fut pour L. Constant le frère, entre tous aimé, de son âme. Il nous est impossible de décrire ce qu'a été le réseau des amitiés de L. Constant à travers la France, parmi la multitude de ses camarades du Sillon; que de lettres échangées, que de services rendus, que d'encouragements donnés! Il fut un prodigieux ouvrier de « l'âme commune ».

\*  
\*\*

Il avait un don de sympathie universelle, que ne rétrécissaient nullement ses préférences dans l'ordre social et poli-

(26) Le 18 août 1914 : carnet publié dans *Théâtre et Fragments*, éd. Plon, p. 252.



tique. « Il se sentait responsable du salut de tous et la merveille, c'est que ce joug lui était léger. » (27) En souriant, en riant parfois (car il avait de francs éclats de rire), avec une patience et une sérénité rares, il s'intéressait à toutes les choses humaines et les hommes les plus divers étaient séduits par le contact de sa supériorité si fraternelle. Sur les bords du Rhin, le lieutenant de vaisseau Véron, correspondant de Maurras, était devenu son ami.

Que dire de ses relations avec Albert Malaurie, ce nationaliste au cœur frémissant, qui l'attira en 1919 au Lycée de Mayence? Leur intimité datait de l'enfance et ne se démentit jamais. Les veilles de leurs mariages, ils passèrent ensemble d'inoubliables soirées. En 1937, aux Journées universitaires de Paris (28), organisées par les catholiques du *Bulletin Lotte*, Albert Malaurie trouva les plus nobles accents pour célébrer le frère bien-aimé dont la mort l'avait « ébloui » comme un suprême chef-d'œuvre.

Je ne puis nommer tous ses amis : à Henri-IV, il avait connu entre autres Emile Clermont (29) ; il admirait chez le romancier de *Laure* et d'*Amour promis* plus que la splendeur de son art, « sa magnifique loyauté ». Cette loyauté amenait aux confins de la foi Clermont qui mourut en chrétien. A la Sorbonne, c'est Léonard Constant qui présenta au P. Garrigou-Lagrange Jacques Maritain, encore incroyant ; et il dut prier pour sa conversion (30).

Au nombre des amis qui s'attachèrent à L. Constant dans

(27) L. B., *les Moissonneurs*, novembre 1924, cité par J. Plaquevent, p. 188.

(28) Cf. le *Bulletin Joseph Lotte*, numéro spécial de juin 1937.

(29) *Ibidem*, p. 117.

(30) Cf. une lettre de Jacques Maritain à Charles Maurras, publiée dans *l'Action française* du 3 novembre 1923.



ses différentes résidences universitaires, j'aperçois particulièrement Emile Baumann, Francis Jammes, l'abbé Bremond et le peintre des Pyrénées, Hubert Damelin-court.

L. Constant connut Emile Baumann à La Roche-sur-Yon, alors que celui-ci venait de perdre son fils unique. Il comprit sa douleur et sut toucher « les points par où leurs âmes se rejoignaient » (31). Tandis que Baumann lui lisait des pages de son roman *l'Immolé*, L. Constant se laissait envahir par une émotion qui bouleversait l'auteur lui-même. Les deux amis n'étaient point d'accord en politique, mais, loin d'aigrir leurs contradictions, ils s'entendaient pour dire que nul relèvement national n'est possible sans une réforme des mœurs et un retour à la foi chrétienne.

Avec Francis Jammes, L. Constant entra en relation à Pau. C'était un charme pour lui de se promener avec le poète d'Orthez, observateur surprenant du monde végétal et animal, prompt à découvrir entre les choses sensibles et les spirituelles de merveilleuses analogies. L. Constant, lui-même grand admirateur de la nature, volontiers accueillant aux animaux (à Bastia, il avait apprivoisé un marcassin), se plaisait à découvrir mille beautés nouvelles en compagnie de Francis Jammes; ce dernier se sentait à l'aise chez les Constant que n'effrayait pas « sa jovialité campagnarde et mystique ». E. Baumann rapporte (32) qu'il le vit, en 1911, asseyant sur le plat de sa main la toute petite fille de L. Constant, comme il eût soupesé une perdrix grasse. « De sa voix ronflante, il déclara : « Elle pèse un bon poids. » Il nous lut ensuite un chant de ses *Géorgiques*, des vers qui marchaient deux à deux, d'un pas tranquille, comme des

(31) Cf., p. 861, art. cité du *Correspondant*, 10 mars 1924.

(32) Cf. le même article, p. 863.



bœufs sur une route blanche au printemps. Dans l'après-midi, nous allâmes voir un jeune peintre bossu, ami de Léonard, mort depuis.... Son atelier me laisse le souvenir de paysages pyrénéens, imbibés d'une lumière virginale; on eût dit qu'il transposait son âme dans la candeur des cimes. »

Ce jeune peintre était Hubert Damelincourt, sur lequel Léonard Constant a écrit une notice qui est elle-même une œuvre d'art (33). Le voici peignant avec des mots le village pyrénéen de Lescun où il est allé retrouver le souvenir de son ami, et des visions enchanteresses.

« A 8 heures du matin (heure d'hiver) le jour est né, mais le soleil n'apparaît pas encore. Sur le cirque des montagnes règne une uniforme couleur grise, marbrée de plaques de neige. Soudain, vers l'Occident, apparaît, sur le bleu léger du ciel, une tache rouge vif, puis une autre à droite, une autre à gauche. Ce sont les sommets de l'Ansabère et de Las Tajeras, puis de l'Anie qui s'allument. La flamme grandit à vue d'œil, elle se propage en descendant. Mais, en descendant, elle pâlit; du rouge vif elle passe au rose. Toutes les cimes des montagnes qui sont face à l'Orient gardent ainsi quelques minutes leur embrasement. Il n'y a plus de gris maintenant; les massifs rocheux dans l'ombre vont du violet sombre au mauve clair. Mais il faut s'arracher à ce spectacle et plonger avec la route dans le goufre où gronde une cascade et où règne encore la nuit. » (34)

Celui qui écrivait ces lignes était capable d'apprécier toutes les formes de la beauté, la musique autant que la peinture. Il improvisait au piano, avec un entrain gracieux, et à Pau,

(33) *Un Peintre des Pyrénées : Hubert Damelincourt*, éd. Garet-Haristoy, Pau, 1919.

(34) *Ibidem*, p. 11.



ce fut un de ses plaisirs les plus vifs que de jouir du talent de Paul Maufret dans cette maison de la rue du 14-Juillet où l'on exécutait Bach et Rameau, Beethoven et César Franck et où une voix très pure de femme interprétait les poignantes mélodies de Duparc. « On ne m'ôtera pas de l'esprit, ni du cœur, cette conviction, a-t-il écrit dans une de ses dernières lettres (35), que, enlevés à nous-mêmes en ces minutes-là et cependant merveilleusement unis les uns aux autres par une émotion commune, il n'y ait entre nous quelque chose de divin. La bonne vieille mère de Villon avait bien raison d'imaginer le paradis avec « harpes et luz ».

Quelle variété d'impressions, quelle richesse d'âme, n'est-il pas vrai! Nul ne s'étonnera que l'abbé Bremond, qui a composé en partie à Pau son *Histoire littéraire du Sentiment religieux*, se soit attaché à ce jeune maître dont l'humanisme était si chrétien, en qui s'accordaient si parfaitement la prière et la poésie; L. Constant l'appelait « notre abbé Bremond », car il recevait sa visite tous les jours et les deux amis prolongeaient souvent leur conversation sur cette « sublime terrasse » qu'a chantée Barrès (36), sur ce boulevard des Pyrénées où les couchers de soleil sont admirables. Combien nous devons regretter que l'abbé Bremond soit mort sans avoir écrit la biographie de notre philosophe qu'il avait presque promise! Ce qui nous console un peu de cette privation, c'est le livre sincère où l'abbé Jean Plaquevent, à l'aide de précieux documents, avec la ferveur d'un disciple posthume, ranime le souvenir de celui qu'hélas! il n'a pas connu (37).

(35) Citée par J. Plaquevent, p. 216.

(36) Dans *les Amitiés françaises*, ch. VII, p. 213, et ch. VIII, p. 235.

(37) Publié en 1938 aux Editions du Seuil, Paris,



\*  
\*\*

Pau fut la résidence de L. Constant pendant huit ans; l'enseignement qu'il y donna, ses entretiens familiers, ses grandes conférences sur *Bergson* (38), sur *la Voix des Cathédrales* (39) y ont laissé un impérissable souvenir. La leçon du maître qui est demeurée le plus profondément dans la mémoire des Béarnais, c'est son discours de distribution des prix, en 1912, intitulé : *Le Devoir d'aimer* (40). En une classe à ciel ouvert, par un jour d'une splendeur extraordinaire, devant un auditoire soudainement saisi, le philosophe de trente-deux ans laissa tomber des paroles immortelles. Il parla de l'amour avec les accents de Platon et de saint Augustin, « de tous les amours autant qu'ils sont dignes de l'homme, conformes à sa loi et capables d'exalter sa vie, de tout ce qui jette l'individu hors de sa solitude intérieure et l'attache à quelque chose de meilleur que lui ». Il éleva les âmes au-dessus de l'égoïsme, en les faisant passer par tous les degrés de l'amour, affection de famille, amour conjugal, amitié, dévouement à la patrie et au genre humain. « Il faut aimer toute l'humanité, mais n'est-il rien au delà de l'humanité que nous devons aimer? dit Léonard Constant. Au delà de l'humanité et, j'ajoute, au cœur même de l'humanité, dans ses aspirations les plus pures, il y a Dieu.... Aimez Dieu, mes amis, non pas d'un amour immobile, mais d'un amour tendu vers une connaissance plus

(38) L'abbé Plaquevent en cite une page remarquable dans son livre, pp. 48-49.

(39) Conférence reproduite dans *Vie éternelle, Vie sociale*, pp. 57-63.

(40) Ce discours, prononcé le 27 juillet 1912, a été publié à Pau, chez Garet et Haristoy.



profonde de son objet, d'un amour qui communique à vos vies fragiles une valeur éternelle et qui fasse retour vers toutes vos affections humaines pour les ordonner et les soutenir, les approfondir, les transfigurer. » J'abrège, afin de vous citer les dernières lignes de ce discours qui est comme le message de L. Constant à la jeune génération :

« Les physiciens nous enseignent que par le refroidissement progressif de notre planète la mort sera victorieuse un jour de notre humanité. Mais plus que ce froid des espaces vides, craignez, mes chers amis, le froid de l'indifférence ou de l'égoïsme, de la stérile ironie. Tant que durera l'amour, il y aura, dans le monde, de la vie pour les âmes, vie pleine et surabondante, plus forte que le temps qui emporte à jamais toute chose, plus forte que l'espace qui isole et rend impénétrables les existences matérielles qui se juxtaposent. C'est dans chacun de vos cœurs que doit s'entretenir la flamme sacrée. Nos lettres et nos sciences, notre histoire et notre art, notre philosophie, tout ce que vous apprenez ici doit servir à l'attiser, pour qu'elle donne plus de chaleur et de lumière. Mais c'est à vous seuls, en définitive, à votre volonté libre qu'elle est confiée. Ah! soyez des gardiens vigilants! Ne laissez pas s'éteindre, jeunes gens, l'espoir du monde! »

\*  
\*\*

L. Constant ne pouvait parler un tel langage, avec une autorité si persuasive, que parce qu'il était lui-même un observateur exemplaire de la loi d'amour. L'amour de Dieu réglait tout dans sa vie; sa piété était quelque chose de continu et d'extrêmement simple : une adoration silencieuse, puis une louange intime du Créateur et de la Providence qu'il retrouvait partout, puis un effort pour faire rayonner la gloire



divine dans le service du prochain à la suite du Christ. La charité fraternelle de L. Constant ne connaissait aucune limite, ni quant à ceux envers qui elle s'exerçait, ni quant aux modes de son exercice; les traits en abondent depuis son adolescence jusqu'à sa mort, c'est une vraie gerbe de *fioretti*. Comme il étudiait à Paris en vue de la licence ou de l'agrégation, « plus d'une fois il se leva à 3 heures du matin pour pousser jusqu'aux Halles la voiture à bras du père et de la mère Plantain, deux vieux maraîchers, ses voisins, qu'il soutenait, en outre, de ses deniers. Il appliquait à la lettre, autant que selon l'esprit, la consigne de saint Paul : « Portez les fardeaux les uns des autres. » Il l'appliquait en Rhénanie, après la guerre, comme vingt ans plus tôt à Paris, en aidant une vieille femme à remonter sur les coteaux qui dominant Mayence sa charge de bois, ou en s'attelant à une petite voiture que traînait un vieillard épuisé. Un des traits les plus émouvants de sa charité, c'est celui que tout le monde connaît à Pau, l'histoire du déserteur de la côte de la Fontaine. « Au cours de ses visites dans ce quartier, le plus misérable de la ville, écrit son ami Malaurie, il apprend qu'un déserteur se cache dans une des maisons. Il va le voir, le rassure, le revoit, réveille en lui la foi endormie, ranime le sens du devoir et l'amène à aller de lui-même se constituer prisonnier auprès du colonel commandant le 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. »

L'homme qui pratiquait la charité évangélique avec cette perfection s'inquiétait de ne pas faire assez; à ses confrères de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, pendant la guerre, il s'ouvrit de son inquiétude : « Il y a quelques mots, dit-il, dans la prière que nous récitons à la fin de nos séances..., qui me laissent toujours dans le sentiment amer de mon



indignité : « Répandez, disons-nous au Seigneur, après avoir  
« parlé de l'ardeur charitable de saint Vincent de Paul,  
« répandez cette ardeur sur vos serviteurs, afin que, par  
« amour pour vous, ils donnent de tout leur cœur aux  
« pauvres ce qu'ils possèdent et qu'ils finissent par se donner  
« eux-mêmes. » Nous donner nous-mêmes, quand donc  
y arriverons-nous? Et il ajoutait : « Ils y sont arrivés ceux  
de nos amis qui ont fait consciemment, en cette terrible  
guerre, le sacrifice de leur vie.... Que pouvons-nous faire pour  
nous rapprocher d'eux? »

On le sentait prêt à tous les sacrifices; l'heure sonne,  
quand il plaît à Dieu.

\*  
\*\*

En Rhénanie, où il se rendit à l'automne 1919, il fut le  
professeur, l'ami, le chrétien charitable de toujours et de  
partout. Une tâche nouvelle cependant, une tâche particulière  
lui tenait à cœur là-bas. Témoin de la France, il essayait  
de la faire connaître aux Allemands et, de son côté, il cher-  
chait à comprendre l'âme allemande par cet effort de sym-  
pathie intellectuelle qui précédait chez lui, comme il convient,  
le jugement et l'action. Il écrivit plusieurs articles sur le  
grand Evêque social de Mayence au XIX<sup>e</sup> siècle, Emmanuel  
Ketteler (41), il devint l'ami intime du militant catholique  
Joseph Probst; il entra en relations avec le moraliste Fœrster  
et résuma excellemment sa pensée religieuse dans un numéro  
de *la Nouvelle Journée* (42). Il ne négligeait aucune occa-

(41) Cf. l'article reproduit dans *Vie éternelle, Vie sociale*,  
pp. 213-222.

(42) Le numéro du 10 mars 1923. L'article de L. Constant est  
reproduit dans *Vie éternelle, Vie sociale*, pp. 91-121.



sion de mettre en relief tout ce qui pouvait rapprocher les deux peuples et son cœur chrétien exultait lorsqu'il voyait Français et Allemands unis en un même cortège à la procession de la Fête-Dieu (43). Mais il savait aussi, il éprouvait douloureusement combien il était difficile « d'imprégner de cette paix divine toutes les relations humaines », à combien d'obstacles se heurtaient les tentatives d'accord entre les adversaires de la veille. « Nous sentons, écrivait-il en 1921 (44), que tout le peuple allemand d'en deçà et d'au delà du Rhin fait un bloc unanime maintenant pour résister aux exigences des réparations et s'obstiner dans l'affirmation qu'il n'est pas responsable de la guerre. » Quelles que soient les sanctions qu'on puisse lui appliquer, « rien ne sera fait tant qu'on n'aura pas transformé son état d'esprit ».

L. Constant s'attriste, mais il ne désespère pas, malgré tout, de l'influence et de la victoire morale de la France en pays rhénan.

Cette victoire, il l'a remportée lui-même, autant qu'il est possible à un homme, par son travail quotidien et par l'œuvre de sa dernière journée qui ressembla tellement à toutes les autres.

\*  
\*\*

Le 23 octobre 1923, le commandant de Saint-Germain était venu le chercher pour une partie de chasse; malgré sa bienveillance envers les animaux, L. Constant était resté disciple de saint Hubert avant sa conversion et plaisamment il s'en accusait. Mais, ce jour-là, il déclina l'invitation du

(43) Cf. le dernier chapitre de *Vie éternelle, Vie sociale*, intitulé : « La Paix de la Fête-Dieu », p. 224.

(44) Lettre citée par J. Plaquevent, pp. 213-214.



Commandant, ayant fait espérer sa visite pour l'après-midi à une institutrice française qu'il savait dans l'épreuve et la solitude.

Mayence était assez agitée depuis quelques jours; depuis le matin, il y avait parmi les Rhénans des « séparatistes » qui occupaient certains monuments publics, entre autres le Kreisamt. Vers 2 heures de l'après-midi, comme L. Constant sortait de la bibliothèque du Cercle militaire (dont il avait la garde), située en face du Kreisamt, il se trouva mêlé à une colonne de manifestants nationalistes; un vieillard était, en ce moment, assailli par eux; il le délivra, puis s'élança au secours d'un adolescent dont la gorge venait d'être atteinte par un coup de poignard et il l'abrita, comme le vieillard, dans les bâtiments voisins. Il allait se retirer, ayant accompli ces offices de charité, quand une poussée de manifestants le fit reculer vers le Kreisamt. Alors trois coups de feu retentirent; au troisième, il tomba la face à terre. Quelques minutes plus tard, la même voiture emporta à l'hôpital le vieillard, l'enfant et celui qui venait de les sauver. Le lendemain, 24 octobre, à 5 heures du matin, L. Constant mourut, sans avoir repris connaissance, après une trépanation inutile, ayant été veillé par sa femme, ainsi que par ses amis, l'abbé Alfonsi et Albert Malaurie.

\*  
\*\*

Bientôt commença le défilé interminable auprès de son cercueil. Puis ce furent les obsèques grandioses; cinquante mille personnes environ y assistèrent; nationalistes et séparatistes étaient officiellement représentés, l'Evêque allemand de Mayence avait donné la cathédrale pour la cérémonie mortuaire. L'Evêque français de l'Armée du Rhin, Mgr Ré-



mond, tint à la présider et à prendre la parole (45) : « Celui qui vient de mourir, déclara-t-il, était un sauveur d'âmes. » Le Gouvernement français, par l'intermédiaire de Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, avait fait remettre la croix de la Légion d'honneur à ce grand serviteur du pays.

La mort de Léonard Constant qui fit pleurer plus d'un Allemand mit en deuil une foule de Français, l'opinion fut unanime à lui rendre hommage. Il est inutile de redire ici la tristesse et l'admiration de ses amis (46), mais non pas de rappeler les éloges que firent de lui tout ensemble Albert Bayet et Maurras, Wilfrid Monod et Barrès : Monod écrit à une protestante : « Jésus-Christ a été complètement homme ; eh bien ! l'homme c'est ce qui peut et qui doit devenir Jésus-Christ : saint François d'Assise, Léonard Constant ; quand on sait cela, on ne peut pas mépriser l'humanité, on l'aime et on la respecte. » Maurras, qui a reçu de ses correspondants plusieurs lettres en l'honneur du défunt, exprime ainsi son admiration : « Que la lampe s'élève et se balance sur la dalle de l'Inconnu (du Soldat Inconnu) ; n'oublions pas ce Français très connu, très caractérisé et qualifié, intellectuel, professeur, écrivain, homme d'action et de doctrine », qui en donnant magnifiquement sa vie a révélé aux Rhénans notre générosité nationale. « Le tombeau de Léonard Constant n'a presque pas besoin d'être veillé par une flamme : il fait lui-même une lumière. » (47)

(45) Le discours de Mgr Rémond a été reproduit *in extenso* dans *la Démocratique* du 10 novembre 1923.

(46) Signalons toutefois l'hommage de Marc Sangnier : « A l'ami que Dieu a repris », dans *la Jeune République* du 9 novembre 1923.

(47) Texte cité par J. Plaquevent, p. 10.



Barrès résume tout, quand il écrit à M<sup>me</sup> Constant au sujet de son mari, le soir de la Toussaint 1923 : « Il vient de se placer parmi les figures légendaires qui ennoblissent et qui guident la France. »

Il y a environ deux mois (48), comme on posait une plaque rue de la Sorbonne sur la maison où furent édités les *Cahiers de la Quinzaine*, Bergson adressa aux organisateurs de la cérémonie une lettre émouvante où il marquait la place de Péguy dans la renaissance française d'aujourd'hui et de demain.

Dans l'histoire contemporaine de la France et de la Chrétienté occidentale, celui à qui nous venons de rendre hommage a joué lui aussi un rôle mémorable. Quand l'Europe, revenue de ses égarements, connaîtra de nouveau un ordre chrétien..., on se souviendra plus que jamais du grand homme qui fut par sa mort héroïque à Mayence, comme il l'avait été par toute sa vie, un ouvrier providentiel d'amour et de paix. Dès ce soir, si nous contemplons le cortège de la génération sacrifiée qui servit héroïquement la France, nous y voyons en tête Péguy s'avancer d'un pas résolu, avec la gravité de l'espérance, mais, si je ne me trompe, nous avons le droit d'y saluer Léonard Constant, fermant la marche, avec l'allégresse victorieuse de la charité.

(48) Le 25 janvier 1939.



Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.



# LA TOUR-DE-BEURRE

ET

son architecte GUILLAUME PONTIFS

RÉPONSE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. LE CHANOINE COUTAN

Par M. PIERRE CHIROL

---

MONSIEUR,

VOUS avez tenu, dès vos paroles liminaires, à traduire votre remerciement par une délicate évocation de votre première jeunesse. Votre gratitude s'est complue à mêler notre Compagnie à vos sentiments de piété filiale.

Laissez-moi vous imiter, et, à mon tour, débiter aussi par un authentique souvenir d'adolescence.

A vous voir pénétrer en ce lieu, guidé par votre père, — fait très rare en nos annales, — j'évoquais votre jeune silhouette, aperçue sur le boulevard Beauvoisine vers 1896. Notre cher Doyen, alors académicien de fraîche date, vous menait parfois à l'Institution Join-Lambert, bambin docile, vêtu d'un costume « marin », déjà chargé de livres et d'espérances!

Peu auparavant, j'avais assisté, pénétré d'admiration, à la réception académique du D<sup>r</sup> Coutan : je m'étais délecté, sans trop comprendre, à cet exposé magistral de la Tour Saint-Romain, dont sa plume savante a enrichi notre *Précis*, pour le plus grand profit des érudits, toujours empressés depuis lors à le citer en référence.



Aussi, ce matin-là, je n'hésitai pas à vous rejoindre tous deux et à lier conversation. Accueilli par le père avec une bonne grâce demeurée toujours aussi vive depuis quarante années, je n'osai pas toutefois lui parler de ces monuments dont j'étais déjà fort épris, mais j'engageai avec le fils une controverse sur la possibilité de porter au théâtre l'héroïque figure de Jeanne d'Arc. En résulterait-il jamais un chef-d'œuvre, puisque toutes les tentatives avaient avorté jusqu'à ce jour? Vous vous montriez scandalisé de ces succès.

Mais si le temps nous fit défaut pour conclure, le contact était pris pour ne plus cesser et je m'en félicite hautement, car je lui dois l'honneur et la joie d'avoir été mandaté pour vous recevoir au sein de notre Académie bientôt deux fois séculaire : et mon mandat a pour objet de vous assurer tout d'abord combien elle a conscience, de par votre valeur et votre caractère, d'en recueillir un lustre nouveau.

Depuis cette rencontre lointaine, le jeune écolier du boulevard a bien fait son chemin : son pas, au rythme régulier, ignorant les sinuosités et les fausses directions, l'a mené très au delà de l'excellent collège où il s'affirmait si brillant dès les premiers palmarès et qu'il quitta, fléchissant sous le poids du Prix des Anciens Elèves.

Les parchemins du baccalauréat, facilement obtenus, vous choisissiez à Paris, en 1902, le Lycée Louis-le-Grand pour vous préparer à l'École normale supérieure, en rhétorique spéciale, sous la férule aimable de M. Emile Mâle. Pour un fils d'archéologue-humaniste, le début semblait favorable.

Mais un séjour parisien fait toujours figure d'exil devant les jeunes provinciaux, externes habitués à la chaude atmosphère de la famille. Cependant, vous n'avez guère connu la nostalgie de la cité rouennaise, dissipée par votre achar-



nement au travail, et puis aussi grâce à ce groupe charmant d'anciens élèves de Join-Lambert, où vous aviez élu domicile. Jules Tinel, aujourd'hui médecin des Hôpitaux de Paris, le présidait avec une ingéniosité souriante et une maîtrise hors de pair.

Quels Rouennais de notre génération n'ont pas alors fréquenté ce phalanstère de très bon aloi, et comment oublier jamais ces soirées où notre commun ami Maxime Deschamps noyait les aridités du droit romain dans les vaporeuses harmonies de Claude Debussy? Parmi tant d'autres amis si sympathiques, une mention me semble bien méritée pour André Cauchois toujours en verve, devenu après quelques années votre beau-frère et ce soir votre collègue.

En d'interminables colloques, combien de systèmes ou d'hypothèses furent criblés avec l'impétuosité absolue de la jeunesse pour être ensuite promptement rejetés au magasin des accessoires défraîchis! Accoudés aux fenêtres qui dominaient un jardin conventuel, pénétrés d'une belle audace, nous reconstruisions le monde en contemplant les plans rectilignes de ce pieux potager : de ces folles anticipations, une seule que je sache, n'effleura jamais notre imagination, et pourtant nous la vivons présentement : nous retrouver après trente-cinq années, celui-ci homme d'église, celui-là bâtisseur d'églises, assis face à face aux extrémités d'un tapis vert, un discours académique à la main!

Votre admission à l'Ecole normale supérieure, en 1905, déchaîna l'enthousiasme dans notre petit groupe; le premier, vous aviez franchi la passe dont votre séjour parisien était l'objet; c'était de bon augure pour les autres. Aussi quelle gloire d'aller vous rendre visite dans votre « turne » pour parler l'argot de l'Ecole, c'est-à-dire dans une de ces cellules



« laïques » nichées en alignement monotone derrière la placide façade de la rue d'Ulm.

Placide façade, ordonnance ennuyeuse, dont René Doumic, peu folâtre lui-même, estimait tous les éléments impitoyablement orientés vers le Nord. N'était-ce point afin de répondre au génie du quartier ? En ce temps, celui-ci apparaissait le refuge du silence, tel un étrange îlot, perdu dans les flots du grouillement parisien : le Panthéon lui-même, d'allure glaciale, campé au centre d'une morne steppe, déployait la rigidité de ses murs aveugles au voisinage de lotissements encore en attente de constructeur. L'activité humaine, malgré le boulevard Saint-Michel et ses brasseries toutes proches, en semblait refoulée par quelque sortilège. Rien ne paraissait capable d'en rompre jamais le charme, si charme il y avait, pas même l'unique fracas d'un omnibus poudreux, le légendaire Panthéon-Courcelles, toujours vide, tiré à trois chevaux sur des pavés sonores.

Mais l'intérieur de l'École normale ne participait pas à ce recueillement : les cerveaux entraient vite en ébullition et les groupes ne tardaient pas à s'affronter, sans nuire aucunement d'ailleurs à la bonne camaraderie. Celle-ci embrassait largement tous les établissements adonnés aux hautes études.

Vous avez ainsi connu, coudoyé, tutoyé, maintes célébrités actuelles, depuis l'auteur des *Hommes de bonne volonté* qui ne sauraient être confondus avec les Pasteurs marchant à la crèche, jusqu'à l'actuel Doyen de la Faculté de Montpellier, directeur d'une Histoire de l'Église, copieuse, scientifique et orthodoxe.

A parcourir les longs couloirs où vous viviez dans une réclusion théorique, on avait tôt fait de découvrir comme l'écho des passions extérieures s'y amplifiait formidablement.



Les cloisons vitrées révélaiènt certaines inscriptions brutales. dont le rouge ardent, nettement affirmé, n'avait rien de cardinalice. Naturellement, vous ne vous rattachiez aucunement à cette obédience, mais, à cette date, la toile de fond propice à votre silhouette eût présenté bien plutôt un vaste horizon d'épis blonds, de ces épis chers au *Sillon*.

Ce groupe justement célèbre, alors en pleine vitalité et en pleine bataille, avait depuis longtemps obtenu votre ferveur raisonnée. Vous aviez apporté à la « Cause » l'adhésion d'un esprit pondéré et par cela même d'autant plus efficace : que ne les eût-on rencontrés plus nombreux et plus écoutés, les tempéraments semblables au vôtre, parmi ces francs-tireurs de la démocratie chrétienne, fonçant hardiment selon une stratégie un peu trop jalouse de ses méthodes ! Un jugement sévère serait fort déplacé sur ces âmes superbes, tellement assurées de leur bonne foi et de leur pureté d'intention, qu'elles n'imaginaient pas se voir imputer à péché « certaines exagérations théoriques et de nombreuses imprudences pratiques qui faussaient le sens d'un effort d'ailleurs généreux » (1).

Mais la consolation méritée par leur admirable docilité est venue pour ceux-là qui étaient allés au vrai avec toute leur âme. Ils sont en droit, ces militants désavoués, de reconnaître pour une bonne part la germination de leur apostolat et de leur mérite propre dans maints résultats étonnants, sinon même dans l'acclamation quasi unanime élevant aujourd'hui sur le pavois du Monde certaines idées ou certains personnages, regardés jadis comme les « balayures des rues », pour parler le langage de l'Apôtre.

(1) Ed. COUTAN, « Notice sur Anziani », dans l'*Annuaire de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole normale supérieure*, 1928.



Malgré votre attachement à la « Cause » et votre dévouement à la propagande, vous saviez ne pas négliger votre devoir d'état et pour les Sillonnistes, c'était là un grand mérite. Alors furent rédigés vos divers mémoires sur la philosophie hégélienne ou sur l'attitude religieuse de Thomas Hill Green, ce curieux philosophe mort à Oxford en 1882.

Des revues spécialisées les ont recueillis pour le profit des universitaires : vos camarades vous retrouvaient plus accessible dans maintes études ou croquis dont s'enrichirent les journaux qui vous étaient chers. Notes d'art ou considérations morales constituaient pour ces périodiques des feuillets de choix : nous y reconnaissons votre style châtié et lucide où les subtilités de vos auteurs savaient se cristalliser dans un laconisme lumineux. Nulle expression hermétique, aucune formule à effet tapageur capable de violer quelque peu l'exactitude, mais un exposé accessible, dans une langue fluide, qui évite avec soin cet étalage de locutions étranges si affectées des « demi-savantes ».

Votre carrière apparaissait alors toute tracée : vous aviez eu la peine de naître à la vie de l'esprit, il semblait qu'un cours facile vous permît désormais de vous laisser glisser sans effort. Professeur à Niort, au Lycée, vous assuriez la suppléance de votre ami Léonard Constant dont vous venez de nous présenter un portrait si ému. Votre propre agrégation demeura le plus grand succès de vos deux années de professorat. Une bourse d'études en Allemagne, accordée par le Conseil supérieur, confirmait l'estime où vous étiez tenu en haut lieu. Elle annonçait la carrière éclatante peut-être, féconde sans nul doute, qui se dessinait devant vous.

Après plusieurs mois passés dans la patrie des philosophes puissants et brumeux, dont notre mentalité actuelle est si gra-



vement imprégnée, vous reveniez en Normandie, mais il se chuchota alors un bruit étrange : votre intention de ne pas retourner outre-Rhin, mais d'arrêter à la fois votre voyage et votre carrière universitaire au Séminaire d'Issy. Depuis l'entrée du cardinal Baudrillart dans les ordres, nul normalien n'avait revêtu la soutane : vous osiez, après quinze années, renouer la tradition : depuis, elle n'a plus connu d'éclipse.

Vous avez alors pris congé de vos amis de la manière la plus élégante, sans rompre avec le passé avec des gestes romantiques, mais vous êtes venu tout simplement leur dire adieu en leur offrant un livre de poésies.

*Chemin faisant*, tel est le titre de cette plaquette, où vous avez réuni vos vers de jeunesse : vers de jeunesse et non point vers de jeune, alexandrins impeccables, sonnets et sixtains férus de tradition, florilège d'une adolescence aux idées saines et souriantes.

Ces feuillets sont toute intimité, la notation y apparaît discrète, mais précise, sans éclat fulgurant, propre à troubler la gamme délicate des valeurs juxtaposées en touches savantes : j'y relève des paysages nombreux, peu de philosophie, encore moins de mondanités, mais une pointe de malice à l'endroit des archéologues, incorrigibles « pêcheurs d'ogives », dites-vous, comme d'autres se montrent « pêcheurs de lune ». Votre avenir s'y devine, esquissé d'une main légère, dans l'ultime poème *l'Espérance*, où se profile, pudiquement voilé, l'appel de la vocation sacerdotale.

L'opinion connut avec un étonnement mêlé d'admiration comment après la rude conquête d'une chaire, vous décidiez de redevenir écolier sous un autre costume et sous un autre ciel. Bientôt, en effet, vous quittiez Paris pour Rome, afin



d'y conquérir le doctorat en théologie, mais la guerre mondiale éclatait et, pour vous, le képi allait, quatre années durant, remplacer la barrette.

Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis le début des hostilités qu'on apprenait à Rouen comment vous fûtes, près de Guise, projeté à terre par le souffle d'un obus : votre jambe brisée vous contraignit à l'immobilité immédiate : vous alliez commencer à subir une longue captivité.

Après un séjour à l'hôpital de Dusseldorf, vous avez passé des années pleines d'angoisse, tour à tour à Friedrichofeld, puis au camp de Neuenkirchen ou même, en peloton ecclésiastique, si j'ose dire, à Munster. Un séminaire de captifs, sous le vocable doublement spirituel de Notre-Dame de la Merci y avait été organisé par le Prof. Schmidlin. Celui-ci, admirable de générosité, mais audacieux et indépendant, ne put maintenir son œuvre au delà de 1917. Celle-ci fut pourtant reconstituée à Limbourg pendant les derniers mois de la guerre.

Vous avez alors débuté dans l'enseignement philosophique des Séminaires ; au dire du chroniqueur de cette petite formation, votre influence y fut profonde. Vous étiez sergent-interprète de votre chambrée, plein d'obligeance, et conférencier apprécié, même de vos gardiens.

Revenu à Rouen parmi les premiers rapatriés, vous n'aviez pas tardé à regagner Sancta Chiara, où vos études s'achevaient en 1921 par le grade de docteur en théologie. Sous le ciel romain, l'art et la mystique vous délectèrent ; vos titres et votre âge vous désignèrent même un jour pour saluer l'ambassadeur Jonnart ou rendre hommage au cardinal Dubois, retour du Proche-Orient.

Depuis lors, après un court passage dans le ministère



à la Cathédrale, votre vie s'écoula sous les ombrages de notre Grand Séminaire. Mais les clercs n'eurent pas le monopole de votre sollicitude. Conférencier apprécié à l'Ecole sociale, cet organisme original dont notre ville peut être fière, directeur diocésain de l'Adoption, membre de l'Officialité, secrétaire de la Commission des Conférences ecclésiastiques, aumônier de l'Association de Saint-Luc pour les médecins catholiques, partout vous prodiguez les trésors amassés au cours de votre vie universitaire et de vos fructueuses réflexions dans la Ville éternelle. Vous m'excuserez de donner un développement spécial à votre rôle au Groupe catholique des Artistes et des Intellectuels : je ne saurais, en effet, assez célébrer le charme de ces entretiens mensuels où, sans pédantisme doctrinaire d'aucune sorte, vous rompez aux artistes le pain de l'esprit, sous la présidence avisée de M. Loutrel. Ce commentaire exégétique d'un texte sacré suivi de sa traduction esthétique à travers les âges, quel régal offert à quelques privilégiés vraiment trop réduits ! On réclame un éditeur pour ces méditations d'un nouveau genre, dont il est désolant de voir profiter seulement un cénacle aussi restreint. Mais vous avez la bonne grâce d'approuver en cette occurrence le petit nombre des élus et de vous réjouir une fois de plus de vivre caché. Vous estimez avant tout la besogne féconde opérée en profondeur et à vos yeux, tel Lacordaire, une seule âme compose un grand auditoire.

Vos élèves ne s'y trompent pas : ils estiment à très haut prix le maître éminent qui eût pu, d'autres ajoutent même qui eût dû, briller sur des théâtres plus éclatants : mais, suivant l'exemple des cinquante normaliens entrés dans les Ordres au XIX<sup>e</sup> siècle, vous avez accepté sur le chantier de l'Eglise de travailler dans la pénombre ; de tout cœur, vous



vous consacrez à cette éternelle reprise en sous-œuvre des fondations, besogne primordiale et sans gloire apparente, qui assure la pérennité du monument.

Vous prêchez ainsi par l'exemple le renoncement non pas même aux vanités du monde, mais aux satisfactions les plus légitimes, et notre accueil académique m'apparaît une preuve nouvelle de votre détachement : n'êtes-vous pas harangué au seuil de notre Compagnie, vous le normalien, agrégé et docteur, par un collègue qui ne possède même pas son certificat d'études ! Les maîtres de l'ascèse n'avaient pas imaginé ce raffinement....

Je ne saurais insister davantage, au risque de blesser votre modestie ; au surplus, le sujet de votre discours marque bien l'étiage de votre caractère : le choix du héros porte témoignage sur l'auteur du panégyrique.

A mon tour de me mettre à votre école, et, parallèlement, de rendre hommage à l'un de mes anciens peu connu, dont j'estime à un haut degré le tempérament et l'œuvre.

Certes, il n'appartient pas à l'époque moderne, et la foule bénéficiaire de son talent n'évoque jamais ce quasi-anonyme. Mais, bon serviteur du Chapitre Primatial, il réalisa les désirs de ce grand corps, et si vous aviez vécu au XV<sup>e</sup> siècle, Monsieur, vous eussiez sans doute discuté ferme avec lui.

J'ai nommé Guillaume Pontifs, le maître d'œuvre de la Tour-de-Beurre.

Sa vie, son activité professionnelle, ont été révélées par M. Charles de Beaurepaire (2), et je n'aurai pas l'outrecuidance d'y revenir. Notre ancien collègue, le regretté chanoine Jouen, en a parlé avec émotion dans son très bel ouvrage sur la Cathédrale.

(2) Cf. *Bull. des Amis des Monuments rouennais*, année 1903, page 51.



En outre, la Tour-de-Beurre, sa grande création, me semble bien un sujet à traiter en Carême, et cette actualité s'accroît de la restauration récemment amorcée par les éminents architectes des Monuments historiques, mais, au delà de ces fragiles opportunités, une plus grande raison s'impose : il y a une réelle injustice à réparer, car j'estime la Tour-de-Beurre une grande méconnue.

N'en déplaise à votre cher père, dont le discours de réception plaidait pour la Tour Saint-Romain et gagnait sa cause, cet élément magnifique n'est plus rejeté dans l'ombre par l'admiration populaire, toute acquise, écrivait-il, aux guipures de sa rivale. Depuis l'intervention du D<sup>r</sup> Coutan, l'érudition s'est attachée à l'ensemble et au détail de la Tour Saint-Romain ; la filiation de celle-ci soulève des problèmes peut-être insolubles, les dissertations sur son intégration dans l'édifice de Maurille n'ont pas encore abouti à une lumière éclatante. On noircira du papier longtemps encore sur ce magnifique morceau d'architecture.

Aussi, par contre-coup, la Tour-de-Beurre demeure négligée, et tous les archéologues ont suivi aveuglément notre ancien collègue Deville : ce misanthrope avait prononcé à son endroit l'anathème absolu, la marquant d'un terme inefaçable, puisqu'il l'avait estimée un « produit de décadence ». Depuis lors, les savants ou prétendus tels s'en sont détournés, laissant avec mépris la foule admirer béatement un tel amoncellement de ciselures.

Aussi, ce gigantesque ensemble, ce clocher unique en France à son époque, est toujours traité cavalièrement dans les traités les plus respectables.

Osons toutefois le regarder sans parti pris en oubliant ces textes péremptaires :



A la fois original dans son décor et traditionnel dans sa conception, ce clocher n'aboutit point à un hiatus pénible dans l'ensemble de la façade : bien mieux, il parachève, si même il ne crée pas, la vaste composition et, ainsi, j'ose avancer combien son auteur possédait le sens si difficile des grandes ordonnances.

Imaginons, en effet, les données du problème posé à Guillaume Pontifs en 1483 : la façade de la cathédrale de Rouen ne mérite pas alors ce terme ; à proprement parler, elle offre une dissymétrie invraisemblable, que nous avons peine à réaliser aujourd'hui.

La Tour Saint-Romain, couronnée depuis quinze ans seulement par un étage flamboyant, constitue la seule masse hardiment verticale de l'ensemble, épaulant à gauche sans contre-partie le mur terminal des nefs.

Celui-ci a bien été enrichi depuis un siècle par ces fenestres ajourés, greffés péniblement selon l'état d'un trésor toujours parcimonieux : mais ce « voile transparent de fantaisie brillante » (3) cache mal la pauvreté et, soyons francs, le désordre de l'ensemble.

Avec son plan conçu sans tours incorporées, selon la remarque si pertinente de M. Jean Lafond, Notre-Dame de Rouen, telle l'église d'Eu, s'arrête brutalement contre un mur : elle ne connaît pas la gloire d'un portail grandiose annonçant son objet et capable d'attirer la foule.

Pourtant, les abbayes normandes d'abord, puis l'extraordinaire composition de Paris et de Chartres (dans sa première disposition) eussent dû inspirer les maîtres d'œuvre, même au prix de réalisations pénibles, parmi les restes d'un

(3) D<sup>r</sup> COUTAN, Discours de réception à l'Académie de Rouen, 1895.



édifice antérieur. D'autres sont bien parvenus à vaincre cette difficulté.

En outre, une disproportion choquante s'affirmait entre la nudité des zones inférieures et le foisonnement aérien des statues et des gâbles qui accompagnaient alors sans liaison savante la travée centrale, demeurée sèche dans son allure de gothique normand.

Vers la droite, à l'emplacement actuel de la Tour-de-Beurre, il n'y avait rien.

Pour l'architecte, le programme ardu consistait à unifier ces disparates, à établir l'équilibre général des masses, à faire jaillir une ordonnance, à créer une illusion de pensée première parmi ce conglomérat légué par quinze générations.

Or, Guillaume Pontifs a résolu le problème, et nous pouvons saluer en lui l'auteur étonnant du portail de Rouen. Depuis son intervention, il y a façade et nul ne discute maintenant la haute tenue d'une composition enfin existante. Quelques puristes regrettent bien le luxe exubérant de certains registres, telle la travée centrale, mais ne l'inscrivons pas à son débit : elle fut exécutée vingt ans après son décès.

Si l'on monte sur la terrasse du Gros-Horloge pour contempler la Cathédrale, la preuve semblera éclatante : les masses apparaissent en un parallélisme évident et la Tour-de-Beurre réalise un très heureux équilibre avec la Tour Saint-Romain.

Tout d'abord les lignes verticales se répondent par les contreforts d'angle à peu près inévitables, mais aussi par ce contrefort central, élément du XII<sup>e</sup> siècle, à la Tour Saint-Romain, et repris au XV<sup>e</sup> siècle à la Tour-de-Beurre. Voilà un premier legs consciencieusement respecté.

Les coupures horizontales s'ajoutent, presque symétriques, à cette vieille tradition normande de l'ascension impitoyable



des lignes. Le parti primitif de la Tour Saint-Romain est reproduit visiblement chez sa cadette; une balustrade arrête à même hauteur la composition de ces socles gigantesques sous le beffroi des cloches et les subdivisions se reproduisent dans une intention évidente d'équilibre. L'un et l'autre clochers offrent donc les mêmes défoncements, discrets et sans ornements vers le sol, enrichis de plus en plus vers le sommet.

Enfin, l'étage du beffroi, qui fut réalisé aux deux endroits par le même atelier à quarante ans de distance, connaît naturellement une fraternité évidente. Il réalise l'unification poursuivie, il l'achèverait même si l'attention ne se trouvait distraite alors par la divergence des couronnements.

Guillaume Pontifs, auteur du toit en hache sur la Tour Saint-Romain, envisageait cette même solution pour sa tour neuve. Mais, en 1506, il était mort depuis dix ans, laissant achevées uniquement les parties inférieures. Jacques Leroux, son second, lui avait succédé en respectant ses directives, mais il ne possédait pas l'autorité du vieux maître pour trancher cette grave question des silhouettes aériennes qui passionnèrent alors l'opinion publique. Il faut lire, sous la plume du chanoine Jouen, le résumé amusant de ces incertitudes, les tergiversations de MM. du Chapitre, toujours économes, les objections des praticiens épris de difficultés à vaincre, sans oublier les discussions oiseuses des profanes, vrais potins de sacristie, pour décider si l'on ferait un pavillon, une aiguille ou une terrasse. Celle-ci l'emporta, et ce fut la couronne, préférée sans doute par une subtile réaction où se discerne une secrète jalousie envers la tour glorieuse de Saint-Ouen.

Si Guillaume Pontifs eût vécu, sa conception première eût certainement triomphé : il savait acquiescer, docile en appa-



rence, lorsqu'il était convoqué pour quelque réprimande dans la Salle capitulaire, mais il continuait imperturbablement selon sa conception, rassuré par la beauté de son œuvre contre les récriminations ultérieures. L'avenir a donné raison à son entêtement et les chanoines eurent la noble sagesse, tout en le grondant souvent, de conserver son poste, trente années durant, à ce bon serviteur : devant la postérité, il a dressé le témoignage de leur bienfaisante coopération à la beauté rouennaise.

Malgré quelques différences, il y a donc filiation recherchée entre les deux tours et leurs divergences sont seulement de surface. Selon l'antique canevas tracé au temps où la décoration consentait au rôle de très modeste servante de l'appareillage, Guillaume Pontifs a répandu les flamboyants méandres prisés par ses contemporains : à ses yeux, c'eût été déchoir de ne pas saupoudrer son œuvre avec la scintillante floraison qui écloait alors au choc de tous les outils. Mais avec quelle habileté il a su procéder !

De quelque côté qu'elle se présente, la Tour-de-Beurre offre une composition « qui se tient », selon un terme cher aux ateliers ; elle crée, elle complète, elle harmonise le grand portail, mais, isolée vers la rue du Change, elle se suffit pourtant à elle-même, tel un brillant morceau d'école inspiré seulement par la recherche de la beauté pure : autre difficulté vaincue, à quoi se reconnaissent les plus grands talents.

Regardez-la sur la place de la Calende, tendre vers le ciel le jaillissement de ses contreforts, cet hosanna de calcaire à la fois triomphal et mesuré.

En se libérant d'une masse aussi dépouillée que les murs voisins, les éléments s'enrichissent selon un développement progressif où l'artiste a su répartir les tabernacles, les contre-



courbes, les mouchettes avec un tact fort averti. L'éclat s'amplifie à chaque étage; des surfaces calmes mettent en relief les niches ouvragées, toujours contenues néanmoins selon un épannelage géométrique. Au niveau des cloches, la richesse est totalement déchaînée, la symphonie éclate : les pénétrations des gâbles et des contreforts s'enchevêtrent, les pinacles se dépassent et se bousculent, les arcs-boutants, évidés à plaisir, se croisent selon des plans diagonaux, la couronne trace sur le ciel son octogone ouvragé et se mue en prestigieuse orfèvrerie; mais nous touchons au point faible : si quelque ouragan souffle sans respect, si quelque crochet renversé vient à manquer au rythme, l'ordre est troublé, l'œil se perd et les esthètes parlent de décadence....

Décadence absolue d'une société tout entière, prononcera le dédaigneux Deville. On en revient, aujourd'hui, à considérer le bouillonnement des esprits au XV<sup>e</sup> siècle. L'hésitation s'accentuera à la lecture de quelques monographies où l'analyse saura souligner la science profonde de la décoration en cette grande époque. Pour notre Tour-de-Beurre, l'heure de la réhabilitation ne manquera pas de sonner, car les détracteurs de cette esthétique fleurie appellent toujours en témoignage ces autres clochers pauvres en leur soubassement, surchargés avec puérité à leur faite : Verneuil ou Caudebec, Rodez, Abbeville ou Notre-Dame-de-l'Épine. J'accorderai, certes, combien la vue s'y fatigue par la juxtaposition des morceaux sculptés par des praticiens inlassables; ces imagiers font figure de virtuoses sans discipline, incapables du sacrifice nécessaire au bon effet des nuances. Mais trouvez-vous pareille orgie aux flancs de l'œuvre rouennaise?

Cet exposé serait erroné s'il risquait de présenter Guillaume Pontifs dans l'attitude d'un créateur, préoccupé seulement de



dresser un décor pour obtenir une façade, tel trois siècles plus tard, Servandoni au portail de Saint-Sulpice.

Le vieux maître fut un technicien complet, constructeur de vrai mérite et habile sculpteur, comme l'a démontré M<sup>me</sup> Le-françois-Pillion.

Quelques anecdotes suffiront à la gloire de l'ingénieur. Les fondations de la tour avaient causé de graves préoccupations : quel système devait-on adopter, pilotis ou semelle de répartition? Après des consultations diverses, les pilotis avaient été écartés, mais la masse atteignant le niveau des voûtes intérieures commença à s'incliner visiblement; les Rouennais étaient menacés de posséder une tour penchée au nombre de leurs curiosités locales.

Sans s'émouvoir et fort de ses constatations sur la malléabilité du sol, Guillaume Pontifs aurait eu l'audace de charger uniquement le segment qui n'avait pas foulé, c'est-à-dire de provoquer un affaissement parallèle à l'affaissement constaté; il défonçait délibérément le terrain à l'endroit de la résistance, escomptant ainsi le rétablissement de l'horizontalité dans ses fondations. La manœuvre aurait obtenu un plein succès et permis la reprise normale du chantier.

Une exigence du Chapitre souleva une autre difficulté : pour donner libre accès à la chapelle Saint-Etienne, titre paroissial établi sous la Tour, il fut nécessaire d'éventrer hardiment les murs contigus aux basses-nefs; ainsi, le maître d'œuvre était mis dans la nécessité de supprimer les murs, de réduire au minimum les points d'appui, sur la limite des anciennes fondations de la Cathédrale, et cela sur la face où s'accrochait une tourelle d'escalier. Or, le problème fut élégamment résolu, au point de ne le laisser deviner à nul profane, en dépit des tonnes de matériaux suspendus par maints artifices.





Fait à retenir, ce travail de vingt-cinq années, d'une qualité artistique certaine, se marque dans l'histoire locale par de menus récits d'un ordre absolument secondaire... La Tour-de-Beurre? Argent récolté à coups de dispenses, ou bien petite paroisse de cent vingt feux à l'aube de la Révolution; mieux encore, l'ébahissement procuré par une grosse cloche et son fondeur, Jean le Macon, mort de joie devant sa réussite... Il est mélancolique de songer à ce mince résidu dans les imaginations, à cette poussière d'anecdotes, quelques-unes douteuses, et qu'un monstre campanaire, devant la postérité, l'emportera sur l'envergure d'un véritable artiste.

Ces miettes de la chronique, je ne saurais vous les infliger, mais je pense préférable de présenter une ultime constatation, la leçon inédite à tirer d'une composition aussi remarquable :

Celle-ci apporte la preuve d'une loi mal analysée jusqu'à ce jour et que le renouveau des constructions religieuses porte au premier plan de l'actualité, c'est la possibilité pour un architecte d'affirmer sa personnalité et le goût de son temps en complétant un monument plusieurs fois centenaire.

Guillaume Pontifs, rejetant le procédé bâtard du pastiche, a tenu à garder seulement du passé le rythme qui avait engendré le caractère général, l'équilibre des masses dont l'harmonie était fonction. Sur ce canevas, il jugea loisible ensuite de donner libre cours à sa fantaisie, assuré de ne pas risquer d'accoler un membre hors d'échelle au corps puissant auquel il insérait une greffe. Aussi, nulle brisure désagréable, aucun résultat choquant ne pouvait être redouté : Pontifs avait pratiqué sans le savoir le secret de « faire du moderne » sans nuire au morceau ancien, comme il est arrivé si fâcheusement pour le portail de Saint-Ouen, et cet exemple vaudrait d'être médité par toutes les générations de bâtisseurs.



L'édification patiente et obstinée de notre Cathédrale, Monsieur, constitue un témoignage bien éloquent de l'activité et du zèle de ce Chapitre auquel l'Archevêque de Rouen a tenu à vous rattacher au titre de chanoine honoraire.

Je ne pensais donc pas pouvoir choisir un meilleur sujet pour vous accueillir parmi nous : votre goût si entendu, la tournure de votre esprit entraîné aux plus nobles spéculations eussent suffi à justifier mon choix, mais la présence de votre Père, dont la longue carrière académique a commencé, elle aussi, sous les auspices de la Primatiale, m'a confirmé dans ce geste téméraire, dont je tiens à m'excuser en terminant : apporter des glanes maladroitement reliées en gerbe par un disciple auprès de l'érudition solidement étayée par le patriarche toujours ardent de notre archéologie normande.

---



THE HISTORY OF THE  
CITY OF BOSTON

From its first settlement in 1630 to the present time.

By JOHN GARDNER, Esq.

BOSTON: Printed and Sold by G. B. LITTLE, No. 100 NASSAU ST. N. Y.

1854.

THE HISTORY OF THE CITY OF BOSTON, FROM ITS FIRST SETTLEMENT IN 1630 TO THE PRESENT TIME. BY JOHN GARDNER, ESQ. BOSTON: PRINTED AND SOLD BY G. B. LITTLE, NO. 100 NASSAU ST. N. Y. 1854.



## JEUNES FRONTS CASQUÉS

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. RENÉ-GUSTAVE NOBÉCOURT

(12 mai 1939)

---

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MADAME (1),  
MESSIEURS,

LES anciens disciples d'Alain, qui forment une secte d'initiés en désaccord peut-être sur l'essentiel, mais accordés dans la gratitude et aussi, paraît-il, dans la façon de porter la tête, rappellent volontiers les beaux sujets de devoirs que leur proposait ce maître : « Une jeune fille s'apprête à franchir le parapet du pont Boieldieu; vous la reprenez, que lui dites-vous? » et encore : « Dialogue entre un sacristain et un capitaine de pompiers sur l'existence de Dieu ». La morale et la métaphysique se trouvaient ainsi ingénieusement rattachées à la réalité de la vie et je pense que les jeunes philosophes du lycée ne manquaient, à leur tour, pour en disserter, ni d'originalité, ni de verve, ni de bon sens.

Ne me permettez-vous pas d'imaginer un professeur de rhétorique — on employait encore ce vieux mot quand j'étais écolier — amené par d'astucieux élèves à une telle digression, retraçant, non sans un discret désir peut-être, l'histoire de votre Compagnie, ses origines et ses travaux, nommant ses membres les plus célèbres, précisant son rôle, j'allais dire sa

(1) M<sup>me</sup> Colette Yver.



mission, au milieu des multiples activités de notre ville, et terminant cette longue incidente avec un sourire malin en donnant à ses candidats bacheliers ce thème de composition française dont on ne saurait prétendre qu'il soit un lieu commun : « Vous avez été élu membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen ; faites votre discours de réception. » Je n'ai pas d'ailleurs à trop imaginer pour voir et pour entendre ce professeur-là. Celui que j'ai connu n'eût pas été incapable d'une aussi piquante singularité. Plus aisément encore j'imagine les rhétoriciens de l'année 1914, au Petit Séminaire de Rouen, où les humanités gréco-latines étaient si dignement honorées, s'appliquant à rédiger cette harangue académique. Ils connaissaient les règles du genre et savaient que ce discours appelé « remerciement » doit toujours commencer, en effet, par un remerciement.

Que ce remerciement gratuit devait leur être plus facile qu'à moi-même, à l'endroit où votre bienveillance me fait maintenant accéder ! Mais il était tout tramé d'artifices et les fleurs qu'ils vous destinaient n'étaient, certes, que des fleurs de rhétorique. Le mien, je le voudrais plus direct et plus simple. Si ma vanité avait d'abord été flattée par votre invitation à m'asseoir près de vous, c'est une joie de qualité meilleure qui m'enchantait lorsque j'eus pressenti, par nos premiers contacts personnels, de quels profits allait m'enrichir la fréquentation régulière d'une société d'esprits aussi variés, qui représentent avec distinction les différentes disciplines intellectuelles et échangent leurs biens dans une rencontre attentive et courtoise. Comment ne vous en serais-je pas obligé ?

Et voici qu'au moment de rejoindre nos rhétoriciens pour



entrer ensemble dans le vif du sujet, au gré peut-être d'une fantaisie innocemment espiègle, je bute contre l'événement qui changea tout d'un coup l'écolier en soldat et bouleversa sa vie en lui révélant de terribles secrets que tant d'hommes, qui se croient mûrs, ignorent ou ne sauraient porter. Autour de lui, comme lui, d'innombrables écoliers entendirent le même impératif appel et reçurent la même lourde vérité. Tous les survivants de la guerre en sont restés marqués, Pour les garçons dont je parle, la guerre ne les détacha pas seulement de leurs pupitres et de leurs habitudes scolaires, mais elle les lança à travers une expérience qui dévasta soudain leur printemps et les amena, totalement disponibles, aux portes de la mort, sur le bord des choses éternelles. Ils en ont gardé à la fois un éblouissement et une blessure dont l'obsession les imprègne de tristesse et de gravité et fait alterner en eux l'impertinence et la ferveur. Ils tremblent de devenir infidèles à ce qu'ils furent alors et de renier, par un usage vil ou par l'indifférence, ces souvenirs toujours brûlants sous la cendre de vingt années de paix dolente. Ils ont touché le fond d'eux-mêmes, le fond de ce que le cœur de l'homme peut connaître, et ils sont allés jusqu'au bout de leurs forces, jusqu'au bout de leur âme — après quoi il ne restait plus qu'à mourir. Et beaucoup d'entre eux sont morts, en effet. Quelques-uns ont laissé dans leurs dernières lettres, dans leurs carnets de route, le témoignage de ces heures où chacun vit à nu ce qu'il valait. Plusieurs étaient Normands. Vous ne refuserez pas d'accueillir avec moi ces ombres fraternelles.

## I

« Ce que j'ai appris dans ces six mois, je ne l'aurais jamais su », écrivait un étudiant allemand sur son journal de



campagne, que son sang devait bientôt authentifier et clore. Quelle est donc la science et quelles sont donc les vérités qui furent ainsi prodiguées à ces enfants jetés au feu? Quel philtre donna-t-on à boire à ces adolescents casqués dont ils furent pareillement étourdis? Comment le dire avec exactitude? Il faudrait laisser autour des paroles trop courtes ou mal ajustées un halo de mystère et une zone de silence où les âmes, immédiatement, se rejoindraient. Une telle brume avait enveloppé des mots dont leurs seize ans, inquiets des paradis perdus, avaient souvent rêvé. Et ce sont les réalités que ces mots désignaient, sans les avoir jamais parfaitement recouvertes, que la guerre leur révélait, dans une prodigieuse plénitude : l'amitié, la solitude et la mort.

L'incomparable amitié que celle des soldats au front, une amitié virile, saine et franche, scellée sans phrases par la communauté des périls, par l'identité du destin. Plus que d'autres, s'en exaltèrent les garçons qui ne laissaient rien ni personne derrière eux et qui ne songeaient pas aux lendemains précaires où il faudrait se séparer. Le même sentiment tragique de la vie et la même indifférence, le même souci du devoir et la même désinvolture les unissaient en une camaraderie dont l'un d'eux a pu dire qu'elle était « la plus tendre expérience humaine » qu'il eût vécue. Trois écrivains de ma génération, Henry de Montherlant, Joseph Kessel et Philippe Barrès l'attestent pour leur part. Alban, dans *le Songe*, Claude, dans *l'Equipage*, et Alain, dans *la Guerre à Vingt Ans*, quand ils se retrouvent en présence du romanesque des femmes, de leurs larmes et de leurs souffrances sentimentales, ont des réactions semblables. Ils leur préfèrent la fraternité des soldats, si nette et si sobre, et ils refusent



de la déconsidérer. L'amour est l'une de ces valeurs de paix que la guerre, un moment, ébranla.

Il arrivait que l'écolier d'hier fut, en quelques semaines, promu chef de section et qu'il montât aux tranchées pour la première fois, ayant reçu charge de vies. Il pouvait frissonner de peur, trembler comme les autres, mais si ses responsabilités soutenaient sa fierté et l'obligeaient à des gestes fermes, de quelles angoisses surtout ne l'accablaient-elles pas ? Une amitié le sauvait : un sergent aguerri, un briscard moustachu l'adoptait, le guidait, le protégeait, et ce secours, le délivrant, lui permettait d'être ce qu'il voulait être. Il s'accomplissait mieux encore quand, chaque nuit, dans un clair-obscur propice aux confidences, il causait à voix basse avec chacun de ses hommes, appelant « mon vieux » un gosse de son âge et « mon petit » un ancien tout poilu qui eût été son père. Ces chuchotements coupés de silences, rompus eux-mêmes de fusées qui allumaient une seconde les regards, rapprochaient les âmes, les plus simples et les plus affinées, dans une pareille attente et un pareil courage. Comment ne pas garder la nostalgie de ces rencontres-là ?

Il n'est pas paradoxal, après avoir noté l'amitié des soldats, d'évoquer leur solitude. L'impression d'être seul dont le jeune homme souvent s'alarme et où le vieillard peut-être se console, est l'une des plus douloureuses que la vie s'obstine à marteler. Elle s'imposait sans ménagement au collégien vêtu de bleu que l'évidence astreignante du devoir avait sans doute débarrassé de ses problèmes d'adolescent, mais qui découvrait brusquement, enfoncé dans la terre et menacé de toutes parts, la condition vraie de l'homme. Soutenu par la



solidarité généreuse des combattants, chacun cependant se repliait parfois sur soi, moins par défiance et par pudeur que par impossibilité d'être entendu. Des questions au fond de lui demeuraient sans réponse; des fièvres mauvaises, sans apaisement. Il doutait du bonheur et de la vérité. Et Dieu lui-même se taisait. L'hostilité de la plaine et le froid de la nuit perfidement complices s'insinuaient jusqu'à son âme et entamaient sa vaillance. Il éprouvait sa fragilité, son dénuement et sa dérélition. Cherchait-il, par la pensée, une aide vers l'arrière? Il se souvenait du désarroi de ces permissions où on l'avait traité encore comme un enfant, indocile et taciturne, et où sa solitude l'avait oppressé davantage. Ce soir, au moins, cette solitude affreuse et chère n'était pas profanée et il pouvait pleurer comme un homme.

Cette amitié et cette détresse ne prennent toute leur force et tout leur sens que si nous les replaçons dans leur lumière : celle de la mort. C'est une lumière implacable et glacée qui ne dissipe pas tous les mystères, mais qui nous imposait une certitude. Nous avons connu trop tôt les réalités de la mort. Nos oreilles tintent toujours de tant de plaintes et de cris, nos yeux n'ont pas cessé de voir ces corps déchirés qu'un souffle écrasa et défit, et l'odeur de la corruption colle à notre narine. Et quand nous nous penchions sur les cadavres, recroquevillés dans un dernier effroi ou étendus dans la dernière offrande, notre compassion débordait ce camarade qui n'était plus rien qu'une chair abandonnée et putride, et, remontant vers nous, dispensait des clartés. « Sur ce seuil redouté », comme le jeune poète américain Alan Seeger, « nous avons entrevu dans une rapide lueur la vie entièrement révélée », discerné ce qui était essentiel et ce qui était inutile. Nous



savions désormais le juste prix des choses. Nous savions ce qui comptait et ce qui ne comptait pas. Nous le savons toujours.

Nous apprîmes en même temps que nous pouvions mourir. Quelques-uns paraissaient déjà avoir pris un rendez-vous avec la mort; ils bondissaient un jour vers elle, soumis à leur fatalité ou portés par une certaine grâce. Nos aînés, nous dit-on, avaient seuls du courage, car eux seuls connaissaient ce qu'ils risquaient de perdre et la guerre était d'abord pour eux un sauvetage quotidien. Nous avions assurément moins d'attaches et plus de libre insouciance, et si la guerre fut pour nos cadets quatre ans de vacances, elle fut pour nous vraiment une grande aventure avec des heures de joie, de marasme et d'angoisse, et des minutes solennelles où tout l'être se tendait. Il était dur cependant de s'avancer ainsi sur les chemins battus de la mort, au comble de sa jeunesse, et de renoncer en pleine conscience à tout ce qu'on sentait en soi de capacités latentes et de profonds appels. Et l'on ne pouvait marcher sans frémir au devant de cette agonie délaissée, sanglante et sale, où l'on réclamerait vainement, pour s'endormir dans l'éternelle paix de Dieu, le baiser de sa mère.

Ces divers sentiments dont j'aurais voulu mieux vous montrer la puissance sur un cœur de vingt ans, ils ont été éprouvés avec une force singulière par ceux que la guerre avait pris quand s'éveillait en eux le goût d'écrire. Chaque soldat, paysan, ouvrier, bourgeois, a remis à la patrie tout ce qu'il avait, tout ce qu'il était. Il a donné tout ce qu'il pouvait donner et on ne saurait contester la valeur de ce sacrifice. Mais n'y a-t-il pas eu dans l'holocauste des écri-



vains une sorte de raffinement? Cette servitude immobile, cette humilité du devoir, cette vivacité aiguë des moindres souffrances, physiques, intellectuelles et morales, cette continue lucidité dans l'immolation et l'héroïsme, et puis, finalement, avec la mort, le silence. Ils étaient des privilégiés. Le sort leur avait ménagé une chance qui les distinguait : celle de laisser par leur œuvre une trace de leur passage au milieu des hommes, un sillage plus ou moins creusé, plus ou moins durable, mais qui prolongerait leur vie, sauverait un temps leur nom; la chance de se survivre aussi peut-être, dans un autre cœur, que leur flamme aurait réchauffé, que leur parole aurait touché, consolé et nourri. Même les derniers venus qui n'en étaient encore qu'à soupirer de vivre, qu'à s'enchanter de leurs jeunes inquiétudes et de leurs timides espérances, ceux qui préludaient comme une source se met à murmurer sous les feuilles, ont dû donner leur œuvre aussi. Ils ont dû, en acceptant de mourir, accepter de se taire. Le mot de Charles Müller, ils l'eussent tous prononcé : « Nous allons nous battre pour nos bouquins, pour tous nos bouquins! » Les leurs, ceux qu'ils avaient écrits, et ceux qu'ils songeaient à écrire, et tous les autres, tous les bouquins de France où s'exprimait un semblable amour pour une même culture humaine. Mais cette volonté de sauver nos plus hautes valeurs impliquait d'abord un renoncement personnel à ce qui leur avait été promis par le Dieu des livres et des étoiles, et au fiévreux bonheur de créer. Ils y ont consenti sans douter de la vertu de leur sacrifice, sans douter de la vertu de leur sang, plus précieux que leur encre. Ne les démentons pas, nous qui, près d'eux, écorchés et offerts comme eux, fûmes épargnés, et fleurissons de violettes cette paix adorable et meurtrie.



## II

« J'ouvre le *Grand Meaulnes*, disait Charles Péguy, et déjà j'ai peur de ce qu'il va y avoir. » Ce qu'il va y avoir est grave, en effet : c'est le visage du bonheur chez un garçon de quinze ans et c'est le royaume de l'enfance où l'homme ne pénètre plus. « Un homme qui a fait une fois un bond dans le Paradis, demandait Augustin Meaulnes, comment pourrait-il s'accommoder ensuite de la vie de tout le monde? » En ouvrant les carnets et les lettres que des mains fidèles ont bien voulu me confier, j'ai peur aussi, plus encore qu'en ouvrant le roman d'Alain Fournier, de ce qu'il va y avoir : c'est le visage de la mort dressé devant un garçon de vingt ans, c'est le champ clos des hommes interdit à l'enfance, où l'enfance est précipitée. Et c'est à la dernière page, éclaboussée de sang, après un adieu ou un cri d'espoir, l'ombre d'une croix de bois.

Parmi les trente noms d'écrivains normands que la Section rouennaise de l'Union nationale des Combattants a inscrits au seuil de notre Bibliothèque municipale et où je relève celui de l'un des vôtres, Gustave Gênevoix, blessé en 1870 et tué en 1915, à soixante-huit ans, quelques-uns m'émeuvent davantage. Regardez les dates qui les suivent. Quand l'orage fondit sur nous, Roger Eng avait vingt-deux ans; Maurice Foulon, vingt et un; Jacques Brunel de Peerard, dix-neuf; Robert Thurin, dix-huit; André Dufner en avait seize. Ils entrèrent l'un après l'autre dans la tempête qui saccagea leur jardin de boutons à peine formés.

Robert Thurin, aspirant au 11<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie, arrive sur le front d'Artois le 17 janvier 1916. Le 21 fé-



vrier, un éclat d'obus lui perce la tempe et ses yeux bleus se ferment.... Il préparait Polytechnique au Lycée Corneille, où six années de suite il avait remporté le prix d'excellence, quand il fut mobilisé au mois d'avril 1915. Ce « taupin » un peu timide, mais plein de gaieté et d'optimisme, avait craint de ne pas partir. C'est un tendre que les mathématiques ne détournent pas de la poésie. Il a rimé ses rêveries et ses déceptions; il a même — déjà — brûlé de « chères lettres parfumées ». L'uniforme ne chasse pas son aimable démon. Il continue de griffonner des vers à la caserne. Le 17 février, il écrit à M. le chanoine Vacandard, au milieu des ruines de Carency : « Emotion, mais on s'endurcit bien vite... Parmi ces visages mâles et rudes, j'ai presque honte de me montrer sans moustaches.... » Et il exhale dans un sonnet comme un pressentiment :

Car la nuit est venue, une nuit sans étoiles  
Et sans lune, et le ciel couvert de sombres voiles  
D'un deuil mystérieux semble se revêtir.

Mais ce deuil n'est-il pas le tien, ô ma pauvre âme  
Que je sens vaciller en moi, comme la flamme  
D'un lointain feu follet qui va s'évanouir.

Robert Thurin a encore un mot à dire. Il vient de lire un article de Maurice Barrès sur les écrivains tués. Il commence une lettre pour Barrès : « Les écrivains avaient cru mettre le meilleur d'eux-mêmes dans leurs œuvres; ils se sont démentis glorieusement en montrant par leur mort qu'ils possédaient quelque chose de plus pur encore qu'ils réservaient à la patrie. » Un ordre l'interrompt. Robert Thurin pose la plume. Il ne la reprendra pas.

André Dufner a grandi au Havre, entre sa mère et sa sœur, à l'ombre de l'église. Son corps robuste cache une



âme sentimentale où les alternances de l'espoir et du doute sont vivement ressenties. Il satisfait très tôt sa joie d'écrire. A quatorze ans, il dépeint sur un cahier de classe les aspects de la forêt aux diverses saisons, et cette prose enfantine, appliquée et sérieuse, rapporte avec un détail minutieusement observé le décor changeant de la forêt et de la plaine, où apparaissent tour à tour la corneille, le coucou, la grive et la fauvette. Le carnet de route du soldat sera d'abord rempli d'oiseaux, d'arbres et de fleurs. C'est un petit carnet de toile noire. Il a été ouvert presque chaque jour depuis qu'André Dufner a été incorporé à Evreux en 1917, et le jeune militaire accorde son esprit et ses rimes à la couleur des crépuscules. Un amour s'y avoue et s'y berce avec ses extases et ses amertumes.

L'être frissonnant de vertige  
Voit un vide affreux qui l'oblige  
A s'avouer qu'il s'est mépris...

...Et dans le soir pluvieux et sombre  
On cherche à retrouver une ombre  
A qui l'on mendierait d'aimer.

André Dufner assiste à la fin de l'hiver dans la vallée de la Bresle. Il ne manque ni à son carnet ni à sa vocation de poète. Une souris lui tient compagnie au cantonnement : elle aura sa page de vers. Et la fumée qui monte aura la sienne aussi, la fumée du feu familial, la fumée de l'âtre accueillant et la fumée de la lettre

Qu'on brûle de dépit pour la refaire encore,

Fumée qui se disperse au vent....

Celle que je voyais était blonde et frivole  
Car c'était du bonheur qui brûlait sous l'auvent.



Une page ici pour les « poilus bleus » :

Ils sont bleus comme la fleurette  
 Qui s'éveille au premier beau jour,  
 Renfermant dans sa collerette  
 Un reflet des premiers amours.

Une page là pour le printemps que le canon bientôt  
 déchire sans faire taire le rossignol :

Je chante la fleur et la feuille,  
 L'humble mousse et le chêne altier,  
 Je chante le discret sentier  
 Tout embaumé de chèvrefeuille....  
 .....  
 Je chante et veux chanter toujours,  
 Car en tous lieux mon âme espère,  
 Et l'espérance est ma prière  
 Qui s'élançe en pleine lumière  
 Où tout est chants, bonheurs, amours.

Mais les réalités de la guerre entourent désormais André Dufner et le débordent. Il entrevoit à sa besogne la mort « féroce et fourbe », la mort « impie et lâche », il connaît la panique nocturne et ses ombres qui courent. Le 4 juillet, il s'est arrêté sur cette vision. Que sera la prochaine page blanche? Il en reste beaucoup encore dans le carnet. Le 17, Dufner revient aux premiers feuillets et après le titre « Souvenirs », qu'il avait dessiné d'une encre fantaisiste en octobre 1917, il écrit d'un trait rapide et sans ratures : « Je pars ce soir à l'attaque. Je remets tout entre les mains de Dieu, le grand maître de ma destinée. Je le supplie de me conserver à ceux qui me sont chers! S'il m'arrivait malheur, c'est à eux que j'envoie ma suprême pensée d'affection et d'amour. Ma mère, ma grand'mère et ma sœur. » André



Dufner met un point. Il ajoute : « Germaine. » Il date et ne signe pas. Un mot encore, en effet, un mot d'angoisse et de soumission : « Mon Dieu, protégez-moi ! Que votre volonté s'accomplisse. » Il signe maintenant. Et le 18 juillet, près de Faverolles dans l'Aisne, une balle libérait l'âme ardente et douce d'André Dufner.

Jacques Brunel de Peerard, lui, « était un fier jeune homme qui se cambrait et se cabrait aux portes de la vie. Il avait le front et le regard de Lord Byron, avec de l'impertinence très française par-dessus la mélancolie ». Etudiant, il s'était lancé dans la mêlée parisienne. Fermant son cahier d'enfant, où, dès l'âge de treize ans, il alignait des sonnets sans croire que le vers immortel vaille plus que la fleur éphémère — « l'alexandrin vaut moins que la moindre des roses » — il avait fondé une revue bonapartiste, *Impéria*, à laquelle Frédéric Masson avait prêté son nom comme une cocarde : « Je suis certain qu'il vous attirera des ennemis, j'en ai à vous repasser. » Il y avait écrit quelques articles irrévérencieux et il publiait, dans *Paris-Journal*, une série de croquis badins, puis une suite de conseils à « un débutant naïf et gourde » désireux de se pousser dans le beau monde et de devenir un boulevardier et un cotillonneur en vedette. Peerard lui enseigne toutes les « connaissances inutiles qui sont les seules à présenter quelque utilité », « l'art difficile de ne faire absolument rien, ou quasi : un sonnet tous les six mois, un nœud de cravate inédit par saison ». Ce bel élégant sportif et dilettante, ayant le goût de l'amitié et l'art de plaire, était bien décidé à cueillir les plus charmants plaisirs de la vie et à jouer avec sa plume comme il prétendait vivre. Engagé en 1913, il est artilleur à Rouen et se com-



pose, rue Adrien-Pasquier, un intérieur d'homme de lettres. Alors qu'il prépare sa rentrée civile avec un roman « d'une nonchalance assez artiste », le tocsin d'août 14 l'avise que la mode va changer. Il est attentif à la mode. Il envoie son testament à sa mère, il met dans sa musette de canonnier un stylo et du papier, et en route ! Quelques lignes, dont les premières sont datées de Caen, relèvent et commentent sobrement les étapes. La pauvreté des cantonnements « satisfait le fond de barbarie qui demeure en nous malgré la civilisation et qui constitue la revanche de l'instinct sur l'éducation ». Le foin sur lequel il se couche « a la bonne odeur du thé que l'on sert au Ritz » et ce garde d'écurie saisit à travers tant d'humilité inconfortable des minutes exquis. La guerre est le dernier degré de sa formation d'homme : il veut en profiter. Le 22 août, près de Charleroi, « ça barde et c'est très chic ». Et ce baptême du feu vient de lui rendre un service : « Je crois bien pouvoir compter sur moi », écrit-il au soir. La retraite, Peerard ne flanche pas. Il ne se tient pas en dehors de l'événement qu'il suit, au contraire, avec une vaillance sans emphase, mais sa sensibilité n'y est pas entièrement prise. Il lui reste une tranquillité, une aisance, qui procède, note-t-il, de son fatalisme. Le 3 septembre, un éclat lui fait à la tête « une légère petite bosse » et le spectacle continue : « On se croirait à la Porte-Saint-Martin. » Vraiment, « ça vaut la peine d'être vécu », malgré l'absence de quelques « plaisirs de luxe ». Nous touchons cependant au cinquième acte : il est bref. Le vendredi 25 septembre, Jacques Brunel de Peerard enregistre sur son carnet sa promotion de brigadier, remarque que, pendant ces deux mois, « à côté de privations très dures », il a goûté « des émotions d'une variété et d'une richesse merveilleuses ».



et le 26, en revenant de transmettre un ordre, au village de Saint-Thierry, près de Reims, un obus lui brise le crâne.

Le 15 juin 1913, paraissait dans une petite revue, *Touche à Tout*, un article signé de Maurice Foulon et intitulé : « Nous, les jeunes. » Son auteur avait juste vingt ans. Après avoir préparé Normale supérieure au Lycée Henri-IV, sous la direction d'Alain, il faisait déjà carrière dans le journalisme et ses premiers articles de critique dramatique avaient manifesté une personnalité pleine d'assurance. On avait pu lire de lui, à propos de *Chantecler*, un jugement fort avisé sur Edmond Rostand, discernant la part de la frénésie verbale et de la jonglerie et celle du véritable lyrisme. Henri Bernstein et Henri Bataille avaient été frappés de sa précocité compréhensive. Il avait un cœur fragile, mais il aimait la vie. Il était distingué avec une pointe de dandysme, pétillant de gaieté avec quelque réserve ombrageuse, veillant à préserver en soi un domaine clos en deçà de ses attraits et du rayonnement de ses dons. Ses amis, dont il refusait d'élargir le cercle pour n'être pas trop dispersé ni trop accaparé, l'appelaient « le chevalier Printemps ». Il s'était interrogé lui-même en tâtant le pouls de sa génération : quelles étaient « les amours et les inquiétudes de son âme » ? Avait-elle gardé le culte d'un idéal ? Et ayant noté que ses aînés immédiats avaient rejeté le faux romantisme et s'étaient délibérément tournés vers le réel, il constatait que ses compagnons d'âge, leurs cadets, avaient volontiers conservé cette attitude. Ils acceptaient le monde moderne, voulaient y tenir leur place et y accomplir leur tâche d'homme. Ceux d'entre eux qui écrivaient ne prétendaient qu'à être simples et sincères et qu'à s'inspirer directement du grand tumulte qui les cernait



sans submerger leur intimité familière ni leur interdire des échappées sur la nature intacte.

C'est le même Maurice Foulon, tout enfiévré du brouhaha parisien, qui se rafraîchissait à décrire la paix du soir quand « l'air sent la pluie sur le sainfoin » et que les mille bruits de la vallée s'éteignent....

La campagne s'endort en rêvant et voilà  
Qu'en moi naissent des vers tissés de pur silence.

Et c'est le même Maurice Foulon qui, en avril 1915, partait pour le front sans un cri ni d'enthousiasme, ni de révolte. La vie, après cette épreuve, aurait donné à ses qualités plus de force, à son équilibre plus de gravité. Il n'eut que le temps de montrer que le devoir le trouvait prêt. Engagé en avril 1915 devant Neuville-Saint-Vaast, une balle lui brisait le poignet le 13 mai. Amputé de deux doigts, puis de la main, il pouvait espérer de vivre; mais, par une imprudence coupable, on prétendit l'opérer encore, et le 9 juillet, livré au chloroforme, « le chevalier Printemps » ne se réveillait plus.

Quand survint la mobilisation, Roger Eng « vivait calfeutré dans son rêve d'harmonie et d'éternelle trêve ». Il était alors professeur au collège de Dieppe depuis quelques mois. Depuis toujours il était poète et il venait de rassembler, sous le titre *les Amies oubliées*, des poèmes composés entre treize et vingt ans.

Comme un bouquet fané qui descend la rivière,  
Voici mes premiers vers lancés dans le courant  
Et ce petit cadavre entraîné par derrière  
C'est tout le passé mort, c'est mon âme d'enfant!  
Ma pauvre âme d'enfant voulut, folle Ophélie,  
Cueillir d'insaisissables fleurs et se noya.



Ce sont ces fleurs, déjà sèches, que Roger Eng plaçait en cet herbier. Elles n'avaient pas encore perdu leur parfum « de verveine et de mousse » et autour de chacune les souvenirs remontaient, les espoirs abolis reprenaient une forme et les exigences d'un cœur épris, généreux et sensuel, un impossible élan.

De mes rêves épars, j'ai fait l'immense Rêve,  
De mes amours éteints, j'ai fait l'immense Amour.

L'immense Rêve et l'immense Amour s'exprimèrent dans un nouveau volume, *le Voyage*, où Roger Eng tentait, notamment, de rallier à son panthéisme la vieille cathédrale « sœur des forêts » et où il recueillait volontiers

...le cri de guerre  
Des superbes rébellions  
Et des révoltes nécessaires.

Et à la fin des *Plourants de Saint-Michel*, après avoir évoqué les hôtes du Mont, le pêcheur de coques, Hildebert II le Bâisseur, Jean d'Harcourt le Chevalier, Robert Jolivet le Prieur et dom Etienne Jobard le Bénédictin, il saluait Blanqui, le captif et l'insurgé, regardant aux barreaux de sa prison

Flamber dans le couchant l'étamine écarlate.

Roger Eng ne confiait pas seulement à la poésie ses espoirs d'émancipation et de fraternité humaine. Le socialisme lui étant apparu comme l'étape libératrice, sa foi lui faisait quitter sa plume ou son pinceau (car il peignait aussi, et la musique avec l'archéologie lui ménageait des plaisirs), et il se livrait activement aux luttes politiques. Le 1<sup>er</sup> août 1914, Roger Eng clame publiquement à Vire son mépris de l'armée



et ses certitudes pacifistes. Et le 3 août, il s'engage dans l'infanterie. Il est brisé d'un tel écroulement et le voilà qui se plie à la servitude militaire. Après quinze jours de dépôt, il s'impatiente de sa passivité monotone et de ne rien connaître encore de la guerre. « J'ai besoin de voir des morts, des blessés, de la fièvre, du tétanos. J'ai besoin de me sentir scié en quatre par les courroies de mon équipement. J'ai besoin, pour la santé de mon esprit, pour le livre nécessaire qu'il faudra écrire au retour, de souffrir dans ma chair et je pars. Je pars sans faiblesse, parce que ma raison me dit cela, qu'elle me dit aussi que j'ai tout à gagner contre le risque de ma seule peau, parce que mon instinct, l'instinct de mon corps, se réjouit de devenir une paire de jambes rythmiques du rang, scandant leur marche à la marche d'un régiment. » Telle est la nouvelle métaphysique de Roger Eng. Sans trahir ce qu'il y avait de plus noble et de plus sincère en lui, il a rejoint d'un coup, en face de l'événement, de plus profondes fidélités. La fatigue, la souffrance qu'il réclamait, il ne va plus tarder à les connaître. Il part, en effet, comme il le désirait, et il rencontre la bataille au nord de Laon : c'est la retraite. Celle-ci le ramènera exténué et torturé par la faim auprès de Montmirail, où il est blessé à la cheville et fait prisonnier, le 5 septembre. Alors, par de longues et de lentes étapes, il remonte vers les Ardennes, vers la Belgique, et le 17 septembre, à Thy-le-Château, un train charge enfin ce convoi de captifs éclopés. Le 20, il les déposera en Saxe, au camp d'Alten-Grabow.

Roger Eng organise aussitôt son existence « dans ce paysage abstrait de couvent ». Son entrain, son énergie, ses conférences, ses chansons, ses scènes de revue, contribueront à maintenir le moral de ses camarades et il ne faut pas oublier



ce don extérieur de soi, cette fraternité agissante, parfois difficile. Mais lui, en cet asile misérable, que devient-il ? Il s'est imposé d'écrire deux heures chaque jour et de préparer la lutte des idées qui s'imposera plus tard, le redressement des esprits auquel on arrivera, dit-il, « à force d'exemples et de bonté ». Il ne renonce pas à son idéal, il ne renie rien de ses espérances. L'hiver et le printemps s'écoulaient et soudain, le 16 juillet, il arrive à Lyon. Roger Eng s'est évadé par un coup d'audace et de malice. Il accourt embrasser sa mère et ses sœurs. On le verse dans le service sanitaire ; il exige un fusil. « J'ai un devoir bien net.... Rien ne m'empêchera d'agir proprement. » Pas de marchandage, pas de subterfuge. La logique et la dignité ; et si la mort est au bout, « il ne faudra pas me plaindre, j'aurai voulu moi-même ma destinée et ma vie aura été une belle vie ». En octobre 1915, le soldat Roger Eng a obtenu de revenir au feu.

Les cauchemars des combats d'Artois confirment, on le pense bien, sa haine de la guerre. Il refuse à l'amie qui les lui propose les dogmes et les soutiens du catholicisme. Il n'a que sa volonté et son imagination et la tenace vision d'un monde délivré. « Il n'y a qu'un devoir tout simple à remplir. Du moment que l'on a conscience de ce qu'on doit faire, on le fait. » Roger Eng le fait bien. Soucieux du plus grand effort et du plus grand rendement, il se souhaite une responsabilité de chef. Quand il redescend de Verdun, en mai 1916, il est envoyé à Saint-Cyr. En septembre, il est promu aspirant et il retrouve avec joie le climat du front. « Ici, je me sens meilleur..., je me sens en pleine sérénité, en pleine sympathie, et c'est très bon. » Il ouvre la Bible, sans quitter Jaurès. « On peut y trouver tout ce qu'on veut », écrit-il. Que



trouve-t-il donc, le jeune officier pacifiste, dans ce livre « étrangement révolutionnaire, où les peuples apprendront à penser » ?

La Bible « batailleuse et âpre » est « toute pleine des murmures, des cris, des révoltes d'un peuple indocile dont Dieu, même quand il le châtie et le brise, semble aimer la fierté ». Et il faut « que les chefs, même prédestinés, persuadent sans cesse les hommes et conquièrent, à force de services, le droit de commander ». Ses méditations d'intellectuel ne sont pas un alibi. Roger Eng ne cesse pas d'avoir pitié de ses poilus, « collés aux créneaux et englués de boue », et il jouit davantage de cette simplicité primitive de la vie où tous les humbles bonheurs et tous les mots trop usés reprennent une saveur et un sens. « Je vis peut-être la vraie vie. Après la guerre, il serait peut-être sage de continuer ce métier, non pas dans la moisissure d'une garnison de province, mais dans la vraie vie militaire, dans l'aventure, dans le bled, aux colonies. » Il constate toutes ses contradictions : « Au fond, je ne suis qu'un très pauvre homme, de plus en plus semblable aux autres, capable parfois de sentir la beauté du simple présent, mais avec toujours, au fond du cœur, un besoin de plaisir et de complications. » Il s'accepte tel qu'il est, tel qu'il devient, comme il continue d'accepter le devoir du moment : avec un courage loyal.

Le 21 novembre 1916, à Saint-Mihiel, des sacs s'enflamment. Roger Eng veut éteindre l'incendie, il se brûle les mains et le visage. Evacué à l'hôpital de Bar-le-Duc, il rassure d'abord sa mère, puis, par le chemin de la souffrance, il monte, jour après jour, vers la mort, et, le 6 décembre, il expire.



\*  
\*\*

Ces disparus ont encore vingt ans. Nous avons continué la route, tournant souvent la tête vers ce haut-lieu de notre course où ils sont demeurés sous les moissons refaites. Quand nous aurons cessé de répéter leurs noms, que les ultimes feuillets que nous venons de tourner ne seront plus que de vieux papiers désaffectés, dépouillés de ce pathétique que la mort aussitôt leur conféra, ils mourront à jamais. C'est alors que s'achèvera leur sacrifice et que ces pures victimes, aux mains tendues et vides, rejoindront définitivement, pour s'y évanouir et s'y perdre, la foule des trépassés. Jusqu'à cette heure fatale, nous devons témoigner pour eux.

Leurs jeunes camarades rescapés ont aujourd'hui atteint ou dépassé la quarantaine, l'âge implacable dont Péguy écrivait qu'il ne se laisse plus tromper et qu'il ne nous en conte plus; l'âge où tout se dévoile, où tout se trahit, l'âge qui ne pardonne rien et où nous devenons ce que nous sommes. Mais voici que cet âge lucide et résigné, où devraient s'éteindre nos derniers combats spirituels, connaît de nouvelles angoisses et risque de nouveaux périls. Le désarroi d'un monde qui ne sait plus ou n'ose plus distinguer le juste de l'injuste, le bien du mal, le vrai de l'erreur, nous presse, nous tient et nous emporte. Au delà de toutes les crises, c'est l'Esprit qui est atteint; indocile à ses propres lois, rétif à ses propres exigences, il en est venu à douter de lui-même. Tous nos balancements oratoires, tous ces mots vidés de leur substance métaphysique ou de leur réalité charnelle, n'étaient que des fuites, des confusions illusoires et des compromis fallacieux; contre des menaces chaque jour plus concrètes, ils ont cessé d'être des refuges. Nous sentons mieux enfin que notre civilisation



est fragile, qu'elle est mortelle, et que sa défense est maintenant l'une de nos raisons de vivre. Il importe de réacquérir des certitudes et de rétablir, en toute sa plénitude humaine et divine, la notion de *Salut* où chaque homme droit et de bon vouloir, après tant d'expériences qui n'ont laissé que des cendres, de l'amertume ou de la révolte, recouvrera la générosité, la force et l'espérance. Sur nos tempes, où bat un sang plus lourd, il nous faut remettre le casque — un casque de raison et de vérité.

Quoi qu'il advienne, cependant, le sommet, sinon la justification, de notre passage terrestre, est derrière nous désormais, et quand il commencera de se faire tard en nous, quand l'ombre s'allongera sur notre solitude et sur notre fatigue, nous apercevrons toujours, émergeant de notre souvenir et couronnant toute notre vie, cette cime embrasée.

---



## DEUX ÉCRIVAINS-COMBATTANTS NORMANDS

du XII<sup>e</sup> siècle

RAOUL DE CAEN et JOURDAIN FANTOSME

RÉPONSE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. RENÉ-GUSTAVE NOBÉCOURT

Par M. RENÉ HERVAL

---

IL est parfois, Monsieur, d'étranges rencontres. En voici une que j'évoquerai, pour ma part, avec plaisir au moment où j'ai l'agréable devoir de vous ouvrir les portes de notre Académie.

Vous venez de rappeler la ferveur avec laquelle les rhétoriciens du Petit Séminaire de Rouen s'efforçaient, aux environs de l'année 1914, de parfaire leur culture d'humanistes comme s'ils avaient obscurément pressenti que des heures cruelles allaient sonner et qu'il leur faudrait défendre notre culture et nos traditions. Tandis que vous évoquiez ces souvenirs scolaires qu'il est permis de considérer, je crois, comme encore récents, je me souvenais, non sans mélancolie, de l'éloge que me faisait jadis une bouche très chère, des exercices littéraires auxquels se livraient, à la veille de l'Année Terrible, d'autres élèves du Petit Séminaire, vos devanciers. Ceux-ci étaient alors installés au Mont-aux-Malades, et c'est là que, sous des maîtres excellents, mon père avait passé une partie de sa jeunesse. Il en avait conservé la mémoire au plus intime de son cœur et je l'entends encore me dire, aux jours où l'irritaient mes paresseuses d'enfant : « Tu te plains d'avoir trop de travail.



De mon temps, le père Tougard nous faisait faire des vers grecs en cinquième! »

J'ignore ce que pouvaient valoir ces essais poétiques d'hellénistes de douze ou treize ans, mais je ne pense pas qu'ils aient jamais troublé, aux Champs Elysées, le cœur altier d'Eschyle ou l'âme harmonieuse de Sophocle. A en juger cependant par certains anciens élèves du Petit Séminaire qui avaient connu ces temps héroïques, la méthode originale du bon abbé Tougard avait donné, assez souvent, d'excellents résultats. Il est sorti de cette Institution nombre d'esprits distingués, parfois même d'esprits remarquables.

Votre présence parmi nous atteste aujourd'hui, Monsieur, que l'enseignement qui vous y fut donné n'avait en rien dégénéré. La guerre vous a saisi dès la fin de vos études. La vie vous a ensuite pris par les épaules, pour ainsi dire, et poussé devant elle sans guère vous permettre de jeter un regard en arrière. Votre formation première n'a pourtant jamais fléchi. Mais il faut dire, aussi, que vous aviez la vocation littéraire enracinée dans le cœur.

Vous aviez fait au front un stage de dix-huit mois. Trois blessures, deux citations, des galons d'officier, une réputation, bien établie, de courage et d'énergie, telle était votre part de butin au soir du combat. Vous nous reveniez, trempé pour les luttes de la paix et désireux d'aborder sans retard la carrière que vous auriez choisie. L'amitié de notre savant confrère M. Jean Lafond vous dirigea vers le journalisme, ce poste de guet et d'écoute de la vie moderne. Et voici maintenant bien des années que, la plume à la main, vous exercez vos dons d'écrivain et de critique avec un talent auquel tous rendent hommage. N'a-t-on pas prononcé naguère votre nom lors de l'attribution d'un important prix littéraire?



Dès 1927, dans un petit roman, très émouvant, intitulé : *Un enfant qui demandait du pain*, vous avez décrit un cas d'angoisse morale, véritable drame dans lequel se mêlaient vos souvenirs d'adolescent et de soldat. Un peu plus tard, vous avez, avec un rare bonheur, renouvelé la gloire, qui s'estompait un peu, de notre concitoyen Armand Carrel. Votre livre, parfaitement ordonné et solidement écrit, riche de documents nouveaux et abondant en remarques personnelles, a littéralement ressuscité pour nous le grand polémiste. C'est un clair et solide ouvrage qu'est venu judicieusement compléter, à quelque temps de là, une anthologie fort bien composée. L'Académie française a accordé à ce maître-livre le Prix Théroutte et notre Académie lui décerna, de son côté, avec grande sympathie, le Prix Gossier.

Vous êtes maintenant, Monsieur, en pleine possession de votre beau talent. Vos articles de presse, vos reportages, vos conférences l'attestent. Nous attendons de vous d'autres œuvres.

Ces œuvres futures, il serait surprenant qu'elles ne fussent pas, elles aussi, marquées de l'esprit des tranchées. Votre passé vous demeure gravé dans le cœur et je ne saurais trop vous en louer. Membre moi-même de l'Association des Écrivains Combattants, je salue, en effet, en vous un de mes camarades au sein de ce glorieux groupement et j'applaudis à l'initiative que vous avez prise naguère de faire rendre un hommage bien mérité aux Écrivains normands tombés au front.

Parmi ces disparus que vous évoquiez, il y a un instant, plusieurs, certainement, auraient fourni une belle carrière. Il en était peut-être que la Destinée avait préparés pour qu'ils fussent nos maîtres. La Mort, hélas ! les a frappés en pleine



jeunesse, avant qu'ils aient eu le temps de ceindre le lien de laurier pour lequel avaient été modelées leurs tempes.

Ils sont nombreux, ces noms que la Gloire n'a pas eu le temps de rendre notoires ou immortels. Ils appartenaient à toutes les régions de la Province comme à tous les horizons de l'esprit. Ils allaient devenir le symbole même des œuvres les plus diverses. Les hommes qui les portaient étaient désormais prêts pour la création et le rayonnement. Eh bien ! une particularité nous frappe aussitôt, dès que nous jetons les yeux sur les rares et pâles feuillets qui nous demeurent d'eux. Partis au front avec le crayon et le calepin en poche, presque tous étaient animés d'un double souci : noter au jour le jour la petite part qu'ils verraient des événements et, en outre, en dépit de la mort menaçante et omniprésente, rimer, rimer éperdument comme ces oiseaux qui se redressent pour un dernier chant lorsqu'ils sentent que leurs ailes, désormais, ne les porteront plus.

Le goût de la chronique et l'amour de la musique verbale étaient, constatons-le, pour nos jeunes soldats des aspirations héréditaires. Rien n'est plus normand que cela. Conter et chanter, toute l'histoire littéraire, si merveilleusement riche, de la Province tient dans ces deux mots depuis l'origine. Nos compatriotes d'autrefois, lorsqu'ils prenaient part à une expédition ou à une guerre, emportaient certainement dans leur havresac le morceau de parchemin qui leur permettait, aux étapes, de retracer d'une main qu'avait endurcie le quillon de l'épée, les hauts faits dont ils avaient été les témoins, de décrire les villes assiégées, de vanter les prouesses des uns, de stigmatiser la lâcheté des autres, souvent aussi de suivre de leur mieux les caprices de Dame Poésie. Les uns empruntaient la prose latine qu'ils mêlaient parfois d'hexamètres un



peu lourds mais d'une évidente bonne volonté. D'autres, préférant faire usage de la langue vulgaire, mieux connue d'eux et susceptible aussi de leur assurer une plus large audience, assonaçaient de longues laisses à la façon des auteurs de chansons de geste ou rimaient d'interminables récits que leur intérêt documentaire, plutôt que leur lyrisme, recommandent aux lecteurs d'aujourd'hui.

Je voudrais évoquer ici le souvenir de deux de ces soldats lettrés d'autrefois, authentiques écrivains-combattants du XII<sup>e</sup> siècle. Certes, ils ne représentent pas des cas isolés. Bien d'autres hommes du front, de ces fronts qui se rallumaient sans cesse de l'Ecosse à la Palestine, ont, à cette époque, relaté leurs aventures militaires et salué de cris enthousiastes des victoires aussi éphémères que les nôtres. Mais les deux chroniqueurs-poètes dont je vais vous entretenir quelques instants sont, parmi leurs pairs, des personnages très accusés. Leur souci de la vérité, leur patriotisme ardent, leur passion guerrière attestent une humanité profonde. Dirai-je toute ma pensée? Ces soldats d'autrefois sont très près de nous par la passion et par la volonté. La confrontation à laquelle nous allons les soumettre sera d'autant plus intéressante qu'ils ont combattu aux deux extrémités du monde normand, l'un en Palestine sous Bohémond et sous Tancrède; l'autre en Northumberland, aux frontières de l'Ecosse.

Vers l'année 1097, un jeune Caennais nommé Raoul achevait ses études dans sa ville natale. Agé d'environ dix-sept ans, il avait profité de la haute lumière d'une des deux célèbres écoles qui attiraient alors tant d'étudiants aux rives de l'Orne et lui-même nous a conté qu'il avait eu pour maître le fameux Arnould Malcouronne, chapelain du duc Robert Courteheuse et futur patriarche de Jérusalem. Or, si le caractère d'Arnould



fut parfois discuté, sa science ne le fut jamais. Raoul, son élève, lui fit honneur, sans compter que nous devons peut-être aussi à Arnould la formation d'un autre écrivain illustre, Wace.

A ce moment, toute la Chrétienté, soulevée par le grand appel de Pierre l'Ermitte, ne songeait qu'à la Croisade. La Normandie, en particulier, avait envoyé aux Lieux Saints, en même temps qu'une foule de chevaliers, la fleur de son aristocratie. Le duc Robert Courteheuse s'était croisé, entraînant avec lui les Barneville, les Grentemesnil, d'autres encore. En Palestine, il avait rejoint des Normands d'Italie, héritiers de la prodigieuse lignée des Hauteville, les Bohémond, les Tancrède, les Guillaume. Notre Province suivait de loin mais avec une indicible ferveur les étapes de la Croisade. A l'époque où les chrétiens assiégeaient Antioche, se produisit une éclipse dont Raoul lui-même, encore adolescent, nous dit-il, et demeurant dans la maison de son père, fut témoin : « Une nuit pleine d'horribles lueurs rouges envahit le ciel. Tous ceux qui, en Occident, assistèrent à ce spectacle crièrent aussitôt : « On se bat en Orient ! » Beaucoup en furent effrayés et tous, d'un accord unanime, l'interprétèrent comme un présage de guerre et de sang. »

Raoul, à mesure qu'il grandissait, souffrait de son inaction. Comme beaucoup d'autres jeunes gens de son âge, il rêvait d'aller rejoindre aux Lieux Saints les héroïques combattants dont les noms étaient désormais familiers à toute l'Europe. La présence à Jérusalem de son ancien maître, le « sage Arnould », ainsi qu'il l'appelle, ne pouvait que l'inciter davantage à aller chercher fortune dans ces régions où la domination chrétienne était encore bien précaire. En bon Normand, notre Caennais était aventureux et n'attendait qu'une occasion pour gagner à son tour l'Orient.



Cette occasion lui fut, à notre avis, fournie en 1106 par le voyage en France de Bohémond qui venait épouser à Chartres Constance, sœur de Louis VI le Gros. Bohémond était accompagné par l'évêque de Segni, Bruno de Saleri que le Pape Pascal avait chargé d'organiser en France une expédition de secours en faveur des chrétiens de Jérusalem. Cet évêque assembla à Poitiers un concile au cours duquel, nous dit Suger, « il excita, de concert avec Bohémond, bien des gens à se mettre en route ». Raoul de Caen, selon nous, fut du nombre de ceux qui s'enrôlèrent alors. Il nous a, en effet, déclaré lui-même qu'il avait servi sous Bohémond au siège de Durazzo. On sait que ce siège échoua, mais qu'à la suite d'un traité conclu par le prince d'Antioche avec l'Empereur Alexis, celui-ci permit aux compagnons de Bohémond de traverser le territoire de l'Empire pour se rendre au Saint Sépulcre. Raoul fut fort probablement de cette expédition. Il retrouva en Palestine Arnould devenu patriarche de Jérusalem. Il y fit la connaissance de Tancrède qui, sur la recommandation peut-être de Bohémond, l'accueillit avec générosité et n'eut qu'à s'en féliciter. Raoul, deux ans après, combattait en effet courageusement sous ses ordres lors de l'expédition d'Edesse et peut-être joua-t-il, plus tard, un rôle très important dans la défense d'Antioche, à l'époque où cette ville était régie par Roger, neveu de Tancrède.

Toute l'œuvre de Raoul, intitulée *Gesta Tancredi in expeditione Jerosolyminata*, — les Hauts Faits de Tancrède pendant l'expédition de Jérusalem, — est inspirée par une admiration sans bornes pour le glorieux neveu de Robert Guiscard. Notre Caennais, certes, n'a que des éloges pour la valeur de Bohémond et de Robert Courteheuse, mais, à ses yeux, tous les héros normands et non-normands pâlisent



devant celui qu'il appelle le fils du Marquis. Car Tancrède paraît avoir eu pour mère Emma de Hauteville, sœur de Robert Guiscard, et pour père Odon le Bon Marquis, personnage célèbre à cette époque, beaucoup plus mystérieux pour nous, mais qui pourrait bien avoir été un seigneur de la Maison d'Este. On a dit de Raoul qu'il s'était montré partial en faveur de Tancrède. La vérité est qu'il était sincère et que la plupart des hommes de son temps furent éblouis par ce magnifique soldat. Quatre siècles plus tard, le Tasse qui ne pouvait connaître l'ouvrage de Raoul de Caen, mais qui avait consulté d'autres sources narratives, aussi enthousiastes, devait camper ainsi le personnage de Tancrède : « Nul n'est meilleur combattant, nul n'est plus beau, ni de meilleures manières, nul n'a le cœur plus élevé ni plus intrépide. »

Les *Gesta Tancredi* ne nous sont malheureusement parvenues que mutilées. La partie qui en subsiste se clôt avec le siège d'Apamée, événement notablement antérieur à l'arrivée de Raoul en Palestine. Ce que celui-ci nous raconte, ce ne sont donc pas les événements auxquels il a pris part en personne. Ce sont ceux dont une relation précise et exacte lui fut faite par des compagnons de Tancrède et par Tancrède lui-même à l'époque où celui-ci l'avait admis parmi ses familiers. Mais, ayant eu le privilège d'une connaissance directe des hommes et des lieux, l'intelligent chroniqueur a pu narrer les faits à la façon, ou presque, d'un témoin oculaire. Aussi son récit, fort précieux pour l'historien, est-il rempli d'une vie ardente. Ajoutons que les sentiments exprimés par Raoul de Caen sont déjà très modernes.

Raoul est un enthousiaste. Volontaire pour la guerre sainte, il ne perd jamais de vue le but de la Croisade. Tout son instinct militaire et toute sa foi sont voués à la défense du



Saint Sépulcre. Il fait bon l'entendre chanter Jérusalem, espérance et but des soldats du Christ :

« *Salve Hierusalem gloria mundi....* » Salut Jérusalem, gloire du monde, Jérusalem où la Passion du Seigneur, en présence du Ciel, du Soleil et de la Terre, nous arracha sains et saufs du gouffre du péché après avoir triomphé de l'ennemi du genre humain!

Chrétien convaincu, Raoul se garde bien d'être superstitieux. Certain jour, à Antioche, un faussaire tente de faire passer un vieux fer de lance arabe pour celui qui ouvrit le côté du Rédempteur. Certains croient, d'emblée, à l'authenticité de la relique. A d'autres! Ce n'est pas notre homme qui s'y laissera prendre. Il est trop réaliste et trop positif pour cela, en dépit de ses fréquents accès de lyrisme.

Ces qualités, il les atteste en maints endroits de son ouvrage. Ses tableaux de bataille sont saisis sur le vif, bien ordonnés et corsés d'anecdotes vécues. Raoul s'exprime en homme de guerre qui sait son métier et l'aime jusque dans ses détails. Sa description de la prise de Jérusalem, par exemple, est pleine de mouvement et de vie en dépit de la lourde chape du latin médiéval qui n'est pas sans peser quelque peu sur le récit. Elle est précise aussi et ne néglige, pour mieux expliquer l'action, aucune donnée topographique. Une carte à la main, on pourrait suivre le mouvement des colonnes qui montent à l'assaut. On sent ici que l'homme qui tient la plume sait aussi bien manier l'épée.

Bon soldat, Raoul de Caen fait également preuve d'une remarquable intelligence. Il s'intéresse à tout ce qu'il voit et s'efforce de tout comprendre. Ne soyons pas surpris que la Normandie ait produit, au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle, tant d'archéologues : aux premières aubes du XII<sup>e</sup>, l'ancien élève



d'Arnould Malcouronne a déjà les ferveurs des futurs disciples d'Arcisse de Caumont. Le voici, par exemple, pâmé d'admiration devant les ruines de Lasdicée :

« A l'exception d'Antioche, dit-il, aucune autre ville ne renferme dans son enceinte de restes aussi remarquables de son ancienne gloire. De nombreuses rangées de colonnes, des aqueducs élevés parmi les précipices, des tours montant jusqu'aux nues, des statues veillant sur les places publiques, tous ces monuments que l'art et la matière rendent précieux portent témoignage, au milieu d'une ville actuellement ruinée et dépeuplée, de l'ancienne cité à la splendeur intégrale et à la population nombreuse. »

Ailleurs, Raoul décrit avec autant de charme que de talent littéraire la tente de l'Empereur Alexis :

« L'Empereur possédait une tente, admirable ouvrage où l'art et la nature inspiraient au visiteur un double étonnement. On entrait dans cette tente comme dans une ville, par une porte garnie de tours. Vingt chameaux suffisaient à peine pour la transporter. Une foule nombreuse pouvait être renfermée dans son enceinte. Quant au sommet de son pavillon, il dominait les autres comme le cyprès l'emporte sur l'humilité des viornes.... »

En vérité, Arnould Malcouronne n'avait pas perdu ses leçons. Mais il y a mieux. Observateur attentif des événements et des paysages, Raoul de Caen l'est également des hommes. Il excelle à étudier les caractères, à tracer de vigoureux portraits. Nous ne croyons pas qu'il existe, par exemple, dans toute la littérature normande, une meilleure analyse de la psychologie de Robert Courteuse que celle qu'il en a faite. Les prodigalités du duc, son peu de délicatesse à se procurer des ressources, sa dureté pour les petits, sa bienveillance pour



les grands, même coupables, et, d'autre part, son héroïque conduite sur les champs de bataille sont décrites avec la belle vigueur d'un mémorialiste au regard aigu. Le prince le plus inconséquent — nous allions dire le plus *hurluberlu* — qu'ait produit le très réaliste XI<sup>e</sup> siècle revit sous la plume de Raoul de Caen avec une immortelle intensité.

En un autre endroit, c'est le poète, un poète tour à tour épique et dramatique, qui se révèle en notre combattant du XII<sup>e</sup> siècle. Voici, par exemple, un épisode qu'on pourrait penser, à première vue, détaché du poème du Tasse.

Tancrede vient d'arriver en vue de la Cité Sainte. Accompagné seulement d'un chevalier, d'un écuyer et d'un porte-bannière, il a gravi la Montagne des Oliviers d'où il embrasse le panorama de Jérusalem :

« Du haut de la montagne, dit Raoul de Caen, Tancrede considérait la ville dont il n'était plus séparé que par la vallée de Josaphat. Il voyait le peuple courant çà et là dans les rues, les tours mises en état de défense, les troupes en rumeur. Les hommes prenaient les armes, les femmes pleuraient, les prêtres se répandaient en prières. Les rues étaient pleines de lamentations, de bruit, de cris, de hennissements. Tancrede admirait l'aérienne coupole des Temples du Seigneur, l'extraordinaire longueur du Temple de Salomon, l'immense portique qui forme comme une cité au sein de l'autre. Plus souvent encore il portait les yeux sur le Calvaire et sur le Saint Sépulcre. Cette vue fermait l'horizon, mais l'élévation des lieux permettait de les découvrir aisément... »

Ne sent-on pas déjà que notre chroniqueur a peint avec fidélité un spectacle qui lui était familier? Et voici le piquant épisode auquel nous faisons allusion :

Tandis que Tancrede admire le prestigieux panorama,



survient un ermite qui, fort obligeamment, indique au chevalier normand le lieu où se trouvait le prétoire de Caïphe et celui où Judas se pendit, l'emplacement de la Porte Dorée et celui de la Belle Porte, l'endroit où saint Jacques fut jeté dans le précipice et celui où saint Etienne fut lapidé. Mais bientôt le *cicerone* bienveillant interroge à son tour le chevalier. Il demande à Tancrède quels sont sa religion, sa patrie, sa race, son nom. Le Fils du Marquis répond qu'il est chrétien, Normand, de la race de Guiscard et qu'il se nomme Tancrède.

« En entendant parler de la race de Guiscard, poursuit Raoul de Caen, l'ermite, stupéfait, le considère plus attentivement : « Es-tu, dit-il, de la race de ce chef dont la « Grèce a tant de fois redouté la foudre et qu'Alexis a fui « sur le champ de bataille? De celui qui prit d'assaut « Durazzo, qui soumit à sa puissance toute la Bulgarie « jusqu'au Vardar? Tu ne parles pas à un homme qui « ignore toutes ces choses. Je n'ai pu oublier celui qui « dévasta mon pays. Guiscard était pour moi un ennemi. « En t'envoyant ici il a racheté les injures qu'il m'a faites.... « D'ancien adversaire tu deviens pour moi un frère nou- « veau.... Mais prends garde, mon fils, l'ennemi s'avance.... »

Le mouvement est puissant, les sentiments très heureusement exprimés, le style — et même les procédés — sont ceux d'un poète. A notre insu, et peut-être sans s'en douter lui-même, Raoul de Caen vient de nous faire passer de la chronique à l'épopée.

Ailleurs, l'œuvre atteint — nous osons employer l'expression — d'autres sommets. Elle tient, à la fois, par anticipation, de la grandeur classique et de la déclamation romantique.

Contemplant, par exemple, cette scène. Tancrède a refusé



de plier devant les exigences de l'empereur Alexis. Ce dernier, usant d'un autre moyen, tente de l'amadouer par quelque bon procédé. Il lui demande quel don pourrait lui faire plaisir. A cette question, le Fils du Marquis répond effrontément qu'il réclame la tente impériale, cette tente, d'une immense valeur pécuniaire et symbolique, dont Raoul de Caen nous a donné la description. L'Empereur se montre naturellement furieux d'une telle requête et s'écrie : « Eh bien ! fils du Marquis, je ne daigne vouloir de toi ni pour ami ni pour ennemi ! » La réplique du Normand d'Italie ne se fait pas attendre. Elle siffle, elle *vipe*, comme aurait dit sans doute l'autre Tancrède, l'aïeul, au manoir de Hauteville en Cotentin : « Je daigne vouloir de toi pour ennemi et non pour ami », fait dédaigneusement le neveu de Guiscard qui, ce trait cornélien décoché, s'éloigne avec dignité, sûr à la fois de son cœur et de son épée.

Une autre fois, le bon soldat Raoul de Caen s'en prend à des déserteurs. L'armée chrétienne, bloquée dans Antioche par les Sarrasins, souffre de maux immenses. Découragés, plusieurs chevaliers se sont enfuis en se laissant glisser, la nuit, au bas des remparts. Parmi eux se trouvent trois Normands, trois frères qui jusque-là s'étaient comportés en braves : Guillaume, Aubry et Yves de Grentemesnil. Raoul de Caen, en son latin énergique, fustige hardiment ces pleutres :

« Oh douleur ! Ces trois frères, c'est la Normandie, hélas ! qui les a envoyés. Cette race, gloire du monde, partout triomphante, ce peuple victorieux des Anglais, des Siciliens, des Grecs, des Capouans, des Apuliens, dominateur des Manceaux, des Calabrais, des Africains même, reçoit de cette famille une telle honte ! »



On sent, dans cette diatribe enflammée, toute la ferveur patriotique de l'auteur. Pour Raoul de Caen, la grande Normandie, la Normandie triple et une de son époque est quelque chose d'indiscutable et de sacré. Normands, Anglo-Normands, Italo-Normands, tous comblés de victoires et de gloire, forment une nation élue, appelée à des destins sublimes.

Un jour, pendant la marche sur Antioche, les contingents de Robert Courteheuse et de Bohémond se trouvent séparés des autres Croisés. Une immense armée sarrasine les entoure bientôt : « Le hasard, dit Raoul, sépara de la foule le duc de Normandie, Bohémond et Tancrede comme si, étant de même origine, ils avaient voulu se réunir dans une même pensée pour accroître la gloire de leur patrie... » Et la bataille s'engage, bataille au cours de laquelle ces Normands de toutes les Normandies risquent d'être submergés par un monde d'assaillants. Malgré tout leur courage, leurs rangs, à certain moment, ont plié. La flèche musulmane mord déjà le dos des fuyards. Robert Courteheuse renouvelle alors le geste admirable fait jadis par son père à la journée de Hastings. Il dit, crie : « Normandie ! » afin de rallier les siens et appelle Bohémond à la rescousse :

« Pourquoi fuir, Bohémond ? La Pouille, Otrante sont loin comme aussi l'espoir de toucher à un rivage latin. C'est ici qu'il faut tenir ! Vaincus, nous trouverons une mort glorieuse ; vainqueurs, nous serons couronnés... Courage, jeunes gens ! Mourons s'il le faut, mais jetons-nous dans la mêlée ! »

Sublime « debout les morts ! » médiéval, capable de racheter à lui seul bien des fautes du duc Robert et qui retentit comme une sonnerie d'olifant au plus profond des âmes ! Les Normands se lancent de nouveau en pleine bataille. Ils n'en sortiront que victorieux.



Le patriotisme ajoute ainsi ce que nous appellerons volontiers sa fanfare à tous les attraits que présentent pour nous les *Gesta Tancredi*. Il achève de nous faire apprécier le caractère de l'auteur et de nous le rendre sympathique. Au moment où nous nous éloignons de Raoul de Caen, saluons en lui une belle intelligence, un beau caractère et un grand cœur.

\*  
\*\*

Ne nous imaginons pas, cependant, que notre chroniqueur de la Première Croisade ait eu, en son temps, le monopole du patriotisme. Celui-ci était monnaie courante en Normandie à une époque où il n'était peut-être encore qu'embryonnaire dans la France propre. Une histoire aux invraisemblables, aux fabuleuses réalités l'avait forgé. On ressentait l'orgueil d'être Normand, au XII<sup>e</sup> siècle, tant en Normandie qu'en Angleterre et en Italie, un peu comme les Anglais d'aujourd'hui sont fiers d'appartenir à l'Empire britannique. En regard du monde normand de cette époque, puissant par les armes et riche de toutes les ressources spirituelles et matérielles, la France capétienne n'était que bien peu de chose...

Ce patriotisme fut durable. Dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle nous en relevons encore les traces chez la plupart de nos chroniqueurs et nous ne croyons pas aventuré de dire qu'il se maintint longtemps après la perte de l'indépendance provinciale. Nous pensons même qu'il vit toujours et qu'il garde, dans bien des domaines, une valeur noblement justifiée. Dans la communauté française, les Normands représentent une histoire et des traditions particulières et combien glorieuses! Aussi souhaitent-ils, non par vaine jactance, mais par une juste appréciation de leurs ressources et de leurs



possibilités, de rester dignes de leurs aïeux, ces hommes dont notre confrère M. le Marquis de Saint-Pierre a pu dire sans exagération qu'ils avaient été les « premiers partout ».

Dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, disions-nous, le patriotisme demeurait en grand honneur chez nos écrivains. Disons plus : les premiers coups qui ébranlaient déjà le colosse normand exaspéraient ce sentiment. Il nous suffira, pour nous en rendre compte, de feuilleter la *Chronique* rimée sous le règne de Henri II par un chancelier de l'église de Winchester, Jourdain Fantosme.

Les temps étaient vraiment pénibles — en attendant de devenir désastreux — pour l'Etat anglo-normand. Henri II, assailli de tous côtés par ses ennemis et trahi par ses fils, luttait en vieux lion dont la seule espérance est de finir en beauté. A l'instigation du roi de France, mille difficultés venaient l'assaillir et le déclin de sa puissance éveillait naturellement chez certains de ses voisins le désir de s'agrandir à ses dépens. Ce fut ainsi qu'en 1173, le roi d'Ecosse Guillaume, s'étant sans doute brusquement aperçu que ses sujets manquaient d'« espace vital », somma le souverain anglais de lui céder le Northumberland qui, disait-il, lui appartenait par droit héréditaire. Et comme Henri II, malgré les luttes acharnées qu'il soutenait aux frontières de la Normandie, lui refusait cette proie, l'Ecossais résolut de s'en emparer de vice force. Il envahit le Northumberland, persuadé d'un succès rapide et facile. Mais il avait compté sans la fidélité des barons normands d'Angleterre et des habitants des villes anglaises.

La campagne dura environ un an. Jourdain Fantosme nous l'a contée en plus de deux mille vers écrits en dialecte anglo-normand. Mais qui était Jourdain Fantosme ?



Nous avons dit qu'il avait été chancelier de l'église de Winchester. L'évêque de cette ville était alors Henri de Blois, frère du défunt roi Etienne, un prélat dont la fidélité à Henri II s'affirma indéfectible durant cette campagne. On peut penser qu'il envoya Jourdain Fantosme en Northumberland afin d'être mieux au courant des manœuvres du roi d'Ecosse et de pouvoir renseigner rapidement le roi d'Angleterre. La *Chronique* de notre chancelier ferait croire, en maints endroits, qu'il prit une part directe et active aux opérations militaires. Nous savons cependant avec certitude qu'il était clerc. Mais n'oublions pas qu'en ces temps héroïques les évêques eux-mêmes n'hésitaient pas à coiffer le casque lorsque l'occasion s'en présentait. Odon de Bayeux l'avait porté à Hastings et Garin de Senlis ferait bientôt de même à Bouvines. Ce qui est évident, c'est que le langage de Jourdain Fantosme n'est nullement celui qu'adopterait un historiographe accompagnant une armée, mais celui d'un authentique combattant. Il ne néglige d'ailleurs aucune occasion de nous dire qu'il ne parle pas de ce qu'il a entendu raconter par d'autres, mais bien de ce qu'il a vu de ses propres yeux. Bien plus : quand son récit l'amène à nous instruire d'un épisode auquel il n'a pas assisté en personne, il nous en avertit : « Si quelqu'un veut savoir la vérité touchant la prise de Norwich, — je ne m'y trouvais pas quand le siège y fut mis, — ce fut un traître lorrain qui la livra et la fit surprendre. »

Cette *Chronique*, tout comme les *Gesta Tancredi*, est extrêmement vivante. Jourdain Fantosme, qui avait vraisemblablement étudié sous le célèbre évêque de Poitiers Gilbert de la Porée, comme Raoul de Caen avait étudié sous Arnould Malcouronne, est un habile homme, fort instruit et



sachant manier la plume avec aisance. Il analyse volontiers les causes des événements. C'est ainsi qu'il attribue la folle tentative et l'échec du roi d'Ecosse aux mauvais conseillers dont celui-ci s'était entouré :

« Le roi d'Ecosse savait bien guerroyer ses ennemis, les grever et leur faire dommage, mais il eut le tort de changer trop souvent de conseillers. Il aimait et avantageait les étrangers, tenant au contraire les siens à l'écart et ne recherchant pas l'affection de ceux qui auraient dû le conseiller, lui et son Royaume. L'événement le démontra bientôt. Je ne tarderai pas à vous dire ce qu'il advint de sa guerre sous l'influence des mauvais conseillers. »

Le roi Guillaume eut, dès son entrée en Northumberland, affaire à forte partie. Ce fut d'abord Roger d'Estouteville, connétable de Wark, qui lui résista opiniâtement dans cette petite ville. Un peu plus tard, Guillaume de Vescy, shériff de Northumberland, défendit Alnwick avec succès. Les Ecosais allèrent alors assiéger Carlisle : ils y trouvèrent d'intraitables adversaires en Robert de Vaux et Jean Fitz Oudart : « Robert de Vaux se défendit vigoureusement, très bien secondé par le Fitz Oudart. Pour son seigneur il eut la grande hardiesse de résister contre tant de gens : quarante mille, si Fantosme ne ment pas.... »

A Dunwich, le comte Robert de Leicester, allié du roi d'Ecosse, vit se dresser contre lui toute la population de la ville assiégée. Jourdain Fantosme en fut le témoin oculaire :

« Le peuple de Dunwich, dit-il, se défendit comme le disent ces vers qui y furent écrits. Grands et petits se montrèrent si prud'hommes que le comte Robert se retira, très éprouvé. Le jour, vous auriez vu bourgeois et vaillants chevaliers faire des sorties pour se défendre. Tous savaient bien



leur besogne. Les uns tiraient l'arc, les autres maniaient les armes de jet. Les forts aidaient les faibles afin que ceux-ci pussent se reposer. Il n'y avait dans la ville pucelle ni femme qui n'apportât sa pierre pour qu'elle fût jetée du haut des murailles. »

Norwich, par contre, succomba le 18 juin 1173. Fantosme, nous l'avons vu, n'assista pas à la prise de cette ville, échec qui aurait pu avoir de graves conséquences, mais qui ne tarda pas à être, sinon réparé, au moins compensé par l'éclatante victoire remportée par les troupes de Henri II à Fornham, le 17 octobre 1173, sur les forces du comte de Leicester et sur les Flamands, alliés du roi d'Ecosse.

A l'occasion de cette bataille, le chancelier de Winchester s'en prend avec un plaisir évident aux Anglais de race, vantards mais peu combattifs selon lui. Il nous montre la comtesse de Leicester qui essaie de détourner son mari de lier sa fortune à celle du comte d'Arondel et d'Onfroi de Bohon, en révolte contre leur légitime seigneur le roi :

« Qu'à Dieu ne plaise, à Dieu qui est droit souverain, que vous ne preniez ce parti ni pour Onfroi de Bohon, ni pour le comte d'Arondel et son beau langage! Les Anglais savent se vanter mais non combattre. Ils préfèrent boire dans de grands hanaps et faire les goinfres. »

Notons en passant que nous trouvons, à la même époque, la même opinion méprisante dans un *lai* de Marie de France, celui de *Milon*. Les fils des vainqueurs n'étaient pas encore réconciliés, un siècle après Hastings, avec les fils des vaincus.

Après la bataille de Fornham, les Ecossais étaient rentrés chez eux pour y prendre leurs quartiers d'hiver. Le 31 mars 1174, le roi Guillaume envahissait de nouveau le Northumberland. Mais Roger d'Estouteville n'avait pas



perdu son temps. La région frontière était, bien mieux que l'année précédente, en état de repousser les envahisseurs. Une bande de Flamands parvint cependant à pénétrer dans Bedford qui fut entièrement pillé. « Dieu! s'écrie en cet endroit Jourdain Fontosme, pourquoi donc Guillaume de Vescy, Roger d'Estouteville et les autres ignoraient-ils cet événement? Le butin aurait été repris, ils n'y eussent pas failli... »

Cependant, le roi d'Ecosse errait de ville en ville sans suivre, semblait-il, de plan bien déterminé. Il alla assiéger Wark. Mais les hommes de Roger d'Estouteville, bien retranchés derrière des chevaux de frise — on disait alors des hérissons et c'étaient là les ancêtres de nos réseaux de fil de fer barbelé! — défièrent toutes les attaques. Les Ecossais durent se retirer tandis que, du haut des remparts, les cors et les buccines des Normands jouaient, pour saluer ce départ, des airs pleins d'une joyeuse ironie :

« On ne leur fit pas de reproches. Il ne leur fut pas crié d'insultes. Mais il y eut bel accompagnement de musique, de *rotruenges* et de *regrets de s'amie*.... »

Puis, de rechef, le roi Guillaume s'avança jusqu'à Carlisle et fit sommer Robert de Vaux qui commandait la place. Celui-ci éconduisit le héraut royal.

Henri II, cependant, avait été avisé de la nouvelle attaque écossaise par Richard de Lucy. L'évêque de Winchester avait, de son côté, passé la mer pour demander du secours au roi d'Angleterre. Celui-ci promit de venir lui-même, sous quinze jours, en Angleterre, pour combattre son adversaire. Mais à peine était-il arrivé à Londres qu'il apprenait la défaite et la capture du roi Guillaume.

Ce dernier, toujours indécis et mal conseillé, était allé



camper sous les murs d'Alnwick, après avoir saccagé l'église Saint-Laurent à Warkworth. Ce fut là qu'il fut surpris par un bon chevalier, Odinel d'Offranville, qu'accompagnaient Guillaume d'Estouteville, Randulf de Glanville, Bernard de Bailleul et Guillaume de Vescy. L'archevêque d'York leur avait envoyé un renfort de soixante chevaux.

Le mieux est de laisser ici la parole à Jourdain Fantosme, qui assista à l'embûche et prit sans doute sa part de la fête :

« Odinel, conduisant cette troupe, arriva à Newcastle-sur-Tyne à la tombée de la nuit. Telle est la vérité, quoi qu'on vous en dise. Là ils apprirent que le roi d'Ecosse se trouvait à Alnwick, assez peu accompagné. Il n'y avait que des Français et des Flamands. Les Ecossais, occupés à brûler le pays, étaient absents.... S'il vous plaît de connaître la belle action de braves gens, je vous la conterai car je la sais bien.

« Le matin, au lever du jour, le roi d'Ecosse avait le casque en tête. Vinrent cinq cents chevaliers d'une connétable qui s'avancèrent vers lui en disant tous : « N'écoutez pas les couards! Le Northumberland est vôtre, qu'on en pleure ou qu'on en rie! » Le roi d'Ecosse leur répondit : « Attendons les nôtres et nous attaquerons le château avec toutes nos forces. Pour l'instant, comme il fait chaud, mettons-nous à table. » Ceci dit, il fait retirer son casque ainsi que nous le savons avec certitude, nous qui faisons cette histoire et ne voulons pas mentir. Le roi s'arrêta devant le château et ses sergents lui apportèrent de quoi manger.

« Pendant ce temps les nôtres avaient pénétré sous les couverts. Leurs éclaireurs vinrent les y rejoindre et leur faire leur rapport. « La Merci Dieu, dit alors Randulff de Glanville, reprenez vos armes et ne vous troublez pas. » Vous auriez vu les chevaliers se hâter, monter en selle et saisir leurs armes....



« Le roi d'Écosse était hardi jusqu'à la témérité. Il s'était arrêté sous Alnwick sans prendre de précautions. Je ne raconte pas ici des choses inexactes comme quelqu'un qui n'a connu les événements que par ouï-dire : j'étais présent et j'ai tout vu par moi-même. Le roi Guillaume s'aperçut qu'il était surpris mais il se comporta bien et ne se troubla pas. Il se fit armer en hâte, monta sur un cheval rapide et se jeta avec intrépidité dans la bataille. Le premier qu'il frappa fut jeté à terre. Le roi et les siens livrèrent un dur combat et tous se seraient échappés, je le sais, si un sergent ne s'était élancé et n'avait transpercé de sa lance le cheval du roi. Celui-ci tomba et demeura pris sous sa monture.... Il était prisonnier ainsi que je pus le voir de mes yeux. »

Guillaume d'Écosse se rendit à Randulff de Glanville qui le conduisit à Newcastle. Une estafette fut aussitôt dépêchée à Henri II qui se trouvait encore à Londres. Depuis si longtemps accoutumé à l'infortune, le vieux roi n'osait croire à tant de bonheur. Ainsi s'acheva la guerre anglo-écossaise. Lorsque Henri II repassa en Normandie, il emmena avec lui son prisonnier qui fut incarcéré au château de Falaise.

La *Chronique* de Jourdain Fantosme, si elle ne brille pas par une versification particulièrement habile, — c'est d'ailleurs par la versification que pèchent la plupart des écrivains anglo-normands, — ne pâlit cependant pas devant les *Gesta Tancredi*. Le récit des événements est coloré et très vivant. Dans cette seconde œuvre, comme dans la première, nous nous trouvons en présence du témoignage complet et perspicace d'un acteur qui a su voir et juger les faits auxquels il a été mêlé. La valeur historique de la *Chronique* de Jourdain Fantosme est indéniable....



\*  
\*\*

Et maintenant, faisons un aveu. C'est un peu au hasard que nous avons fait choix de Raoul de Caen et du chancelier de Winchester pour montrer la façon dont la guerre, quelle qu'elle fût, avait ému les âmes de nos lointains aïeux. Bien d'autres écrivains-combattants du moyen âge auraient pu, avec des titres égaux, retenir notre attention. L'auteur de *l'Histoire anonyme de la Première Croisade* — un Normand d'Italie, vraisemblablement — eût mérité d'être étudié. Celui du Poème consacré à la Conquête de l'Irlande par Henri II en 1171 et 1172 n'est pas connu, lui non plus, mais il nous a conservé les impressions d'un combattant authentique, Morice Regan, interprète du roi de Leinster, et son ouvrage est un document historique de très grande valeur. A quoi bon cependant étendre indéfiniment notre champ d'études ?

L'analyse que nous avons donnée des œuvres de Raoul de Caen et de Jourdain Fantosme nous permet de sonder l'âme de ces soldats d'autrefois qui pourraient, au premier abord, sembler bien éloignés de nous mais qui, si l'on veut bien les étudier de plus près, apparaissent, à tout prendre, des combattants tout pareils à nous. Nous avons, non pas la surprise mais le plaisir de constater que leurs réactions en face des succès et des revers, des joies et des peines furent les mêmes que les nôtres. Il n'est pas jusqu'à leur protestation contre ce que nous appelions le « bobard » ou le « bourrage de crâne » qui ne nous émeuve. Nous aimons ce scepticisme qui ne tend pas à nier les valeurs réelles, mais qui est fait de solidité intellectuelle et de clair bon sens. Ces guerriers du Saint Sépulcre et de l'Ecosse, comme ceux de la Marne et de Verdun, comme ceux aussi des luttes futures



peut-être, avaient conservé au cœur le splendide mot d'ordre de la race, jeté aux chevaliers de Hastings par le Conquérant lui-même : ils ont combattu *viriliter et sapienter*, avec courage et prudence. Par ces aïeux nous nous sentons reliés aux Normands de toujours et, de façon plus large encore, à l'Homme éternel...

\*  
\*\*

Le Normand de toujours, l'Homme éternel ! Les écrivains tombés en pleine bataille, avant même d'avoir pu exprimer la plus faible partie de ce qu'ils sentaient et pensaient, sont autant de maillons de la chaîne robuste qui nous lie à eux. Par leurs œuvres tronquées ou déchiquetées, ils ont apporté, eux aussi, leur témoignage sur les événements et sur les hommes. Ce qui fait peut-être l'intérêt majeur de ces reliques littéraires, c'est qu'elles n'ont fait l'objet d'aucune retouche et que, la main s'étant glacée sur la plume, elles nous permettent de percevoir jusqu'aux moindres pulsations des cœurs qui les ont méditées et créées.

Nous ne pouvons plus, hélas ! rendre à nos morts que de sincères mais impuissants hommages. Mais il nous est accordé encore de pouvoir témoigner aux survivants une sympathie agissante et de reporter sur ceux-ci, surtout lorsqu'ils ont suivi la même trace lumineuse, une part de l'affection que nous avons vouée à ceux-là. Notre Académie n'a pas eu d'autre sentiment lorsqu'elle a appelé à siéger parmi ses membres le soldat que vous fûtes, le lettré que vous êtes. Je crois superflu d'ajouter que j'ai été personnellement très heureux d'être désigné pour accueillir sur son triple seuil, bientôt bi-centenaire, un frère de plume qui est aussi un frère d'armes.



# UNE JEUNE POÉTESSE ROUENNAISE

## SIMONNE ADAM

PAR M. le D<sup>r</sup> MAURICE LEMESLE

### I

#### UNE PETITE BROCHURE

**A** LA fin de 1938, une brochure de soixante-douze pages (1) est sortie des presses de l'Imprimerie Lecerf. Sur sa couverture, dans le haut, à droite, on lit un prénom et un nom : SIMONNE ADAM, et, au-dessous, deux dates : 1921-1938.

Simonne Adam est décédée le 17 février 1938, à l'âge de seize ans et quatre mois, rue Beauvoisine, n° 52. Elle était née au n° 22, rue des Bons-Enfants, le 22 octobre 1921. C'est dire les liens puissants qui la rattachaient à Rouen. Elle ne quitta la Ville-Musée que pour faire, avec

(1) Voici la liste des pièces que renferme le volume : *Sève de Joie*, — *les Trois Cavaliers*, — *Où trouverons-nous Mélancolie?* — *les Heures du Jour d'Été*, — *Pluie*, — *Soleil*, — *Amitié*, — *Notation d'Impressions*, — *la Danse du Feu*, — *le Vœu*, — *Nostalgie*, — *Invocation au Bon Esprit*, — *Dialogue*, — *Hallucination*, — *Complainte*, — *Opposition de Couleurs*, — *Decrescendo*, — *Lamentation du Regret*, — *le Noyé*, — *la Forêt que j'aime*, — *le Dragon de Proue*, — *Désappointement*, — *Plainte d'un Fou*, — *l'Appel de la Montagne*, — *le Portail de l'Oubli*, — *les Quatre Vents du Monde*, — *la Chanson des Haleurs*, — *Sagesse*, — *l'Homme prêt à se suicider*, — *Phrases et Instruments*, — *Sur un vers de Verlaine*, — *A la recherche d'une autre Chanson*, — *Besoin de la Joie du Futur*.



ses parents, quelques voyages en Italie, en Tunisie, en Suisse, en Bretagne et dans le Midi de la France. En leur compagnie, également, elle séjourna plusieurs fois dans les Alpes, et, ces dernières années, à Massiac, bourgade du Cantal, qu'un groupe de Normands a choisie pour lieu de vacances. Tout le reste de sa courte existence se passa à l'ombre de la cathédrale; elle est bien donc spécifiquement Rouennaise. Elle l'est aussi par le milieu où elle vécut. On sait qu'à Rouen l'on se glorifie à bon droit d'une passion pour les choses de l'esprit. La famille de Simonne Adam l'initia dès son jeune âge aux joies que procurent la musique, la peinture, les belles-lettres, et surtout le théâtre.

Quelques jours avant le décès de Simonne Adam, ses parents découvrirent dans un tiroir de sa table de travail, entre autres papiers étranges, une note ainsi conçue : « Si je meurs avant d'avoir fait quelque chose de bien, — et c'est probablement ce qui arrivera, — vous trouverez un petit livre bleu, reliure spirale. Ne l'abîmez pas; non à cause de sa valeur, qui est minime, mais pour les quelques essais qu'il contient, et que j'aurais aimé continuer. » Or, personne ne soupçonnait l'existence de ce livre, ni parmi ses professeurs du Lycée Jeanne-d'Arc où elle faisait ses études, ni parmi ses parents, ni parmi ses familiers, dont j'étais. Je connaissais fort bien Simonne Adam. Je l'avais assistée au cours d'une première maladie qui avait commencé en décembre 1937, peu de temps après son premier baccalauréat, et depuis la mi-janvier 1938 je la voyais presque chaque jour, car elle était frappée par un mal inexorable. Jamais, dans nos conversations, elle n'avait fait une allusion au livre qu'elle composait, l'on ne sait quand... mais, sans doute, la nuit.

Quand j'eus entre les mains le cahier bleu à la « reliure



spirale », je crus y trouver quelques poésies gentillettes, pareilles à celles que composent tous les « forts en français » de toutes les « Rhétoriques de France ». Il contenait, écrites d'une écriture ferme et presque sans ratures, une quarantaine de pièces, quelques-unes formées par des « notations d'impressions », les autres constituées par des proses poétiques ou par des poèmes en vers libres. Or, en feuilletant ces pages, je me sentis plongé soudain dans cette atmosphère à la fois chaude et glacée, remplie d'obscurités lourdes et striée de lumières que me suggère toujours la lecture de Baudelaire et de Rimbaud, et, parfois, celle de M. Valéry. Mais d'avoir évoqué ces grands noms à propos d'un carnet d'écolière, m'imposa un autre sentiment. Je craignis d'être victime des circonstances et de ma sensibilité.

Je savais que la rencontre imprévue d'une œuvre de valeur est une conjoncture exceptionnelle. Je savais aussi que l'enfant allait mourir, et cette mort inexorable me navrait. J'abandonnai le livre, remettant à plus tard une tentative de jugement valable. Je revis plusieurs fois encore Simonne Adam. Jusqu'à sa mort elle resta muette sur les chers « essais » qu'elle avait rédigés secrètement.

## II

### L'ŒUVRE

Ces « essais » ont été pieusement édités par ses parents, avec le concours de son grand-père, M. Lecerf, le maître imprimeur bien connu. Après avoir étudié ces pages, j'ai regretté qu'elles ne fussent destinées qu'à un très petit nombre d'amis. Puis, je les ai lues à des connaisseurs, et j'ai vu s'inscrire sur leur visage cette stupeur enthousiaste qui accom-



pagne, d'ordinaire, un enrichissement spirituel. Voilà pourquoi je me suis libéré de la discrétion que les circonstances relatées plus haut m'incitaient à observer. En toute objectivité, j'estime que les écrits de Simonne Adam sont destinés à un certain prolongement; et puisque je pense qu'une œuvre se défend avant tout par elle-même, je crois ne pouvoir mieux faire qu'en publiant deux pièces du florilège : un poème en prose et une poésie.

#### HALLUCINATION

En face de moi, la tête de mort me regarde fixement; son rire me paraît aujourd'hui plus bizarre et ses orbites plus creuses. C'est une très vieille tête qui a perdu sa mâchoire inférieure. Cela lui donne un air étonné et un peu hagard. Ce devait être une tête de moine, et ce crâne devait être lourd de pieuses pensées.

Maintenant, il est vide et jaunâtre.

Il sort d'un cimetière de Capucins où il était exposé.

Aujourd'hui, son expression contemplative s'est transformée sous le jeu de la lumière.

Une parcelle du feu vital semble jaillir de ses yeux.

Est-ce une vision? Est-ce l'action des poussières qui dansent dans le rayon lumineux? Ce soir, son expression est obsédante, et voilà que de ses orbites descend lentement, vision ressuscitée, une chaîne de squelettes.

Son expression béate se transforme en joie ironique.

Une chaîne de squelettes et de vivants entremêlés, masse mouvante et confuse : des moines, des squelettes, — des hommes, des squelettes.

Les moines, avec lenteur, se mettent en mouvement, et des orbites descendent des seigneurs et des chevaliers....

Et le rythme s'accélère....

Aucun son ne trouble le silence.

Le rythme d'une musique fantôme est suggéré par le mouvement de la danse, et l'on croirait entendre un bruit assourdi et régulier.

La chaîne funèbre, telle une fresque grise et blanche, se déroule,



et les pas soulèvent une poussière blanchâtre, impalpable comme un rêve.

Les squelettes étreignent fortement les mains des hommes : mains de seigneurs, lourdes et chargées de bagues aux écussons étranges et compliqués ; mains durcies par le pommeau de l'épée de combat ; mains déformées par les cicatrices, ou polies par des pâtes rares et odorantes ; ces mains sont crispées dans celles des cadavres, et chaque seigneur choisi par le destin est là ; nul n'a pu échapper à son sort funèbre.....

Leur ronde continue.....

Et le rythme s'accélère... et le rythme s'accélère....

Les mouvements imperceptibles du début s'accroissent, s'amplifient, se saccadent ; ils frappent le sol de leurs pieds, et tous sont pris par la cadence dans des tourbillons fous, s'excitant mutuellement.

Ils ferment enfin la chaîne macabre, et tous les moines sont là, tous les pieux frères convers aux visages glabres du monastère, entraînant la sarabande.

La musique fantôme les excite, l'âme de la danse les empoigne, et ce balancement primitif, ancestral, les prend tous, et malgré eux ils vont et tournent, tournent dans un tourbillon de plus en plus éperdu !

Et le rythme s'accélère... et le rythme s'accélère.

L'air s'épaissit, une odeur chaude emplit l'atmosphère ; les yeux brillent, on entend souffler les poitrines et claquer les articulations....

La tête de mort les fixe toujours en ricanant....

La sueur coule des visages tendus....

Les vivants se lassent, mais la main des squelettes les agrippe, et s'ils ploient en arrière d'un geste lassé, s'ils s'écroulent, tous les muscles bandés, les yeux chavirés, une main implacable les rejette dans la ronde.

Ils piétinent le sol avec rage, et tournent sans bruit, les mâchoires contractées.

Les ossements, les têtes, les corps, les draperies tourbillonnent....

Et le rythme devient fou.

...Ohan ! ohan ! ohan ! ohan !

La mélodie plaintive qui s'échappe de leurs lèvres est prise, elle aussi, par le mouvement déchaîné, et devient un hurlement bachique....

Evohé ! Evohé ! Evohé ! Evohé !



Les longues robes, les ceintures dénouées, tournoient et frôlent le sol ;

Mais les squelettes ramènent toujours dans la danse ceux qui défontent.

Les morts et les vivants sont maintenant confondus ; ils sont dans une demi-hébétude, enivrés du mouvement ; ils tournent d'instinct, sans aucun contrôle d'eux-mêmes.

Le rythme devient irrésistible et tout se fond dans un nuage éperdu, vertigineux, gris, blanc et noir, de robes, d'os, de ceintures, de poussières, de chevelures dénouées et de hurlements.

.....  
Un éclatant jet de soleil frappa subitement les yeux de la tête de mort... et tout disparut !

Alors, il n'y eut plus que le crâne d'un vieux moine....

Du vieux moine d'un monastère du Moyen âge....

*12 juin 1937.*

#### LE PORTAIL DE L'OUBLI

Les portes de la Nuit,

Les portes du Silence et de l'Oubli sont closes.

Sur leurs deux lourds battants ornés de clous d'airain

Mes peines et mes joies se heurtent et s'écrasent

Comme un vol d'oiseaux effarés,

Comme un grand vol d'oiseaux de nuit, silencieux.

Elles ne peuvent franchir les grandes portes sombres

Cloutées d'airain ;

Et tous mes souvenirs joyeux,

Mes réminiscences d'un passé heureux,

Restent en deçà de la limite obscure,

Dans le clair et chaud soleil du Souvenir.

Les portes de la Nuit se sont ouvertes ce soir.

Lentement, doucement, sans heurts ni grincements,

Elles se sont ouvertes sur l'Oubli absolu,

Sur le vide immense, plus loin que la Pensée ;

Et par l'entre-bâillement des deux vantaux disjoints,

Poussés par un vent implacable,



Mes souvenirs s'en sont allés loin de moi,  
 Au pays d'où l'on ne revient ;  
 Et lentement, doucement, sans heurts ni grincements,  
 Les lourds vantaux sont revenus  
 Clore le pays de l'Ombre et du Silence.

*Massiac, 10 août 1937.*

Les deux pièces sont d'une valeur inégale, mais *le Portail de l'Oubli* semble proche de la perfection. Il y a là, non point une idée neuve, — il n'existe pas d'idées neuves, — mais une idée rarement exprimée, et qui l'est, en l'occurrence, avec une heureuse originalité. En divers endroits, Simonne Adam se montre hantée par le problème de l'instabilité du « moi ». Maintes fois, devant elle, à la table familiale, nous avons discuté sur cette infirmité. Rarement, elle prenait part à la conversation, mais ses yeux, qui brillaient derrière ses lunettes, dénonçaient l'intérêt qu'elle y prenait. Dans une note (2), elle se demande : « Pourquoi vouloir rester « soi-même », tel qu'on s'est vu dans un rare moment de véritable lucidité intérieure? Tout se transforme et nous aussi. Pourquoi vouloir sottement arrêter une chose qui se déforme sans cesse? » Le moi, — « cette chose qui se déforme sans cesse », — s'accroît à chaque instant grâce à la mémoire, et, à chaque instant, s'amenuise par l'oubli. Devant cette perpétuelle, inconsciente et fatale amputation, notre jeune philosophe abandonne sa sérénité. Elle se lamente (3) : « Ce qui est perdu est perdu à jamais. Rien ne peut ressusciter le passé. Toute puissance d'évocation s'annule devant le néant du souvenir! » Certes, elle sait que des souvenirs, actuellement inconscients, restent capables d'être revigorés,

(2) Page 27.

(3) *Lamentations du Regret* (p. 43).



Les portes du Silence et de l'Oubli sont closes,  
...Et tous mes souvenirs joyeux  
Restent en deçà de la limite obscure.

mais elle sait aussi que des souvenirs disparaissent pour toujours. Relisons les vers où elle décrit leur passage de la virtualité à l'anéantissement définitif. La strophe, dans sa sobriété, est d'une richesse et d'une harmonie qui forcent l'admiration.

Les portes de la Nuit se sont ouvertes ce soir,  
Lentement, doucement, sans heurts ni grincements,  
Elles se sont ouvertes sur l'Oubli absolu,  
Sur le vide immense, *plus loin que la Pensée* ;  
Et par l'entre-bâillement des deux vantaux disjoints,  
Poussés par un vent implacable,  
Mes souvenirs s'en sont allés loin de moi,  
Au pays d'où l'on ne revient.

Il n'est pas inutile de signaler ici que cette pièce est le produit d'une « méthode poétique », dont Proust et Rimbaud ont montré la fécondité. Ce poème est, en effet, une « sensation transfigurée ». Un matin, à Massiac, la jeune poétesse accompagne son père qui a planté son chevalet devant l'église du village. Le soir, après une longue promenade, elle revient au même endroit. Dans le site, rien n'est changé, sauf que les portes, fermées le matin, ont été ouvertes à la fin de la journée. Qu'une opposition visuelle si minime ait suffi à créer chez elle le choc émotionnel d'où jaillirent les vers qu'on vient de lire, cela renseigne sur le don poétique de Simonne Adam. En toute sincérité, nous ne pensons point qu'on puisse le lui contester.

Le poème *l'Hallucination* (4), que nous avons transcrit

(4) Page 18.



plus haut, n'apporte point la même évidence. Toutefois, il nous intéresse par plus d'un point.

D'abord, son romantisme un peu « écolier » se teinte de maniement qui dénote une sensibilité qui se surveille. Simonne Adam n'était point entichée de romantisme, et même, — détail qui mérite d'être signalé, — elle en abhorrait la propension pour les larmes. « La mélancolie romantique, proclame-t-elle brutalement, est le trait d'union entre la bêtise et la folie. » Certes, elle était attirée par les sujets étranges, — les titres de ses poèmes suffisent à le prouver, — mais toujours elle les traitait avec sang-froid. Lorsque cette jeune fille de quinze ans se penchait sur la mentalité d'un fou, ou sur celle d'un homme voué au suicide, elle se montrait compatissante, mais — tout en même temps — lucide à un degré extraordinaire. C'est ce sang-froid dans l'observation des autres et de soi-même, joint à un immense et juvénile besoin de joie, qui me paraît caractériser son âme. Simonne Adam n'était, par tempérament, ni triste, ni maniérée. Tout au contraire; à plus d'un elle donna l'impression « d'un garçon manqué ». Deux ans avant sa mort, au cours d'une excursion faite avec sa famille dans la vallée de Chevreuse, je la vis, fouettée par le printemps de l'âge et celui de l'année, folâtrer dans un pré parmi les hautes herbes, en arrachant passionnément les boutons d'or et les grandes marguerites. L'enfant, pareille aux personnages qu'elle devait voir jaillir du crâne de *l'Hallucination*, était en proie au « mouvement déchaîné » et à ce contentement de « jeune faune » dont elle devait maintes fois parler plus tard.

Il faut, à notre sens, considérer comme caractéristique la transformation de l'« ohan » médiéval qui, au début, entraî-



nait la danse macabre, en un surprenant « Evohé », révélation des tendances dionysiaques de l'auteur. Le rythme trépidant conserve d'ailleurs une discipline harmonieuse.

« ...De la musique avant toute chose » : Simonne Adam s'efforça toujours de suivre le précepte. Bien qu'elle ne fût point à proprement parler musicienne, elle choisissait Debussy, Emmanuel de Falla, Saint-Saëns, d'autres sorciers de la matière sonore, et elle souhaitait de donner à son œuvre cet ensorcellement musical dont elle connaissait le charme. « Je voudrais faire chanter mes phrases tantôt comme un violon..., tantôt comme un cor..., tantôt comme une flûte. »

Aspect curieux d'une œuvre qui, comme toutes les œuvres dignes de ce nom, comporte un certain nombre d'inconnues, maintes pages sont consacrées à des méditations de la jeune poétesse sur son « instrument de travail ». En traits rapides mais incisifs, elle y précise *son* « art poétique ». Elle pousse même plus loin l'effort de compréhension; dans l'œuvre d'art, — tout comme si elle eût été la petite fille de M. Teste, — elle s'efforce de départager ce qui revient à l'imagination, à l'intelligence, à l'enthousiasme, à la bonne volonté et aussi au hasard. Ses jugements sur de tels problèmes mériteraient une étude particulière; contentons-nous d'admirer qu'à son âge elle les ait formulés.

### III

#### REVELATIONS

Simonne Adam a beaucoup lu, mais l'intuition lui fut encore plus profitable que la lecture. On serait même tenté de croire que vers l'été de 1937, au cours de son séjour en



Auvergne ou quelque temps auparavant, elle reçut une sorte de révélation, par quoi son intelligence et son talent se trouvèrent transfigurés. Tous ses poèmes s'échelonnent sur un peu moins d'un an, le premier portant la date du 4 avril 1937, et les derniers celle du 24 janvier 1938. Si les dates ne correspondent pas, sans doute, exactement aux jours où ils furent composés, leur chronologie renseigne, néanmoins, sur leur succession. Or, la différence est grande entre l'*Hallucination*, qui est datée du 12 juin, et le *Portail de l'Oubli*, qui fut écrit le 10 août.

Entre les deux œuvres il y a une coupure. Celles qui précèdent l'*Hallucination* sont d'un enfant supérieur, celles qui la suivent sont d'un vrai poète. Le 21 juin, en effet, Simonne Adam écrivait cette terrible *Complainte* dont les strophes tintent comme un glas, un glas jailli d'un bronze sans fêlure.

Je ne sais plus ce qui est beau,  
Je ne sais plus ce qui est bon :  
L'idéal s'est enfui, et m'a abandonnée,  
Et mes anciennes joies ne sont plus que cendre à mes yeux,  
Des cendres blanches et froides.  
Fais un lourd cercueil,  
Pour y coucher mon âme.

L'enfant a reçu l'un des secrets de la vie. Les élans instinctifs s'en sont allés avec les certitudes joyeuses. Désormais, elle conservera encore le comportement d'une adolescente, mais, en même temps que son corps est devenu celui d'une jeune fille, son âme a acquis une maturité qu'une longue existence eût, à peine, enrichie. Elle connaît maintenant les limites de l'homme; une introspection, sans cesse en éveil, lui montre le mécanisme, et, partant, la précarité



des bonheurs humains, et « ses anciennes joies » ne sont plus que des cendres,

Des cendres blanches et froides.

Qu'on ne pense point que Simonne Adam gémissse longuement sur son sort. Elle a l'âme trop hautaine pour se complaire dans les larmes. Si l'on note, çà et là, quelques cris de révolte, on rencontre beaucoup plus fréquemment des pages remplies de compassion pour les autres. Compassion intelligente à l'égard de la condition humaine, fraternité spirituelle pour ceux qui sont à la limite des ténèbres extérieures (5) ; résignation dont la sérénité est inébranlable, parce qu'elle procède de la raison. Voici les thèmes qu'elle traite avec le plus de ferveur. « Apprenons, dit-elle dans *Sagesse* (6), à être toujours seul et toujours le dernier. » Et dans son étonnante *Chanson des Haleurs* elle s'écrie :

Rien n'est amer, mes frères,  
Et quand plus rien nous ne halons,  
Notre épaule délestée  
Recherche son fardeau coutumier.

Reprenons, reprenons, mes frères,  
La lourde chaîne d'acier,  
Halons, mes frères, rien n'est amer,  
Halons nos chimères,  
Nous en avons besoin.

De telles pensées, exprimées avec une telle maîtrise, seraient dignes de susciter notre admiration sous la plume d'un auteur connaissant les traverses de l'existence ; sous la plume d'un enfant de seize ans, elle détermine, en outre, chez nous, cette

(5) *L'Homme prêt à se suicider, la Plainte d'un Fou, le Noyé.*

(6) Page 61.



stupeur dont nous parlions au début. Voilà pourquoi nous avons prononcé le mot de révélation.

Une seconde révélation, plus énigmatique encore que la première, était réservée à Simonne.

Elle date du 23 janvier 1938 une poésie *Sur un vers de Verlaine*, qui est pour ainsi dire son testament d'ouvrier des lettres, et, le 24, elle achève ses deux ultimes poèmes : *A la recherche d'une autre Chanson* et *Besoin de la Joie du Futur*. A cette date, la maladie l'avait frappée impitoyablement et, depuis plusieurs jours, elle se plaint, mais avec une délicatesse qui fait frémir, car elle ne pleure pas, mais elle *observe* sa douleur et son délabrement interne.

On ne sait plus vouloir quelque chose,  
Et toute l'âme résonne comme un grelot fêlé,  
Où l'idée heurte des parois qui s'effritent  
Et tintent lamentablement.

Elle sent qu'il lui faut abandonner la plume.

Nous ne pouvons plus travailler,  
Nos membres sont rompus,  
Nos pensées sont désorganisées.

Alors, sur le point de prendre congé des hommes, elle accomplit un dernier effort, et elle leur souhaite d'avoir confiance dans leur destin, elle leur commande de garder intacte leur foi dans le bonheur du lendemain.

Nous devrions chanter la joie...  
La joie doit tout bouleverser,  
Soulever et secouer la poussière des souvenirs,  
...La joie des découvertes futures,  
Doit nous tourner vers le lendemain.



Lorsque nous paraissions inertes,  
*Paquet de matière*, languissants,  
Nous devrions toujours chanter,  
La joie du tout proche et de l'inexploré,  
Et qui viendra... peut-être.

Quelques lignes plus haut, dans *A la recherche d'une Chanson nouvelle*, Simonne chantait un hymne à la « lumière intérieure » :

Là, nous nous lèverons rafraîchis,  
Ivres de lumière intérieure...  
Ce matin-là viendra, car il doit venir,  
Il le faut à chaque homme n'est-ce pas?

Et elle terminait par cette apostrophe déchirante :

O mes amis inexistants encore,  
Nous devons espérer ce matin.

Simonne a trouvé le matin clair de la lumière intérieure, et cette courte étude lui suscitera, je l'espère, quelques-uns de ces « amis inexistants encore » qu'elle appelait de son lit de jeune agonisante.

---



## L'INFLUENCE DES GELEES DE DÉCEMBRE 1938 SUR LA VÉGÉTATION

Par M. MAURICE PELLET

---

LA seconde quinzaine de décembre 1938 a vu déferler sur une grande partie de notre territoire une vague de froid caractérisée par une apparition très brusque, un abaissement intense de la température et une durée relativement courte (six jours environ).

Le vendredi 16 décembre, la température était encore assez douce au cours de la matinée; le thermomètre variait, en effet, entre 10 et 13° au-dessus de 0. Dès le lendemain, samedi 17, un fort vent du nord-est rafraîchit subitement l'atmosphère. Le samedi soir il commence à geler dur et la température descend pour atteindre, entre le 19 et le 25, les chiffres suivants : à Lyon — 24,6; Strasbourg — 23,4; Romilly-sur-Seine — 23; Reims — 19,4; Rochefort — 18,7; Tours — 12,2; Le Havre — 11,7; Cherbourg — 4; Biarritz — 2,4; Antibes — 0,7. A Rouen, on a pu observer — 14. La plupart de ces relevés ont été faits dans des stations voisines de centres urbains; à la campagne, et principalement sur les plateaux non abrités, la température a dû descendre à 2 ou 3° au-dessous des chiffres précédemment cités.

En conclusion des diverses enquêtes qui ont été faites sur tout le territoire (et nous avons pu personnellement faire plusieurs observations en Normandie), il faut malheureusement



admettre que les dégâts ont été très importants sur les divers végétaux exposés à ces basses températures.

Au cours de l'hiver, les principales récoltes que l'on trouve en terre sont :

Les céréales d'hiver : blé, avoine et seigle ;

Certains végétaux fourragers, tels les choux ;

Diverses plantes maraîchères : choux, poireaux, artichauts ;

Les herbages et les arbres fruitiers ;

Les arbustes d'ornement.

Pour les céréales d'hiver, l'avoine, plante la plus sensible, a été détruite partout où le thermomètre est descendu au-dessous de  $-10^{\circ}$ . Pour le blé, le minimum de  $-14^{\circ}$  a été très funeste ; quant au seigle, beaucoup plus résistant, c'est le végétal qui a le moins souffert des trois graminées en question.

On peut estimer qu'en Normandie toutes les avoines et 60 à 80 0/0 des blés seront à recommencer.

Les choux fourragers, dont la production est très importante dans la région de l'Ouest, ont été détruits. En Vendée et dans les Charentes, les choux, que l'on cultive sur des milliers d'hectares, ont été véritablement « cuits » par la gelée ; dès le dégel les tissus végétaux se sont décomposés et, comme les crucifères contiennent beaucoup de soufre, l'atmosphère de la contrée a été empoisonnée pendant une quinzaine de jours par une désagréable odeur qui rappelle celle des eaux de Barèges.

Les cultures maraîchères d'hiver ont été également détruites partout où la température a atteint un minimum de  $-12^{\circ}$ . Il en a été ainsi pour les plantes annuelles, choux, poireaux et pour les plantations de plus longue durée, artichauts et asperges. Notons cependant que les cultures du



Cotentin et de Bretagne ont été épargnées grâce à la température moins rigoureuse qui a régné sur la côte de la Manche entre Cherbourg et Brest.

Les prairies ont été également « grillées » ; mais la rusticité de la majeure partie des espèces qui composent leur flore a permis à la végétation de reprendre dès que la température est devenue plus normale.

Les arbres fruitiers de nos régions ont, en général, résisté, mais une partie des boutons à fruits, espoirs de la prochaine récolte, ont été malheureusement gelés. Dans la vallée du Rhône, les dégâts paraissent plus importants. De Lyon à Avignon, la température a atteint entre — 20 et — 24° et il y a à craindre non seulement la perte de la récolte prochaine de fruits, mais également celle des plus jeunes arbres eux-mêmes et là c'est une partie du capital qui se trouve anéanti.

Quant aux arbustes d'ornement, beaucoup de troènes ont été détruits, ainsi qu'un certain nombre de rosiers ; pour ceux-ci, les atteintes du froid ont surtout porté sur les tiges, mais il est probable que le pied lui-même a résisté et qu'ils pourront « repartir » à la belle saison.

Dans beaucoup de serres, des accidents causés par la gelée aux appareils de chauffage ont également permis au froid de faire des dégâts importants.

Mais le mal ne s'est pas fait sentir seulement sur les plantes en terre ; il a surpris les pommes de terre, les endives ou les pommes dans les caves ; il a touché également les betteraves sucrières ou fourragères dans les silos.

Il n'est pas possible encore de chiffrer le montant des méfaits causés par la vague de froid ; ils se monteront certainement à un nombre considérable de millions. Pour le blé,



en Seine-Inférieure, sur 80.000 hectares, on devra en refaire environ 50.000. A 500 francs de l'hectare, cela donne déjà, pour une seule culture et pour un seul département, une perte de 25 millions.

Mais les blés que l'on va refaire, malgré des apports d'engrais supplémentaires (qui entraîneront d'ailleurs des dépenses et peut-être même des importations nouvelles), ne donneront qu'une récolte déficitaire par rapport à la moyenne, puisque la durée de la végétation de la plante sera réduite de près de moitié.

La vague de froid de décembre 1938 a donc été une véritable calamité.

Voyons maintenant, si vous le voulez bien, les raisons de l'importance de ces dégâts qui, en réalité, paraissent quelque peu anormaux. Nous avons eu, en effet, antérieurement des froids aussi rigoureux et même de plus longue durée et qui n'ont pas été aussi désastreux.

Ce qui a causé tout le mal, c'est la brusque apparition d'un froid évidemment assez intense après une période de temps doux et humide au cours de laquelle la végétation était « partie » prématurément; la plante comportait alors de nombreuses cellules nouvelles formant un tissu très fragile; elle contenait aussi une sève très aqueuse dont la faible concentration en matières minérales présentait ainsi un point de congélation relativement haut. Sève et protoplasme se sont donc plus facilement congelés, cette congélation entraînant l'éclatement des tissus végétaux et leur destruction; les parties aériennes ont d'abord été atteintes, puis les racines elles-mêmes ont été touchées plus ou moins profondément, selon la rapidité avec laquelle le froid a pénétré dans le sol. On peut admettre que, par exemple, pour les blés, les feuilles



ont presque toutes été grillées; là où les racines ont résisté tout espoir de reprise du végétal n'a pas été perdu.

Un fait assez curieux a été constaté dans beaucoup d'endroits : en effet, là où les terrains étaient très mouillés, les graminées ont mieux résisté que dans les sols simplement humides. Je crois qu'on peut expliquer ce phénomène apparent par suite de la présence même de l'excès d'eau qui, pour se transformer en glace, a prélevé pour son compte un nombre considérable de frigories, empêchant ainsi le sol lui-même de se refroidir au delà d'une certaine température et permettant de sauver les racines de la congélation.

Il est possible que certains milieux puissent, sinon se réjouir, du moins ne pas trop se lamenter des méfaits du froid en ce qui concerne spécialement le blé, car le défaut de la prochaine récolte va faciliter la résorption des excédents des années précédentes; la situation assez critique de l'Office du Blé va donc peut-être pouvoir s'améliorer. Malheureusement, cela ne serait qu'une bien faible compensation aux dégâts considérables dont a souffert l'agriculture française en général et, par suite, le pays tout entier.

---







## LE FOLKLORE NORMAND

Par M. EDMOND SPALIKOWSKI

---

LE folklore, science assez nouvelle, puisque le terme date de moins de cent ans, importée d'Angleterre en France vers 1880, est entré, principalement de nos jours, dans le domaine des études et recherches sérieuses, grâce, chez nous, aux remarquables travaux de P. Saintyves et de Paul Sébillot, continués par ceux plus récents de Van Gennep.

Saintyves l'appelait la connaissance de la culture du grand nombre dans une nation civilisée, mais l'on peut mieux définir le folklore, la science des traditions, principalement dans les milieux populaires.

Essentiellement tributaire d'un grand nombre de sciences annexes, en particulier de la biologie végétale et animale, de la météorologie, anthropologie et ethnographie de la médecine, sans parler de la philologie, de la littérature et l'art, le folklore, dans ses branches diverses, devait nécessairement attirer l'attention de nos compatriotes provinciaux. Bien que nous ne possédions pas encore d'ouvrages d'ensemble pour la Normandie, tels que ceux consacrés par Van Gennep au folklore du Dauphiné, de la Bourgogne, de la Flandre et du Hainaut, des enquêtes partielles et quelques essais heureux ont permis de réunir un certain nombre de matériaux n'attendant qu'un maître d'œuvre pour dresser l'édifice imposant que mérite la Normandie traditionaliste.



Est-il besoin de dire, en effet, que celle-ci, terre des coutumes et légendes encore en honneur, offre un vaste champ d'études inexploré en certains coins, mais qui a déjà fourni matière à une série de travaux dont j'ai essayé de dresser par ailleurs une bibliographie demeurée manuscrite, très incomplète, je l'avoue, par suite de la dispersion des articles et notes, non seulement dans nos journaux quotidiens des cinq départements, mais dans de petites feuilles d'arrondissement ou de chefs-lieux de canton, ainsi que dans des revues diverses et bulletins paroissiaux.

Cependant, quelques ouvrages sollicitent l'attention de ceux qui s'intéressent au folklore normand. Ce sont ceux de M<sup>lle</sup> Amélie Bosquet, auteur de la *Normandie romanesque et merveilleuse*, d'Hyacinthe Langlois, des abbés Bunel et Tougard dans leur *Géographie de la Seine-Inférieure*, du célèbre abbé Cochet, de Léon de la Sicotière, qui nous a révélé les arcanes de l'Orne, de l'abbé Decorde, l'historien du Pays de Bray, Dergny et Georges Dubosc, dont les *Par-ci, Par-là* fourmillent de renseignements qui nous captivent.

Parmi les œuvres plus récentes, voici les *Lycordes normandes* de M. René Herval, dont les articles folkloriques sont également disséminés dans le *Journal de Rouen* et de nombreuses revues, le recueil de Francis Yard sur le même sujet, sans oublier ses *Trois Almanachs, la Normandie ancestrale* du D<sup>r</sup> Stephen Chauvet, le curieux volume de Jehan le Povremoyne, *Aux pieds des Saints cauchois, Saints guérisseurs, Saints imaginaires et Dévotions populaires* de Jean Seguin, ainsi que *Vieux Mangers, Vieux Parlers basnormands*, également de ce dernier, *la Normandie* de Van Bever. Moi-même ai signé les chapitres de *Paysages et*



*Paysans normands*, ceux de la *Normandie rurale et ignorée* et quelques autres études sur cette matière.

Mais le nombre d'articles publiés dans les journaux et revues est assez copieux pour mettre en vedette les noms de MM. Lechevrel, Léon Le Clerc, Xavier Rousseau, Gatebois, auxquels le folklore bas-normand doit beaucoup. J'ajouterai les pages captivantes consacrées par plusieurs écrivains ou érudits du terroir à nos coutumes et légendes, de MM. René Dumesnil, par exemple, dans la *Seine normande*, Georges Laisney sur Coutances et la Manche, dans son beau livre sur la ville à la fière basilique, et du *Raz-Blanchard aux Vaux de Vire*, sans omettre les observations si curieuses de Léon de Vesly, dont les brochures consacrées au folklore formeraient un volume. Je relèverai enfin les noms de MM. Eugène Anne, abbés Birette et Maurice, Placide Alexandre, Joseph Cadiou, Georges Diard, Etienne Deville, Robert Duquesne, Ch. Brisson, Hippolyte Saint-Amand, Lechevallier, Etienne Dupont, Lamiray, celui aussi de notre regretté confrère Charles Leroy, sagace observateur des coutumes bas-normandes, et de Raoul Aubé, dont on relit avec plaisir les curieux documents de folklore ancien et moderne dans les colonnes du *Journal de Rouen* du commencement du siècle.

N'oublions pas, enfin, les précieux dictionnaires du patois normand de Moisy, des abbés Decorde et Maze, enfin de Fresnay. M. Francis Yard m'informe qu'il vient de terminer celui du patois de son village, renfermant six mille mots. Comment, en effet, passer sous silence les patoisants, ceux du Caux avec Paul Delesques, Gaston Demongé, Raymond Mensire, Camille Robert, Gabriel Benoist, Levieutre, le Caennais Arthur Marye, le bocain Charles Lemaître, et



enfin Louis Beuve, Rossell, Jean des Fairvacques pour la Manche?

Comment citer en un si bref exposé tous ceux qui ont contribué à vulgariser leurs connaissances sur la Normandie qui ne meurt pas, dans des feuillets dispersés?

Ceci vous expliquera pourquoi j'ai renoncé à continuer mon labeur ingrat de chasseur de documents introuvables, et pourquoi la bibliographie que j'avais préparée restera sans doute inachevée, d'autant que nul éditeur ne consentirait à se charger d'un travail aussi austère, que dédaignerait le grand public.

\*\*

De tous les matériaux rassemblés, ainsi qu'on vient de le voir, par des érudits consciencieux, épris de la tradition, il ressort que l'on peut diviser le folklore en ce que j'appellerai le folklore historique et le folklore actuel.

Le premier s'applique à retracer les coutumes des ancêtres dont la plupart sont disparues ou tombées à peu près en désuétude, telles la Procession du loup vert à Jumièges, la Fête des Mitouries dieppoises, comme est aboli le port des costumes et coiffes de nos aïeules.

Le second, au contraire, s'applique à noter ce qui subsiste encore du riche héritage des traditions léguées par les anciens ou même par nos grand'mères.

Personnellement, c'est celui auquel je m'attache le plus, car le propre des recherches bibliographiques est de constater précisément que les différents auteurs se contentent de redire ce qui a été vingt fois écrit sur l'autrefois, sous prétexte de vulgarisation. Plus que jamais, on peut affirmer, en ce cas, que l'érudition, souvent, est l'art de déplacer un document.



Cependant, la matière est encore abondante. Certes, le nombre des traditions diminue de jour en jour par la diffusion de l'instruction jusque dans les hameaux qui les gardaient jalousement, par la facilité des communications mettant en contact ruraux et citadins, suscitant ces moqueries dont sont l'objet de la part de la génération nouvelle les vieilles gens qui les respectent, grâce aussi à l'indifférence du plus grand nombre, ce qui faisait écrire à Maurice Bedel : « Il faut le dire, le répéter : il faut s'en indigner à voix haute et jeter l'anathème avec éclat : trop de Français demeurent indifférents aux traditions et usages populaires de leur province, au parler de terroir, dictons et aux chants régionaux, à tous ces éléments du folklore qui donnent à l'idée de patrie la meilleure part de sa valeur sentimentale. » (1)

D'autant que nous ne pouvons empêcher de nouveaux usages de naître malgré la marche du progrès et l'évolution des idées. Croirait-on, en effet, que d'autres coutumes naissent sous nos yeux étonnés, que les esprits chagrins dénomment superstitions ? Si les pèlerinages d'autrefois aux saints guérisseurs perdent leur faveur (on en comptait bien une centaine jadis, rien qu'en Seine-Inférieure), mais ils les perdent au profit de quelques sanctuaires qui leur donnent d'ailleurs plus d'ampleur — celui de Saint-Christophe-le-Jajolet n'attire-t-il pas désormais une file d'automobiles qui s'allonge chaque année ?

Quel aviateur se confierait à sa carlingue sans emporter son fétiche, et l'automobiliste lui-même dont l'effigie de saint Christophe protège la voiture n'a-t-il pas sa poupée porte-bonheur, semblable à celles que la guerre avait imposées sous les bombardements de la capitale ?

(1) « Louange des folkloristes », *Journal de Rouen*, 31 juillet 1934.



Nous croyons plus que jamais à l'influence du chiffre 13, et le port d'un éléphant en breloque ou bijou, véritable amulette d'ailleurs tombée dans le commerce, ne surprend aucun contemporain. Nous évitons de croiser les mains et les bras, dans une rencontre de quatre personnes dans la rue ou un salon, et la chute d'une salière sur la table fait froncer plus d'un sourcil. Les acheteurs de billets de la Loterie nationale n'obéissent-ils pas non plus à une suggestion secrète dans le choix du papier qui doit leur assurer la fortune?

Nous n'avons donc point le droit de sourire des prétendues superstitions de nos pères, lorsque nous-mêmes en forgeons de nouvelles.



Bien entendu, la campagne normande, particulièrement celle des villages et hameaux écartés, demeure le champ de culture de diverses croyances et le conservatoire des traditions de toutes sortes. Là, se transmet la foi aux rebouteux et sorciers qui jettent de mauvais sorts, aux saints guérisseurs parfois inconnus même de la Légende dorée, aux arbres et sources vénérés, aux remèdes bizarres, aux influences de la lune. Là aussi se perpétuent les frayeurs des apparitions nocturnes et tous les préjugés concernant les actes de la vie quotidienne du berceau à la tombe, comme sont respectées les fêtes s'égrénant du solstice d'hiver au déclin des beaux jours, pour célébrer les gestes de l'activité rurale, ainsi que les dates de repos dans l'allégresse.

D'ailleurs, il est à noter que la géographie joue ici son rôle dans l'évolution des croyances. C'est ainsi que le littoral a ses légendes, le marais ses récits terrifiants et que le phéno-



mène du mascaret au long du fleuve exerce son influence, ainsi que le « flot ». Les médecins ne sont d'ailleurs pas éloignés d'admettre certaines observations, concernant notamment les accouchements.

On conçoit que le nombre de ces particularités diverses et je dirai spéciales à tel canton ou telle région, soit déjà assez élevé pour remplir les chapitres d'un ou plusieurs volumes.

Car l'on ne saurait négliger l'étude de celles relatives aux animaux, aux plantes, aux pierres. Toute une histoire naturelle d'un nouveau genre ouvre ses pages à côté du manuel de médecine populaire où le merveilleux le dispute à l'étrange et à l'imprévu. A cela s'ajoutent les incantations, les gestes rituels, les prières, aux paroles incompréhensibles où des mots sans signification précise s'allient à quelques phrases latines. On dirait que les derniers admirateurs des bestiaires et volucraires du Moyen âge ne sont point morts et qu'il leur faille associer les êtres vivants de quelque famille zoologique ou botanique soient-ils, à l'élaboration de cette thérapeutique dont la science pure ne peut vraiment assurer l'efficacité.

Mais, répète-t-on, la foi sauve, et il suffit que tel remède populaire soit consigné aux feuillets d'un livret mystérieux et jauni, légué comme bien de famille et serré au tréfonds de l'armoire aux colombes, comme on l'eût fait jadis pour le Grand Albert, pour que son application soit souveraine en telle ou telle maladie, aussi bien chez les bestiaux que chez les hommes.

Puis voici, complétant le tout, une littérature offrant ses chansons, couplets et comptines, dictons et proverbes, soit dans la langue nationale même, soit en patois de la région, dont le type des recueils de ce genre est fourni par l'ouvrage de Frédéric Pluquet : *Contes populaires, Traditions, Pro-*



*verbes et Dictons de l'Arrondissement de Bayeux*, traçant ainsi la route à de nombreux collectionneurs de ces fragments d'épopée ou de souvenirs pittoresques par lesquels la race affirme sa fidélité à la mémoire des ancêtres.

Il y aurait trop à dire, pour que je m'étende sur cette partie du folklore qui nous a laissé de véritables petits chefs-d'œuvre en vers ou prose, à côté de naïvetés qui ne manquent point quand même de charme.

De leur côté, les artisans locaux apportent le produit de leur fabrication restreinte et spéciale à leur localité, dentelles, poteries, dinanderies, pour orner la scène où se déroulent ces manifestations spéciales, où se tiennent les conciliabules secrets, où méditent seuls sous les derniers toits de chaume les survivants d'une race méfiante et crédule à la fois.

On ne saurait trop encourager ces derniers représentants d'industries qui ont connu des heures de vogue et de renommée, voire de célébrité, et parmi lesquelles il convient de citer pour les honorer les faïenciers du pré d'Auge, les ivoiriers dieppois, les ferronniers de Villedieu, les potiers de Martincamp et Noron, les fées diligentes et expertes du bloquet, de Lisieux, Alençon et Argentan, les horlogers d'Aliermont. Encore en ai-je oublié. Tout cela devrait être d'autant plus respecté et encouragé qu'il y a là une note d'originalité, assurant la supériorité de telle ou telle fabrication sur ce qui se fait communément ailleurs.

Si l'on songe que souvent chaque région possédait hier ses particularités, ainsi que sa langue, on conçoit aisément que l'on soit tenté d'envisager la rédaction d'un dictionnaire, comme je me l'étais proposé, ce qui représenterait un travail énorme réclamant de longues années de patience et une collaboration de plusieurs bonnes volontés compétentes.



D'ailleurs, les séries de la *Revue des Traditions populaires* et celles du *Folklore français et colonial* montrent assez que des efforts doivent être réalisés pour parachever cette œuvre colossale, englobant un si grand nombre de documents grossis par de minutieuses enquêtes.

Peut-être un jour se dressera-t-il le monument que nous rêvons à la gloire des traditions. Mon admiration n'ira pas cependant jusqu'à souhaiter la conservation de toutes celles-ci. Il y en a d'excellentes, d'autres de fort touchantes, d'autres, par contre, ridicules et surannées, ne présentent qu'un intérêt de curiosité.

Mais toutes, néanmoins, soulignent ce point capital, celui de la pérennité des croyances en des forces supérieures occultes ou mystérieuses, croyances que l'on note non seulement chez l'homme des champs, mais chez le citadin lui-même qui ne les repousse pas en bloc, mais accueille volontiers dans sa maison, à sa table, près de son lit, ces petites survivances d'âge naïf semant tour à tour la joie ou la douleur, l'espérance ou la crainte et qui nous rappellent que le passé ne saurait entièrement périr, même si les événements semblent précipiter sa chute, qu'il s'attache, au contraire, d'autant plus fidèlement à nos pas, que nous le laissons pénétrer sans y prendre garde jusque dans l'intimité de notre être où il occupe nos pensées et commande nos actes.

Le folklore mérite donc de retenir notre attention. Nos groupements régionaux se sont d'ailleurs attachés à son étude. La Fédération des Sociétés normandes, notamment, avait ouvert une vaste enquête dans le genre de celle qu'entreprend actuellement le Touring-Club et pour laquelle notre Compagnie a été sollicitée.

L'Académie de Rouen ne s'est pas désintéressée de la



question. De 1920 à 1938, notamment, je relève dans nos *Précis* les travaux de MM. Albert Faroult sur les *Confréries de Charité* (1925) ; — René Herval, *l'Histoire merveilleuse de Notre-Dame-de-Grâce* (1929) ; — Paul Le Cacheux, *le Pèlerinage de Saint-Gilles en Cotentin* (1934) ; — P. Labounoux, *la Vie rurale dans la Seine-Inférieure* (1935) ; Ed. Spalikowski, *le Village* (1936).

Précédemment encore, de 1890 à 1911, je souligne les études suivantes : Christophe Allard, *Introduction à la publication de 71 Noëls normands du XVI<sup>e</sup> siècle* (1894-1895) ; — Barbier de la Serre, *Etude sur la Flore populaire. Sa vertu médicinale* (1897-1898) ; — Chanoine Davranches, *Quelques Confréries de Charités normandes* (1891-1892) ; — Hédou, *Les Jeux des Enfants à Rouen en 1631* ; — Héron, *Avoir ou gagner le gal, origine de ce dicton* (1897-1898) ; — Le Verdier, *les Prénoms dans le canton de Longueville aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles* ; — Ruel, *la maison que l'on aimait. La maison normande* (1901-1902) ; — Abbé Tougard, *Etude sur le Patois des environs du Havre* (1903-1904).

L'autre jour, enfin, M. Raymond Mensire prenait ici-même la défense du patois cauchois.

Ceci nous encourage à continuer nos enquêtes rendues parfois ingrates, je le sais, parce que la plupart d'entre nous ont surtout tablé sur la bonne volonté des curés de campagne et des instituteurs pour leur fournir des renseignements qui sont rarement venus.

On touche ici du doigt les difficultés éprouvées pour recueillir une documentation vraiment scientifique, nécessitant, outre la ténacité, des investigations multiples dans tous les milieux qui ne se prêtent guère à ce genre de recherches.



Que de fois, personnellement, ne me suis-je pas heurté à une obstination et à un refus de la part de paysannes, de me faire partager le riche trésor de chansons, dits ou légendes qu'enfermait leur mémoire.

Parmi les ecclésiastiques, certains m'ont avoué qu'on leur cachait, en effet, bien des pratiques jugées superstitieuses. Quant aux instituteurs, les jeunes s'entend, la plupart, trop attardés à d'autres préoccupations, négligent de collaborer à nos enquêtes, comme ils se désintéressent de plus en plus des questions d'histoire locale ou même de toutes spéculations intellectuelles. Déplorons-le sincèrement, car l'instituteur peut plus facilement qu'un autre centraliser des renseignements de tout premier ordre, notamment sur les coutumes, industries régionales, patois et fêtes, dont il conserverait le souvenir en notant ses observations sur ces cahiers que j'ai eu plaisir à feuilleter chez certains membres de l'enseignement, mais ceux-là blanchis sous le harnais.

Sans doute, le principal est-il de convaincre les nouveaux disciples qu'il ne s'agit pas d'une étude ridicule et inutile, comme ils seraient tentés de se l'imaginer, et de propager des idées d'ancien temps, en vulgarisant des sottises. Les voyageurs en pays lointain ont bien soin de noter les habitudes des peuplades qu'ils visitent, ne négligeant de mentionner aucun de ces détails qui nous font parfois sourire. Pourquoi n'appliquerait-on pas la même méthode chez nous, dans nos villes et villages, où la moisson est encore abondante, sans nécessiter pour cela grand effort de déplacement ou de fatigue?

J'irai même jusqu'à soutenir que nous devons nous employer à faire revivre les coutumes locales, puisque nous sommes impuissants à reconstituer les costumes régionaux.



Tout le monde y gagnerait, jusqu'au tourisme, dont les adeptes seraient désireux de voir de leurs yeux ce que l'on ne peut leur montrer ailleurs. Et de même que j'ai prêché en faveur du maintien de l'architecture du pays, je formule des vœux pour la résurrection de la plupart de nos usages provinciaux. Que l'on ne dise pas que cela est impossible. Il ne faut qu'encourager sans moquer les gens, en s'attachant à leur démontrer l'intérêt de ces survivances, objets de nos études.

Rien que l'observation toute restreinte de celles d'un ou de plusieurs cantons fournit déjà précieuse substance. La maison paysanne à elle seule est une mine fort riche où le regard s'arrête sur des objets désuets (tissus, meubles, poteries), tandis que l'oreille écoute proverbes et chansons, parvenus de l'autre siècle ou même du plus lointain des âges. D'autre part, les vêtements, les repas et certains gestes nous font incliner devant cette force invincible de l'ancestralité, que rien ne peut complètement annihiler et qui transmet aux générations montantes un peu de cet héritage de croyances dont nous sommes heureux de saluer la naïveté apparente ou d'en aspirer le parfum.

Car souvent la tradition est d'accord avec l'observation, donnant à nos frères de la terre une sûreté de jugement et de décision qui parfois nous étonne, en nous rappelant que la science ne s'apprend pas seulement dans les livres, mais dans celui de la Nature, que commente à sa façon l'homme de la glèbe, qui n'est pas toujours le rustre que l'on voudrait voir ignorant et borné.

Il y aurait même ce que l'on pourrait appeler le folklore horticole, consistant à faire revivre sur nos parterres l'éclat de plantes dédaignées aujourd'hui par nos savants jardinistes,



chantées par Mæterlinck, et qui ont pourtant charmé, autant que les nouvelles, les regards de nos grand'mères.

Il est également une autre manière d'intéresser le public au folklore par la création de musées d'art populaire, dont on ne vantera jamais assez l'importance.

Ainsi s'est constitué à Rouen le Musée d'Art normand, dont nous réclamons instamment la réinstallation sous la direction éclairée de M. H. Paulme, comme notre collègue M. Ruel avait habilement organisé celui du Vieux-Rouen dans le cadre du vénérable logis Saint-Romain.

Ailleurs, les collections du Vieux-Honfleur, réunies par Léon Le Clerc, constituent également un ensemble remarquable qui a sans doute provoqué la formation de celles du Musée de Dieppe, œuvre de feu G. Lebas, et du Musée de Fécamp, dont M. Leroux est le zélé conservateur, ainsi que de ce Musée de l'Enfance, annexé à l'Œuvre de la Goutte de Lait fondée par le D<sup>r</sup> Dufour, celles du Vieux-Lisieux, du Vieux-Caudebec, et quelques autres.

Dans un autre ordre d'idées, je suis heureux de signaler qu'en juillet 1931, le bon poète Jacques Noir, membre correspondant de notre Académie, lançait à Bernay l'idée d'un Congrès de Charités, dont les membres en costumes obtinrent le plus vif succès, surtout avec le concours de tinterelles.

Plus récemment, des fêtes spectaculaires normandes, dont les rôles étaient tenus par des personnes en costumes soit authentiques, soit de reconstitution exacte, faisaient connaître à Verneuil et à Vire chansons et danses normandes, dont le programme avait été dressé par la Société *Blaudes et Coëffes* et par M. Lebel (Jehenne de Coutainville).

Mais je devrais citer dans ce cas les manifestations particulières tentées en ce sens notamment au Montcauvaire et



au Havre, par les soins des Petites A, lors des assemblées annuelles, ainsi que le rétablissement des Noël des Bergers aux messes de minuit en certains villages de la Seine-Inférieure et l'Eure.

Je pourrais rappeler enfin d'autres journées ou soirées de ce genre, que je désignerais volontiers du nom de Fêtes du Folklore, en souhaitant leur renouvellement. Peut-être frapperont-elles assez l'imagination de la foule pour faire comprendre à celle-ci combien est belle la tradition, lorsque dépourvue de petites tares qui ne s'expliquent plus aujourd'hui, elle a pour but de faire chanter encore l'idéal en un siècle qui en a particulièrement besoin, et dont la voix est si douce à entendre dans la mêlée qui nous entraîne vers la négation de ce qui était vraiment aimable, consolant et joyeux dans un passé qui s'efface trop vite peut-être, au gré de ceux qui en conservent le culte.

---



# HOMMAGE A NOS MORTS

---

(*Notice bio-bibliographique*)

---

## HIE (HENRI)

### I. — BIOGRAPHIE

Né à Paris le 21 mai 1868, décédé à Rouen le 1<sup>er</sup> septembre 1939.

Etudes classiques au Lycée de Rouen.

Licencié en droit. Avocat (1893).

Secrétaire de la Ligue contre l'Alcoolisme (1897).

Président du Comité d'Assistance par le Travail.

Président du Comité de Défense et de Protection des Mineurs traduits en Justice (1914).

Secrétaire général de l'Union des Blessés de la Grande Guerre (1919).

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats (1923).

Secrétaire de la Société Les Sauveteurs rouennais médaillés de l'Etat (1926).

Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen (reçu le 28 janvier 1927).

Officier d'Académie (1927).

Médaille d'or du Ministère du Travail (1928).

Chevalier de la Légion d'honneur (1935).

### II. — BIBLIOGRAPHIE

Articles de critique musicale dans *le Monde musical* et le *Journal de Rouen*.

---



HONNAGE A NOS MORTS

Le 1er jour de l'année, nous nous souvenons de nos morts.

III (Hébreu)

IV (Grec)

V (Latin)

VI (Romain)

VII (Etrusque)

VIII (Celtique)

IX (Gaulois)

X (Britannique)

XI (Anglais)

XII (Français)

XIII (Espagnol)

XIV (Portugais)

XV (Italien)

XVI (Allemand)

XVII (Autrichien)

XVIII (Suisse)

XIX (Néerlandais)

XX (Belge)

XXI (Danois)

XXII (Suédois)

XXIII (Norvégien)

XXIV (Finlandais)

XXV (Polonais)

XXVI (Tchèque)

XXVII (Slovaque)

XXVIII (Hongrois)

XXIX (Russe)

XXX (Ukrainien)

XXXI (Biélorusse)

XXXII (Lituanien)

XXXIII (Letton)

XXXIV (Estonnien)

XXXV (Balte)

XXXVI (Slave)

XXXVII (Celtique)



# TRAVAUX DES MEMBRES RÉSIDANTS ET NON RÉSIDANTS DE L'ACADÉMIE

AU COURS DE L'ANNÉE 1939

---

## HERVAL (RENÉ)

Articles parus dans le *Journal de Rouen* : 21 janvier 1939, La dernière aventure et la mort lointaine d'Odon de Bayeux ; — 1<sup>er</sup> février, L'abbaye de Montmorel ; — 14 mars, La Marquise de Prie à Courbépine ; — 25 avril, Sarabandes et processions au Mont Margantin ; — 30 avril, Une curieuse tradition napoléonienne en Normandie ; — 2 mai, Un monument à l'honneur du Génie national : le *Dictionnaire des Lettres françaises* ; — 1<sup>er</sup> juin, Une aïerte au Mont-Saint-Michel (1577) ; — 13 juin, Claude de Morenne, évêque de Sées ; — 22 juin, La fin tragique de Claude Le Petit (1639-1662) ; — 29 juin, 10 août et 2 septembre, L'Insurrection des Nu-Pieds (1639) ; — 15 août, La mystérieuse affaire Carrouges (1386).

Etude parue dans le *Pays d'Argentan* (mars 1939) : Un historien argentanais du XVII<sup>e</sup> siècle, Charles du Pastis Hérembert (1609-1693). Cette étude est suivie du texte complet de la partie des *Singularités de la Province de Normandie* qui se rapporte à Argentan et à ses environs, publiée sur le manuscrit original de la Bibliothèque de Rouen.

Etude parue dans la *Revue de l'Avranchin* (1939) : Rois normands et poètes arabes.

Rois normands et poètes arabes. Mortain, Imprimerie du *Mortanais*.

Conférence le 13 juillet au *Cercle d'Etudes italiennes* de Rouen : Florence et les Florentins à travers les siècles.

## CAUCHOIS (D<sup>r</sup> ANDRÉ)

Etudes démographiques, extraites de *La Famille nombreuse de Normandie* : I. Suite de travaux sur la Natalité urbaine et



rurale en Seine-Inférieure par cantons, de 1922 à 1936 : 1° Villes et chefs-lieux de cantons opposés aux communes rurales; 2° Communes de plus ou moins de 2.000 habitants, par cantons; 3° Evolution de la natalité urbaine et rurale entre les périodes 1927-1931 et 1932-1936, dans tous les cantons; 4° Natalité urbaine, suivant l'importance des villes, dans chaque arrondissement; 5° Même sujet. Conduite à tenir devant la défection des villes. — II. Année 1938 : 1° Natalité par cantons en Seine-Inférieure (de 1922 à 1938); 2° Mouvement de la population pour la Normandie (1925 à 1938); 3° Natalité en 1938 dans les départements de France (carte). — III. Mariés et Mariages en Europe. Un mouvement d'hypernuptialité en France (Rapport au Congrès de Cherbourg) (*A suivre*). — IV. Le « Code de la Famille ». Un bon augure. — V. Propagande démographique du temps de guerre : 1° Septembre-octobre, La Famille devant la Guerre; 2° Novembre, La Guerre et le Mariage; 3° Décembre, La Guerre et la Mortalité.

## LABROSSE (HENRI)

Présidence de la Société libre d'Emulation.

LEMESLE (D<sup>r</sup> MAURICE)

A publié : Le Centre d'Examen médical de Darnétal et son Comité de Patronage. Vingt ans de fonctionnement.

## PELLET (MAURICE)

*Bulletin de la Société générale d'Agriculture de la Seine-Inférieure* : L'origine des Petits-Suisses.

*Bulletin des Engrais*, novembre 1939 : Les Cressonnières de la Seine-Inférieure.

*Publication du Syndicat professionnel de l'Industrie des Engrais azotés* : L'Exploitation rationnelle des Prairies.

## REGNIER (ROBERT)

Président des Conservateurs des Collections publiques de France ;  
— Organisateur de l'Exposition régionale de Préhistoire de Rouen.

*Académie de Rouen* : Les recherches sur les Hannetons (séance du 24 février).



*Bulletin des Amis des Sciences naturelles et du Muséum de Rouen* : Capture d'Amphipodes souterrains à Rouen ; — La III<sup>e</sup> Journée de Défense sanitaire des Végétaux ; — Note sur les dégâts de *Valgus hemipterus* ; — Le baguage des Oiseaux migrateurs ; — La question des vers blancs en Haute-Normandie ; — Recherches sur les Chrysomèles des Peupliers ; — Recherches sur les Hannetons ; — Recherches sur les Rats.

*Annales des Epiphyties et de Phytogénétique* : Un grand ennemi des gazons : *Amphimallon majalis* Raz.

*Bulletin agricole* : La lutte contre les ennemis de la conservation des grains : Rongeurs (Journée de la Défense sanitaire des Végétaux, 1939).

*La Pomme et le Cidre* : Pulvérisateurs et poudreuses.

*Production agricole* : La lutte contre les Rats au village et à la ferme.

Compte rendu du IX<sup>e</sup> Congrès ornithologique international, Rouen, 1938 (en collaboration avec Jean Delacour, secrétaire général).

*Conférences radiophoniques* (Radio d'Etat) : Merles, Grives et Etourneaux ; — Les traitements de printemps dans le verger ; — La lutte contre le Carpocapse ou Ver des Fruits ; — Les Vrillettes des meubles et des boiseries.

#### ROBERT (PAUL-LOUIS)

Œuvres : Le Semeur d'Etoiles, pièce en trois tableaux en vers ; — La Revue des As...ticotés de l'A. F. O., en vers et en prose.

Conférences : A la Société des Amis du Théâtre-des-Arts : 1. Rimsky-Korsakow et le Coq d'Or ; — 2. La Musique tchécoslovaque.

Etudes musicales, littéraires, dramatiques dans *le Guide des Spectacles et Concerts* et dans *le Journal de Rouen*.

Communications à l'Académie et à la Société libre d'Emulation sur l'Italie au printemps de 1939.

#### SPALIKOWSKI (EDMOND)

Publications : Le Palais de Justice de Rouen et son histoire (Edit. Maugard), 1 volume.



- Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*,  
tome XIX : Les caves de Neufchâtel-en-Bray inconnues.
- Le Petit-Havre* : Comment soignaient les moines de Jumièges,  
3 janvier ; — Grandeur et décadence de la cheminée, 15 jan-  
vier ; — Un défenseur de Caudebec-en-Caux, Louis James,  
26 janvier ; — Au Pays d'Agnès Sorel, 5 février ; — Au  
cinéma avec Louis Lumière, 13 février ; — Le château de  
Clères, 17 février ; — Caudebec il y a cent ans, 23 février  
et 11 mars ; — Dans les vases de Villequier, 27 mars ; —  
Au bord de l'étang, 7 avril ; — Quelques pages inédites sur  
Le Havre du XVIII<sup>e</sup> siècle, 14 et 24 avril ; — Le port du  
Havre avant la Révolution, 9 mai ; — Une maîtresse royale,  
M<sup>me</sup> de Villequier, 15 mai ; — Albert Glatigny et la Nor-  
mandie, 9 juin ; — Jean de Tinan et Jumièges, 18 juin ; —  
La région de l'estuaire à la veille de la Révolution, 24 juin ;  
— A la découverte du Marais-Vernier d'autrefois, 17 juillet ;  
— Le « Manoir » du Château de Clères, 22 juillet ; — Dans  
le mystère du Château de Saint-Gatien, 27 juillet ; — Autour  
du livre du terroir, 17 août ; — Normandie souterraine,  
24 août ; — Savoir voyager, 28 août ; — Lettres de poilus,  
16 octobre ; — Claude Monet et la guerre, 27 novembre ; —  
Prisonniers de guerre d'hier, 24 décembre ; — Collections  
dispersées, 30 décembre.
- Journal du Havre* : Magistrat de la République, 8 octobre ; —  
Le Parc zoologique, le Château de Clères et la guerre,  
11 octobre ; — Avec les réfugiés, 14 octobre ; — La guerre  
aux champs, 20 octobre ; — Double-Mètre (conte), 1<sup>er</sup> no-  
vembre ; — La revanche de la campagne, 6 novembre ; —  
Le premier journal du front, 9 novembre ; — Bibliophile  
(conte), 11 novembre ; — Ces dames de la Croix Rouge,  
13 novembre.
- La Dépêche de Rouen* : Nombreuses notes et notules signées  
d'histoire, d'archéologie et de littérature normandes ; —  
Jours de guerre. Alerte (poème), 14 septembre.
- Le Réveil d'Yvetot* : Chroniques hebdomadaires sous la rubrique :  
« Gens et Choses de chez nous », et spécialement : Au Jour  
des Rois, avec poème, 7 janvier ; — Un défenseur de l'art à  
l'honneur, 25 mars ; — Yvetot à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (docu-  
ments inédits), 1<sup>er</sup> avril ; — Duclair, 22 avril ; — Le cen-  
tenaire d'Albert Glatigny, 21 mai ; — Dans la presqu'île de



Berville, 27 mai; — Au manoir d'Ambourville, 3 juin; — Aux fêtes du centenaire d'A. Glatigny, 10 juin; — A propos de la collection Brognard à Lillebonne, 24 juin; — La vallée industrielle de Duclair, 1<sup>er</sup> juillet; — Les écrivains normands à Vimoutiers, 8 juillet; — L'évolution de l'art moderne, 22 juillet; — Le livre du terroir, 29 juillet; — Fêtes de village, 26 août; — Aux rives d'Heurteauville, 2 septembre; — Premiers jours de guerre, 16 septembre; — Un journal manuscrit de la guerre de 1914, 9 décembre.

*Bulletin de l'Automobile-Club normand* : Sous la rubrique « Où irons-nous? » : A Lillebonne et Tancarville, janvier; — Dans la vallée de l'Andelle, février; — A Louviers et Acquigny par la Vallée d'Eure, mars; — Le Château de Clères, avril; — Aux Andelys et au Château-Gaillard, mai; — Aux carrières de Caumont, juin; — A Aizier, Vieux-Port et forêt de Brothone, juillet; — A Trouville par les chemins verts, août.

*Journal du Neubourg* : Au Jour des Rois (poème), 4 janvier.

*L'Echo de la Vallée de Bray* : Maison du Bray, 14 janvier; — Neufchâtel à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après un manuscrit inédit, 8 avril; — Neufchâtel d'autrefois, 25 avril; — En Pays de Bray, de Neufchâtel à Gournay, 22 avril; — Au château du Bois-Robin, 1<sup>er</sup> juillet; — Le buis géant de Maucomble, 22 juillet; — L'œuvre artistique du peintre Riden, 5 août; — Septembre 1939 (poème), 28 octobre; — Propos de novembre (poème), 25 novembre; — Schadenfreude (1914-1939), 23 décembre.

*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest* : Louis Fabulet chez lui, février et mars.

*Bulletin des Normands de Paris* : Au Château de Clères, n<sup>o</sup> 185, avril.

Manuscrit illustré de cent dessins originaux, intitulé : *Mélanges* (plume et crayon).

Conférence à Lillebonne sur le poète Glatigny à l'occasion du Centenaire, 4 juin; — Discours prononcé à la distribution des prix de l'École des Beaux-Arts de Rouen, 8 juillet, sur l'Art moderne.



Faint, illegible text covering the majority of the page, likely bleed-through from the reverse side of the leaf.



TABLE BIBLIOGRAPHIQUE  
DES  
OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE  
PENDANT L'ANNÉE 1939

---

- BEAUREPAIRE (Charles DE). — *Paul Le Cacheux, Président de la Société de l'Histoire de Normandie.*
- BERTHAUT (Léon) (JEAN DE LA HÈVE). — *Théâtre poétique : Plus fort que l'Amour, Les Amants de Térueil, Gallia.*
- CORDONNIER (Chanoine Ch.). — *Le R. P. Nicolas Barré, de l'Ordre des Minimes, fondateur des Maîtresses charitables, dites de Saint-Maur (1621-1686).*
- DUBOIS (Ch.-A.). — *L'Œuvre humaine du poète Wilfrid Lucas.*
- FÉRON (Alexandre). — *Saint Vincent de Paul, vicaire général de Richelieu, Vignerod, abbés de Saint-Ouen de Rouen.*
- GADÉAU DE KERVILLE (H.). — *Voyage zoologique d'H. Gadeau de Kerville en Asie Mineure, tome I<sup>er</sup> (1<sup>re</sup> partie). — Mélange botanique (2<sup>e</sup> fascicule).*
- GOUPIL (Joseph). — *Historique de la Station de Sauvetage, Saint-Valery-en-Caux.*
- HERVAL (René). — *Du Pastis-Hérembert (Extrait du Pays d'Argentan, mars 1939).*
- JUBERT (Paul). — *La Forêt d'Yveline et la formation du domaine forestier de Rambouillet. — La Juridiction et l'Inspection des Manufactures à Rouen. — L'Illumination publique à Rouen. Notes sur l'éclairage public de la ville de 1697 à 1789. — Les Elections municipales à Rouen de 1622 à 1764.*
- LANGLOIS (Emile). — *Sganarelle théologien ou le Convertisseur converti. — Le Ruban, étude de mœurs paysannes en trois actes. — La Maison Dubar, comédie en un acte.*
- LAURENT (Pierre). — *Villequier, pays des roses.*
- LE GRAVEREND. — *Jardin des Plantes de Rouen. Catalogue des graines récoltées en 1938.*



- LOISEL (G.). — *Valeur nutritive de la Banane* (Extrait). —  
*L'Osmose, ses véritables lois* (Extrait).
- MALHAMÉ (M<sup>me</sup> Rose). — *Avec les Oiseaux* (1939).
- MENSIRE (Raymond). — *Le Patois cauchois*. — *Contes du Fil-en-Six*.
- PELLET (Maurice). — *Exploitation rationnelle des prairies*.
- SPALIKOWSKI (Edmond). — *Quelques souvenirs sur le chanteur Poulcier*. — *A propos des séjours normands de Pierre Corneille*. — *Le Palais de Justice de Rouen*.
- TESSEIRE. — *Livre de raison d'une ancienne famille provençale*.
- YVER (M<sup>me</sup> Colette). — *La Chaleur du Nid*, roman.
- SPORCK (Georges). — *Rouen*, poème symphonique pour piano et orchestre. — *Rouen*, poème symphonique, partition d'orchestre. — *Rouen* (article dans l'*Echo des Concours*).



ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

PROGRAMME DES PRIX (1940-1943)

PRIX A DECERNER EN 1940

*Prix annuels*

PRIX EUGÈNE PELLECAT : deux prix, de 1.000 francs chacun, à deux jeunes gens de Rouen ou du département, jugés avoir le plus de mérite et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière.

PRIX BOULET-LEMOINE : 1.000 francs, à la « personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux ».

PRIX DUMANOIR : deux prix de 800 francs chacun, dont un non décerné en 1938, à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure.

PRIX OCTAVE ROULAND : deux prix, de 300 francs chacun, aux « membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs ».

FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL : 47.000 francs de prix ou allocations d'importance variable, à des familles de l'arrondissement (circonscription de 1924) de Rouen, de nationalité française, comptant au moins six enfants vivants ou morts pour la France, ayant besoin d'une aide matérielle et jouissant d'une parfaite honorabilité.

Une notice de candidature faisant connaître les pièces à produire est à la disposition des intéressés au Secrétariat des Sociétés savantes, 40 bis, rue Saint-Lô, à Rouen.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 15 juin 1940.



Les candidats aux prix de la fondation Braquehais-Verdrel qui ont déjà posé leur candidature dans les trois dernières années ne sont pas obligés de constituer un nouveau dossier, mais doivent adresser à l'Académie une lettre de maintien de candidature, faisant connaître, s'il y a lieu, leurs charges et leurs ressources nouvelles.

FONDATION AUGUSTE GUÉROULT : secours à des artistes musiciens, hommes ou femmes, professeurs ou exécutants (chant, piano, violon ou basse) également recommandables tant par leur talent que par leurs bonnes mœurs, âgés de soixante ans au moins, habitant Rouen ou la Seine-Inférieure, ou nés dans ce département.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande, en février, juin et octobre, à M. le Secrétaire de l'Académie (Classe des Lettres et Arts), Hôtel des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, 40 bis.

#### PRIX A DECERNER EN 1940

(Indépendamment des prix annuels)

PRIX BOUCTOT (1940 : *Beaux-Arts*) : 500 francs à une œuvre de peinture, sculpture, architecture ou gravure dont l'auteur sera né ou domicilié en Normandie, et de préférence à une œuvre qui aura figuré soit à une exposition rouennaise, soit aux salons de Paris.

PRIX COURTONNE-LENÉPVEU : 1.000 francs à un archéologue, ou à un architecte, ou à un musicien.

PRIX LA REINTY (1934, 1940) : un prix de 900 francs sera décerné à l'auteur du meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé, écrit en français, ou de la meilleure œuvre d'art faisant connaître, par un travail d'une certaine importance, soit l'histoire politique et sociale, soit le commerce, soit l'histoire naturelle des Antilles, présentement possédées par la France ou qui ont été jadis occupées par elle.

PRIX HOUZEAU (1940) : 300 francs « à l'auteur du meilleur travail de chimie pure ou appliquée ».



## PRIX A DECERNER EN 1941

(Indépendamment des prix annuels)

PRIX BOUCTOT (1938, report, 1941 : *Sciences*) : 1.000 francs, à l'auteur d'un travail scientifique inédit ou publié dans l'année.

PRIX ROUSSELIN-MAYET (1941) : 1.500 francs « à une famille de Rouen d'au moins cinq enfants, dont les vertus et la situation mériteront d'être spécialement encouragées ».

## PRIX A DECERNER EN 1942

(Indépendamment des prix annuels)

PRIX BOUCTOT (1942 : *Belles-Lettres*) : 500 francs à une œuvre littéraire, de préférence inédite ou publiée dans l'année.

PRIX GOSSIER (1942 : *Lettres*) : 600 francs à une œuvre littéraire ou historique intéressant la Normandie, inédite ou publiée au cours des trois dernières années.

PRIX LA REINTY (1936, 1942) : 500 francs à un marin de l'ancien pays de Caux, reconnu, de préférence parmi les plus âgés, comme le plus méritant par ses services soit à l'Etat, soit au commerce maritime et à la pêche, par des actes de dévouement, par sa conduite et sa moralité.

Concourront aussi pour ce prix, dans la même circonscription, le marin qui aura le plus contribué au progrès et au développement de la pêche maritime et côtière, les femmes également méritantes de marins placés dans les conditions à ne pouvoir pas attendre de pension, par exemple la veuve d'un marin qui aurait péri dans le naufrage d'un navire de commerce, et la femme d'un marin qui serait mort ou seulement devenu incapable de continuer sa profession, par suite d'une blessure grave reçue dans l'accomplissement d'un acte de dévouement ou d'une action d'éclat.

Seront admis, à défaut d'autres, à recevoir ce prix, les hommes appartenant aux professions qui concourent à la



construction, à l'installation, à l'armement et à la conduite de navires à voile ou à vapeur; enfin, tous ceux qui contribueront à l'amélioration du sort de la population maritime dans les ports de l'ancien pays de Caux.

PRIX VERMONT (1939, report, 1942) : 500 francs « au meilleur mémoire présenté sur une question sociale et de préférence sur une question de prévoyance. Chaque mémoire devant être rédigé dans un sens libéral et chrétien ».

### PRIX A DECERNER EN 1943

(Indépendamment des prix annuels)

PRIX BOUCTOT (1943 : *Beaux-Arts*) : 500 francs à une œuvre musicale dont l'auteur sera né ou domicilié en Normandie.

PRIX COURTONNE-LENEPVEU (1943) : 800 francs à un archéologue, ou à un architecte, ou à un musicien.

### OBSERVATIONS RELATIVES AUX CONCOURS

Chaque ouvrage manuscrit doit porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant *le nom et le domicile de l'auteur*. Les billets ne seront ouverts que dans le cas où le prix serait remporté.

Les académiciens résidants sont seuls exclus des concours.

Les ouvrages adressés devront être envoyés *franco de port avant le 15 juin* (terme de rigueur) au Secrétariat de l'Académie, 40 bis, rue Saint-Lô, à Rouen.

#### EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE

« *Les manuscrits envoyés aux concours appartiennent à l'Académie, sauf la faculté laissée aux auteurs d'en faire prendre des copies à leurs frais.*

« *Les lauréats des prix Bouctot et Pellecat devront, conformément aux traditions de l'Académie, lui faire hommage d'une de leurs œuvres.* »

Les personnes qui connaîtraient des jeunes gens ou jeunes filles dignes d'encouragement, des actes de dévouement ou de belles actions, ou des familles nombreuses de l'arrondissement (circonscription de 1924) de Rouen, susceptibles de concourir respectivement



pour les prix *Eugène Pellecal, Boulet-Lemoine, Dumanoir, La Reinty, Octave Rouland, Braquehais-Verdrel* et *Rousselin-Mayet*, sont invitées à les signaler à l'Académie, en adressant au Secrétariat, rue Saint-Lô, n° 40 *bis*, à Rouen, une notice circonstanciée des faits qui paraîtraient dignes d'être récompensés.

Cette notice, appuyée de l'attestation légalisée des autorités locales, doit être envoyée franco à l'Académie avant le 15 juin.

N. B. — *Eu égard aux récentes lois fiscales, le montant nominal des prix pourra être diminué de celui du prélèvement légal (10 0/0).*

---



177

THE HISTORY OF THE  
CITY OF BOSTON  
FROM THE FIRST SETTLEMENT  
TO THE PRESENT TIME  
BY NATHANIEL BENTLEY  
VOLUME I





## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
TABLEAU DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 1939.....	5
CHRONIQUE DE L'ANNÉE, par M. le Chanoine LETELLIER...	9
COMPTES DE L'ANNÉE, par M. Henri LABROSSE.....	15
SÉANCE PUBLIQUE DU 16 DÉCEMBRE 1939 :	
Allocution de M. le D <sup>r</sup> LEMESLE, vice-président.....	19
Rapport sur les prix de la fondation Braquehais-Verdrel, par M. Pierre CHIROL.....	21
Rapport sur les prix Boulet-Lemoine, Octave Rouland et Dumanoir, par M. Maurice PELLET.....	29
Rapport sur les prix Pellecat, par M. Pierre CHIROL.	33
Rapport sur le prix Bouctot (Belles-Lettres), par M. Henri LABROSSE.....	39
Rapport sur le prix Gossier (Beaux-Arts), par M. Fernand GUEY .....	45
DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS :	
Discours de réception de M. le Chanoine COUTAN (10 mars 1939) : <i>Hommage à Léonard Constant</i> .	55
Réponse de M. Pierre CHIROL : <i>La Tour-de-Beurre et son architecte Guillaume Pontifs</i> .....	83
Discours de réception de M. René-Gustave NOBÉCOURT (12 mai 1939) : <i>Jeunes Fronts casqués</i> .....	103
Réponse de M. René HERVAL : <i>Deux Ecrivains-Combattants normands du XII<sup>e</sup> siècle, Raoul de Caen et Jourdain Fantosme</i> .....	125
<i>Une Jeune Poétesse rouennaise : Simonne Adam</i> , par M. le D <sup>r</sup> Maurice LEMESLE.....	149
<i>L'Influence des Gelées de Décembre 1938 sur la Végétation</i> , par M. Maurice PELLET.....	163
<i>Le Folklore normand</i> , par M. Edmond SPALIKOWSKI.	169

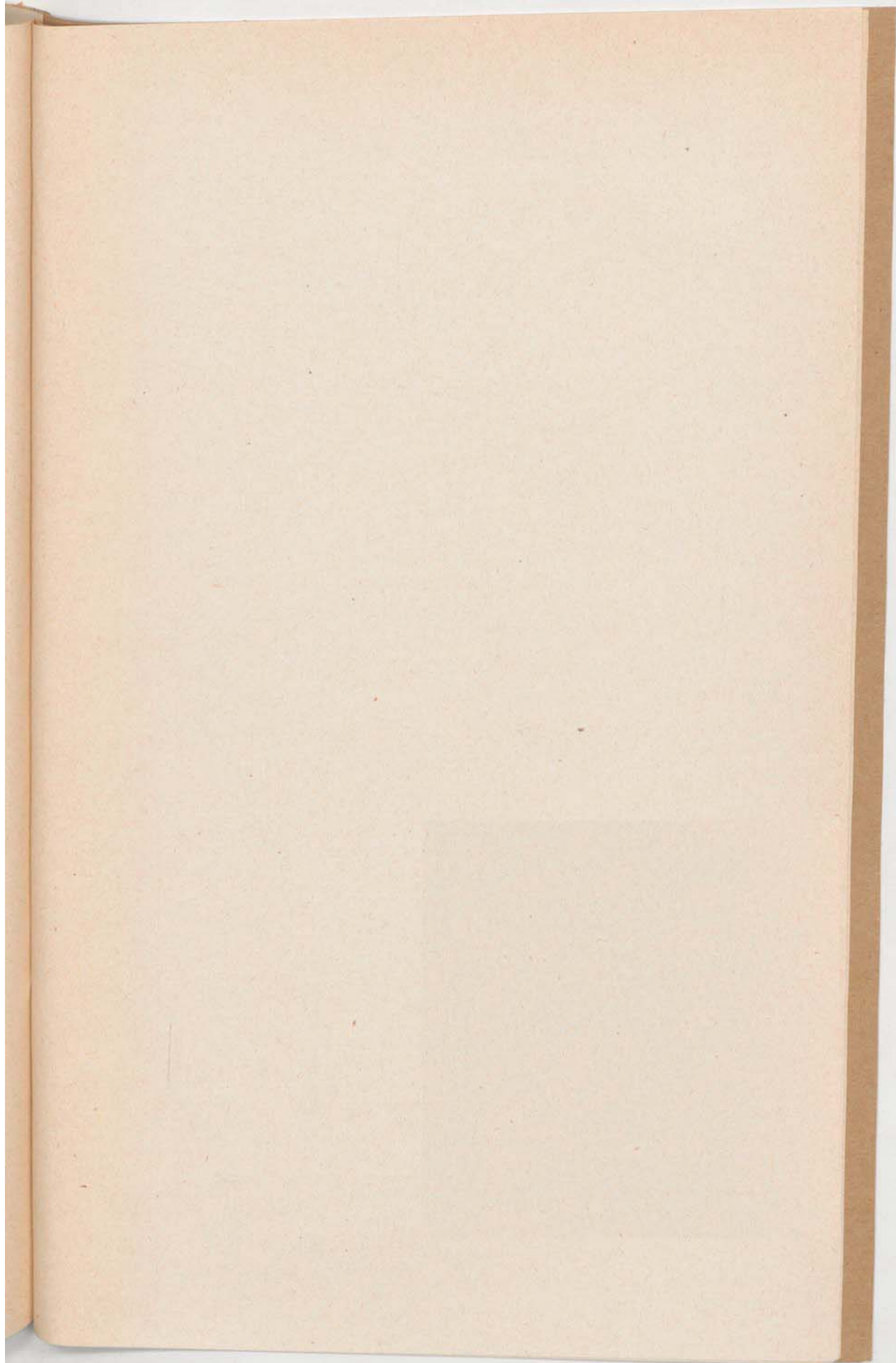




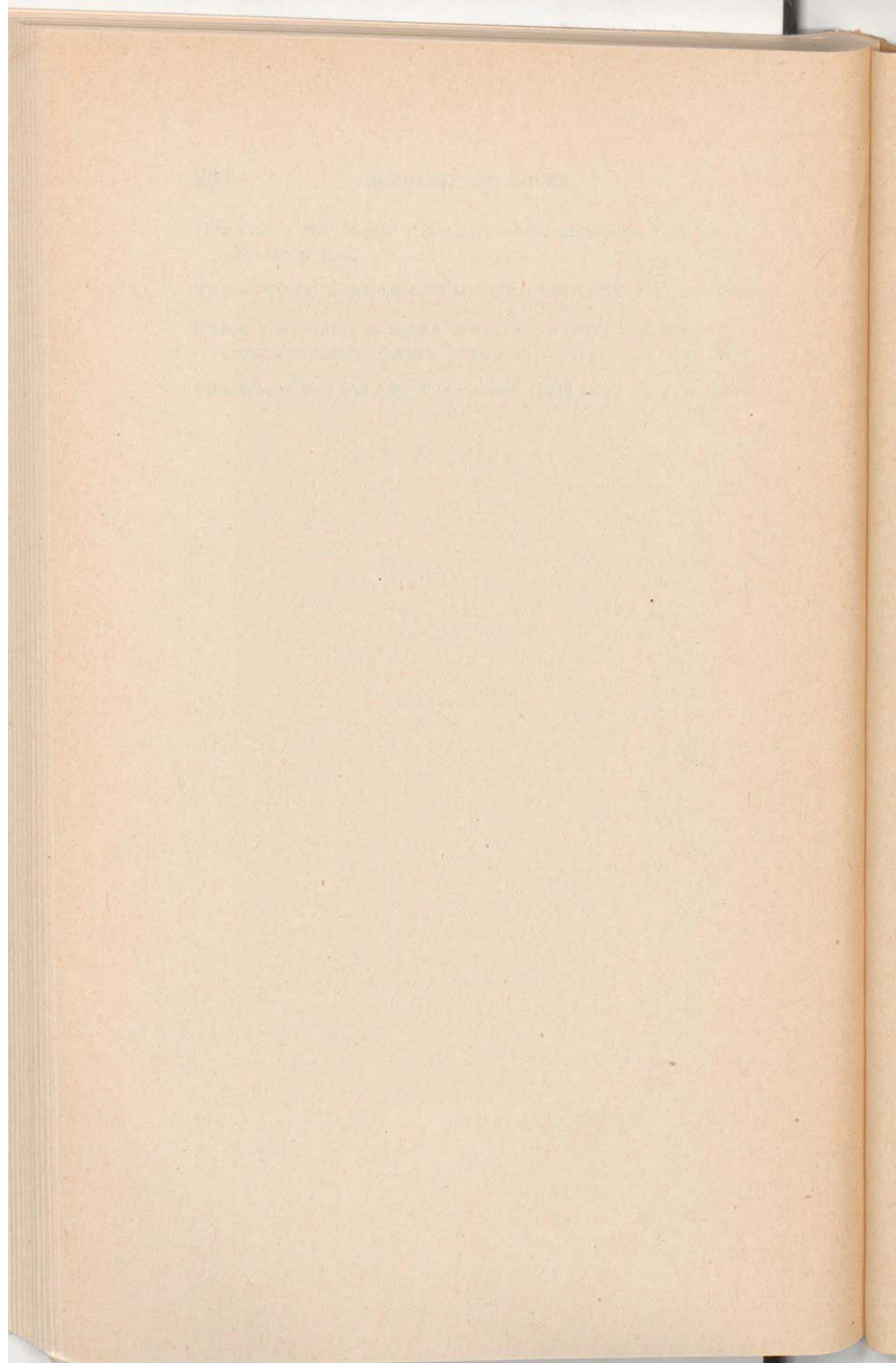
HOMMAGE A NOS MORTS : Notice bio-bibliographique :	
M. Henri HIE.....	183
TRAVAUX DES MEMBRES RÉSIDANTS ET NON RÉSIDANTS...	185
TABLE BIBLIOGRAPHIQUE DES OUVRAGES OFFERTS A L'ACA- DÉMIE PENDANT L'ANNÉE 1939.....	191
PROGRAMME DES PRIX ET FONDATIONS (1940-1943).....	193



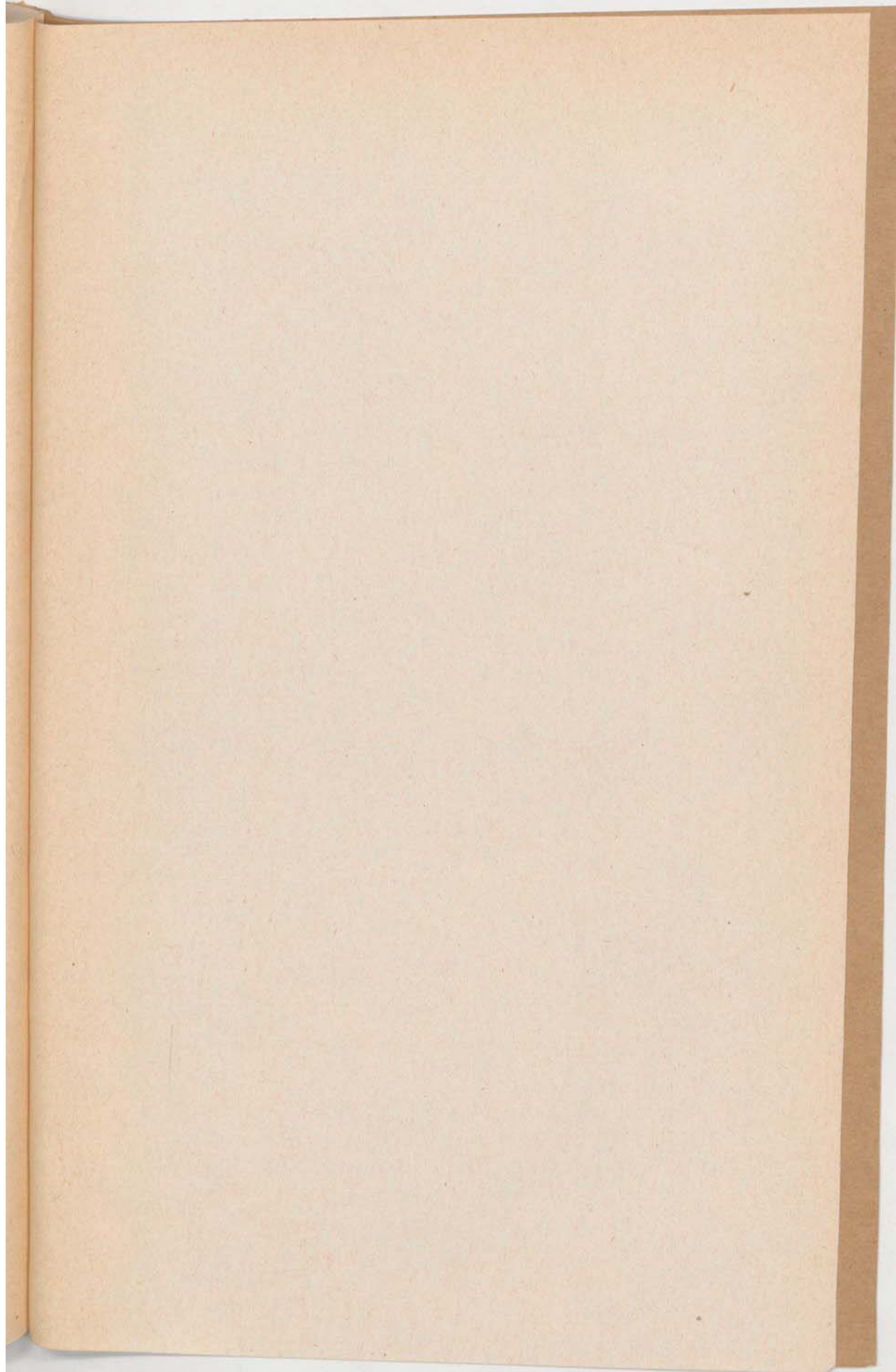




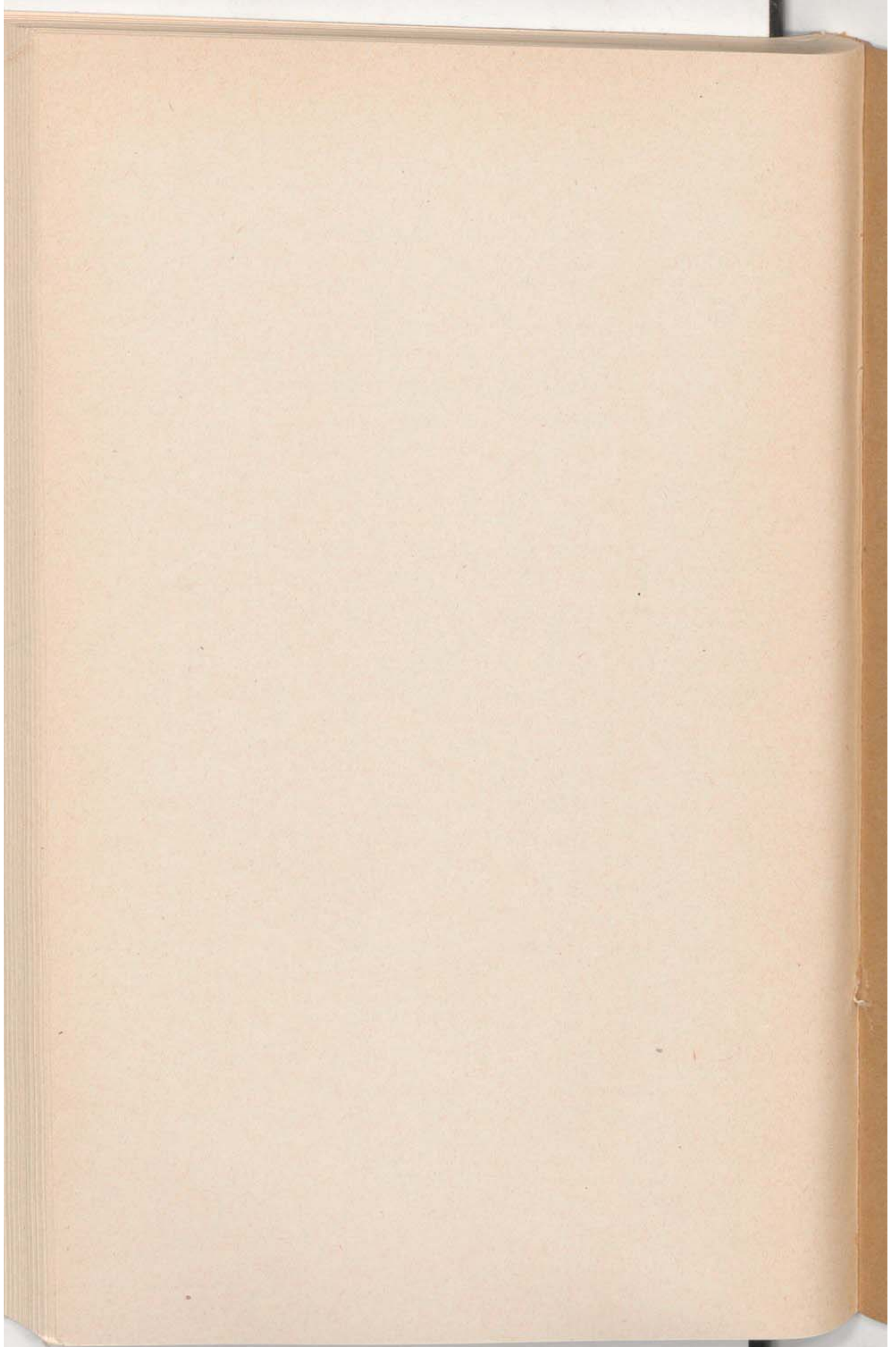




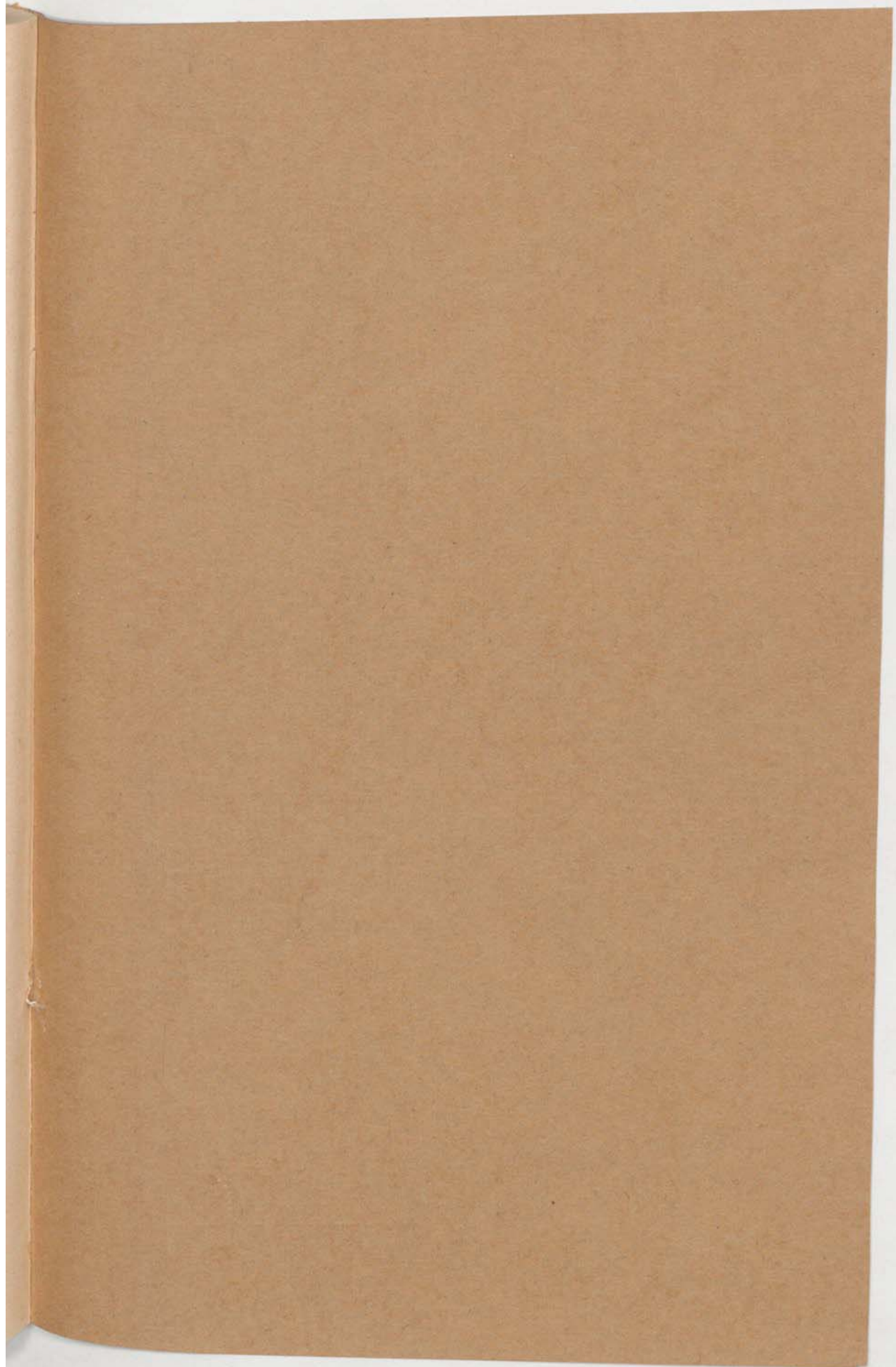
















---

Imp. LAINE, Rouen ♦♦

0601100110990